

PROGRAMME DE RECHERCHE
POLITIQUES PUBLIQUES ET PAYSAGES :
ANALYSE, EVALUATION, COMPARAISONS

Rapport final 15 septembre 2001

**Le paysage, objet et outil de négociation entre acteurs du développement local.
Le cas d'un territoire rural de Moyenne Tarentaise (Savoie)/**

Responsable :
François Papy
Directeur de recherche
Centre de Versailles – Grignon
B.P.01
78850 THIVerval-GRIGNON
tél. :01 30 81 54 16
fax : 01 30 81 54 25
E- mail : papy@jouy.inra.fr

Par :
Emmanuel GUISEPPELLI (SUACI Montagne GIS Alpes du Nord)
Philippe FLEURY(SUACI Montagne GIS Alpes du Nord)
François PAPY (INRA - Centre de Versailles – Grignon)

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
I - RAPPEL DE L'OBJECTIF DU PROJET, CALENDRIER ET PARTICIPANTS	4
A) RAPPEL DE L'OBJECTIF.....	4
B) RAPPEL DU CALENDRIER	5
C) CONFORMITE DES REALISATIONS AU PROJET INITIAL	5
D) PARTICIPANTS AU PROJET	6
E) RELATIONS ET CONTACTS.....	6
II - METHODOLOGIE ET GRANDES ETAPES DE LA DEMARCHE.....	7
I - UNE METHODE CENTREE SUR L'ANALYSE D'UN DISPOSITIF D'ACTEURS	7
II - UNE COHERENCE ACTEURS/ TERRITOIRE/ ACTIVITES POUR CONDUIRE LES REFLEXIONS DU GROUPE	8
III - METHODES SPECIFIQUES A CETTE RECHERCHE.....	12
1) <i>Méthodologie des enquêtes auprès des acteurs</i>	12
A) Les enquêtes auprès des promeneurs : principe, contenu, dépouillement	13
B) Les enquêtes auprès des acteurs et habitants : principes, contenu, dépouillement.....	15
C) Les enquêtes faites auprès des agriculteurs	17
D) Les enquêtes techniques en exploitations.....	18
E) La typologie des versants : caractériser les paysages agricoles	18
2) <i>La méthode de la recherche participative et l'animation du groupe</i>	19
A) l'objet de la négociation.....	19
B) Le fonctionnement du groupe.....	19
C) Le choix de la démarche prospective	20
D) Méthode de construction des scénarios prospectifs.....	20
E) Méthode d'introduction aux questions paysagères	21
III - RESULTATS TRANSVERSAUX AUX DIFFERENTES PHASES DE RECHERCHE	23
I – QU'EST-CE QUE LE PAYSAGE ?	24
A) <i>Comprendre les enjeux du paysage aujourd'hui : éléments de cadrage du développement en Tarentaise</i>	24
a) Un développement issu du pouvoir central	24
b) La contestation d'un modèle de développement	25
B) <i>Le paysage matériel à la croisée des représentations sociales</i>	26
a) Les représentations de la montagne pour les touristes.....	26
1 - l'idée régionale de la montagne pour les touristes	26
2 - Une autre idée de la montagne selon les touristes : les hauts sommets.....	26
b) Le paysage emblématique pour les agriculteurs.....	27
c) Le modèle tyrolien des élus : un jumeau du modèle emblématique mais aux valeurs différentes.....	28
d) Conséquences de ces décalages dans les politiques locales.	29
e) Le modèle " agricole diversifié " ou " modèle nostalgique "	30
Conclusion de la première partie	31
II IMPACT DES ACTIVITES SUR LES PAYSAGES ET SUR LES REPRESENTATIONS	32
1) <i>évolution des paysages agricoles en Tarentaise</i>	32
b) La typologie des exploitations : caractériser les exploitations agricoles	33
c) Evolution paysages et pratiques agricoles.....	34
2) <i>Usages et représentations du paysage chez les agriculteurs</i>	38
a) Les agriculteurs vus par eux-mêmes	38
b) La valeur des parcelles agricoles.....	39
III – LE PAYSAGE EST-IL UN OBJET DE NEGOCIATION ?	40
I - <i>Modes d'organisation des acteurs, place de l'expertise scientifico-technique et conséquences sur les conceptions du paysage et types d'actions.....</i>	41
1 – Les deux projets analysés.....	41
A) Contexte et méthode de travail	41
B) Organisations entre acteurs et relations experts/ acteurs :	41
a) Le contrat global de développement, un cadre institutionnel où la place de l'expertise est privilégiée.....	41
b) Un projet agriculture et développement durable dans un cadre non institutionnel centré sur le diagnostic d'acteurs	42
2) Sens et importance du paysage dans le développement local.....	42
A) Paysage et développement touristique	43
a) Paysage et image des lieux	43

b) le paysage comme objet de réflexion	44
B) Le paysage des acteurs locaux non experts	44
a) Paysage et développement territorial.....	44
b) Paysage et développement agricole.....	45
c) Du terme de paysage aux formes d'organisation pour le gérer.....	46
C) Interaction des représentations et conséquences en terme d'action	48
a) Superposition des modèles et conséquences en terme de projet paysager.	48
b) Le paysage dans la construction de nouvelles approches du territoire.....	49
<i>II - L'utilisation du paysage comme outil pour instruire les actions de développement</i>	50
A)Le paysage comme visualisation des préoccupations collectives.....	50
a) Construction d'objectif de développement et « cheminement » du paysage.....	51
b) Comment parle-t-on du paysage dans le groupe (phase de diagnostic) ?.....	53
c)Le fil directeur des actions de développement, quelles conséquences pour le paysage ?.....	53
B) La construction collective du paysage.....	54
a) Eléments du scénario	55
b)Les problèmes paysagers identifiés sur le versant de Montagny	56
c) Les problèmes paysagers identifiés sur le versant de Courchevel.....	58
d) Les différences entre les deux sous-groupes agriculture « multifonctionnelle » et « lait durable ».....	60
C) Des modèles paysagers contraints par les nécessités de l'action	61
a) Des représentations qui sont moins liées à des modèles qu'à des pratiques.....	61
b) L'apport de la visualisation dans le paysage dans les actions de développement	62
D) La conscience collective du paysage : d'une conscience fragmentaire à une conscience.....	64
partagée	64
a) La reconnaissance du paysage comme construit social.....	64
b)Paysage et territoire : les termes d'une réciprocité nouvelle ?	65
c) Une négociation sur le fond autant que sur les formes.....	66
Conclusion	68
Paysage et jeu d'acteurs	68
L'environnement : une question en suspens	68
Le rôle de l'expert et la place des sciences sociales.....	69
La posture du chercheur : une nouvelle forme d'action publique ?	69
La prise en compte des représentations sociales dans la négociation.....	70
Méthodologie pour aborder le paysage collectivement.....	70
Apport de notre approche	71
Pour une évaluation du paysage à l'échelle locale	71
Le paysage objet et outil.....	72
IV - SYNTHESE DES ACQUIS EN TERME DE TRANSFERT (METHODE SCIENTIFIQUE ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES).....	73
A) L'OPPOSITION PAYSAGE CONSTRUCTION SOCIALE/PAYSAGE CONSTRUCTION ESTHETIQUE	73
B) LE PAYSAGE, CREATEUR DE RELATIONS SOCIALES NOUVELLES	74
C) PAYSAGE ET NEGOCIATION : UNE REUSSITE SOUS CONDITION	75
D) AUTRES PISTES DE RECHERCHE.....	76
E) PROLONGEMENT THEORIQUE.....	78
V - VALORISATION DES TRAVAUX.....	79
VI - BIBLIOGRAPHIE	79

I - RAPPEL DE L'OBJECTIF DU PROJET, CALENDRIER ET PARTICIPANTS

A) *Rappel de l'objectif*

L'objectif de ce projet est d'analyser comment le paysage peut-être objet et outil de négociation dans un projet de développement local. Nous nous situons dans une perspective de connaissance générale et dans une perspective appliquée d'aide à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques.

A cette fin, l'analyse d'un dispositif de négociation, au sens d'un réseau d'acteurs impliqués dans la conception d'un projet de développement associant agriculture et collectivités locales, a été réalisée. Ce dispositif fonctionne sous une forme participative associant acteurs locaux et chercheurs. Un rôle majeur de l'équipe interdisciplinaire est de proposer aux acteurs, à certaines étapes de la négociation, des documents (cartes, photos, schémas, etc) représentant les traces matérielles du paysage et de ses dynamiques.

Il s'agit d'élaborer et de tester un protocole permettant d'articuler, suivi de procédures de négociation locales, identification des représentations sociales des paysages et diagnostic agronomique et géographique du paysage. L'investigation porte sur les relations et les tensions entre les représentations sociales du paysage exprimées dans leur contexte (rapport au territoire, réseaux sociaux, politiques publiques) et révélées par le choix d'actions d'aménagement et les formes spatiales induites. Dans ce cadre, l'analyse et l'évaluation de l'effet des politiques publiques sur le paysage et leurs représentations est traitée en deux étapes :

1 - analyse des politiques qui se sont succédé sur le territoire : limites, cohérences et incohérences dans une dynamique de développement local ; analyse comparative des effets des différentes politiques sur les transformations des paysages et l'évolution des représentations. Nous avons attaché une importance particulière à la construction locale de projet relevant de politiques publiques émanant de la Région Rhône – Alpes, principalement l'analyse de la mise en œuvre d'un Contrat Global de Développement (CGD) qui mobilise un certain nombre d'acteurs locaux dans une démarche de négociation sur des thèmes précis de développement.

Cette analyse a pour but de mieux comprendre les idées des acteurs qui se sont exprimées à travers le CGD et repérer celles qui ont été reprises dans le cadre de notre dispositif de négociation et de réflexion prospective.

2 - vision prospective : comment et quelles conditions doivent être réunies pour améliorer les cohérences et synergies entre nouvelles politiques publiques et dynamiques locales ?

B) Rappel du calendrier

Dates	Novembre 1998	Juin 1999	Août 2000	Septembre 2001
Calendrier du projet local	Mise en place d'un groupe d'acteurs locaux	Fonctionnement du groupe : diagnostics, projets, scénarios	Fin de la conception du projet agriculture/collectivités	Mise en œuvre du projet
Calendrier de la recherche	1- Représentations sociales des paysages			
	Enquêtes auprès des acteurs informels en situation d'observation et de fréquentation du paysage, promeneurs touristes résidants	Fin des entretien, interprétation (identification de modèle paysagers) et mise en débat dans le groupe		
	2- Rôle des formes de l'activité agricole dans la construction du paysage			
	Enquête en exploitation, (pratique dans le territoire évolution de celle-ci, relation avec le système de production. Observation et cartographie des états du paysage (typologie des versants)	Mise en débat dans le groupe local	Outil de représentation du paysage tenant compte des points de vue des acteurs.	
	3- Mobilisation des acteurs et démarche participative de négociation :			
	Identification des acteurs et mise en place du dispositif de négociation	Suivi du groupe construction de la lecture collective du paysage, analyse de la façon dont les acteurs interprètent, progressivement avec l'avancée des négociation, l'état du paysage (rôle des changements agricoles, de l'urbanisation des différentes politiques etc.	Evolution des représentations des acteurs suivi et résolution des décalages entre acteurs	
	4- Impact des politiques sur les représentations sociales du paysage et les projets des acteurs			
	Analyse de l'impact des politiques passées (enquêtes) Les politiques appliquées : identification et contenu. Entretien auprès des acteurs locaux pour analyser la façon dont il les conçoivent et les interprètent.	Mise en débat dans le groupe local, interviews d'acteurs.	Enseignements Bilan de l'opération de négociation et vision prospective.	
	Synthèse interdisciplinaire : Synthèse des thèmes ci-dessus exposés connaissances générales acquises , aide à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques, utilité et limites de la recherche participative dans un processus de négociation locale.			

C) Conformité des réalisations au projet initial.

En terme d'objectif, les résultats sont conformes aux préentions affichées dans le projet initial. En effet, l'instrumentation du paysage comme objet de négociation a effectivement eu lieu. Le planning a globalement été respecté et même devancé.

Toutefois, en terme de démarche, il n'a pas toujours été possible de débattre comme nous l'aurions souhaité avec les acteurs sur le paysage. La nécessité de construire des actions de développement a pris beaucoup de temps ; aussi, l'urgence de l'action raccourcissait le recul nécessaire aux chercheurs pour utiliser le paysage d'une manière optimale pour instruire ces actions dans le cadre du dispositif. D'autre part, certains outils et connaissances qu'il était prévu de mettre en débat dans le groupe, n'ont pas pu être insérés en raison du décalage entre la durée prévue des débats et leur durée effective.

Certaines connaissances scientifico-techniques ont en effet suscité des dialogues particulièrement riches mais qui ont, dans le même mouvement, rendue impossible l'insertion de connaissances supplémentaires.

Enfin il n'a pas été possible de revenir sur des enquêtes interpersonnelles en fin de dispositif en raison de l'indisponibilité des acteurs locaux à cette période (décembre 2000) (ils se trouvaient en pleine saison touristique).

D) Participants au projet

Participants au projet :
François Papy ; Directeur de recherche Centre de Versailles – Grignon B.P.01 78850 THIVERVAL-GRIGNON tél. :01 30 81 54 16
Fleury Philippe , Animateur et ingénieur de recherche/ développement. GIS Alpes du Nord/ SUACI Montagne. 11, rue Métropole 73000 Chambéry Tél. : 04 79 70 77 77
Guisepelli Emmanuel , Chargé de mission et doctorant, laboratoire LADYSS/ CNRS GIS Alpes du Nord/ SUACI Montagne. 11, rue Métropole 73000 Chambéry Tél. : 04 79 70 77 72
Moisan Hervé , Ingénieur de recherche. INRA-SAD APT, Route de Saint Cyr, 78026 Versailles cedex 01 30 83 33 85
Perron Loïc , Ingénieur de recherche/ développement GIS Alpes du Nord/ SUACI Montagne. 11, rue Métropole 73000 Chambéry Tél. : 04 79 70 77 78

E) Relations et contacts

Luginbühl Yves	Géographe, CNRS, LADYSS
Dobremez Laurent	Socio-économiste, CEMAGREF, AMM
Roybin Daniel	Agro-économiste INRA-SAD APT
Delattre Frederic	Economiste, GIS Alpes du Nord /SUACI Montagne
Thinon Pascal	Géographe INRA-SAD APT
Havet Alain	zootechnicien INRA-SAD APT
Vianney Gisèle	Géographe INRA-SAD APT
Fleury André	Agronome INRA-SAD APT
Mathieu Anne	Agronome INRA-SAD APT

II - METHODOLOGIE ET GRANDES ETAPES DE LA DEMARCHE

Avant de présenter la méthodologie détaillée des différentes approches thématiques de notre projet, nous exposons ici la méthodologie globale de notre démarche, le principe et les phases qui en ont constitué les moments importants.

I - Une méthode centrée sur l'analyse d'un dispositif d'acteurs

Notre démarche relève des concepts de la recherche participative ; elle associe mobilisation et construction d'un groupe d'acteurs représentatifs d'un territoire et analyse de ce territoire et du dispositif d'acteurs. L'objet de ce dispositif était de réfléchir aux modalités d'un développement durable de l'agriculture. Les fonctions de recherche et d'animation de ce groupe ont clairement été séparées. Dans le cadre de ces débats, nous avons émis l'hypothèse que le paysage était susceptible d'émerger comme un élément important de discussion voire de négociation au sein du dispositif.

La cohérence globale de notre démarche repose donc sur l'hypothèse que le paysage est un objet qui se négocie de manière consciente et collective pour résoudre les problèmes liés à l'activité agricole et à ses conséquences paysagères et environnementales mais aussi pour approcher l'agriculture dans ses relations avec l'urbanisation, les activités touristiques etc.

Le fondement de notre approche est de s'intéresser à la construction du paysage à partir de l'interprétation que lui en donnent les acteurs locaux en conjuguant parallèlement une approche scientifique - pas seulement du paysage lui-même - mais aussi du territoire dans ses dynamiques et ses évolutions pour saisir les systèmes d'actions dans lequel s'inscrit notre dispositif. Un groupe d'acteurs – quel qu'il soit - en situation de réflexion ou de négociation est en étroite interaction avec la dynamique de ces systèmes (MERMET 1998) ; l'enjeu est alors de voir ce que ce groupe est susceptible d'apporter par rapport à la situation antérieure à sa constitution. Notre méthode s'est donc décomposée en deux grandes phases successives :

1-Une phase exploratoire de diagnostic du territoire et de prospection approfondie auprès des acteurs locaux en vue de la constitution du dispositif : les disciplines sociologique, géographique et agronomique ont été mobilisées pour comprendre les systèmes d'actions à l'œuvre avec les discours et les pratiques qui s'y rapportent. **Plusieurs recherches ont été conduites simultanément** : représentations sociales du paysage (enquêtes auprès de différents acteurs formels et informels du territoire), approche agronomique et géographique du paysage (histoire du développement, politiques ayant eu un impact fort sur le territoire, exploration de données statistiques sur population et agriculture, enquêtes techniques en exploitation, études paysagères), jeux d'acteurs et formes de coordinations sociales (enquêtes auprès des élus et agriculteurs complétées par l'examen de politiques publiques communales et intercommunales tenant compte des projets d'acteurs).

2-Une phase d'animation de groupe qui a consisté à construire, sur la base de méthode prospective et dans un aller-retour entre acteurs et chercheurs/animateurs, les objectifs à atteindre pour un développement durable de l'agriculture et les conditions de sa réalisation. Cette phase d'animation est fondée sur un dispositif fonctionnant en temps réel associant acteurs et chercheurs. L'animation du groupe a été assurée par un médiateur formé aux techniques d'animation d'atelier prospectif. Notre démarche a donc l'originalité de s'appuyer sur un groupe d'acteurs où les chercheurs peuvent suivre l'évolution progressive de

la construction d'un avenir de l'agriculture où les paysages et les représentations qui leur sont liées prennent part au projet. Pour mieux comprendre comment collectivement les réflexions se construisent, nous avons comparé notre approche avec une démarche collective d'acteurs mobilisés dans le cadre d'un contrat global de développement (CGD) et qui s'est déroulé dans notre zone d'étude.

II - Une cohérence acteurs/ territoire/ activités pour conduire les réflexions du groupe

Nous avons réalisé une approche avec trois entrées : acteurs, territoire et activités. Il est important de signaler que les différentes disciplines (géographie, sociologie, agronomie et socio-économie) mobilisées ne s'organisent pas en fonction ces entrées (par exemple la sociologie pour l'entrée « acteur », la géographie pour l'entrée « territoire » etc.). Notre choix a été d'associer plusieurs disciplines pour chaque entrée afin de parvenir, du début à la fin du processus, à une cohérence d'ensemble.

L'analyse des discours et des réseaux d'acteurs s'est faite à l'aide d'une série d'enquêtes (46 auprès des touristes et habitants des lieux, 16 auprès des élus locaux, 12 auprès des agriculteurs). Ces enquêtes permettent d'identifier les représentations des paysages et de l'agriculture ainsi que les réseaux sociaux qui existent dans le territoire. Elles avaient pour objectif de renseigner sur le statut du paysage (autant pour les acteurs locaux que pour les promeneurs), les valeurs qui s'y rapportent, son rôle dans les projets locaux, et les fonctions attribuées ou attendues de l'agriculture.

Les enquêtes individuelles auprès de différents acteurs et promeneurs permettent de comprendre en profondeur les représentations et stratégies des groupes sociaux. Elles éclairent ce qui n'est dit souvent qu'à demi-mot au sein d'un dispositif d'acteurs et mettent en lumière – pour le chercheur du moins - les stratégies catégorielles auxquelles se rattache tel ou tel choix de développement. **A partir de cette base, il est possible de comprendre l'évolution progressive dans le groupe local du sens et de l'importance du paysage par rapport à la construction d'objectifs de développement durable.** La connaissance des représentations et des objectifs de développement en enquêtes individuelles permet ensuite au chercheur impliqué dans une démarche participative de groupe soit d'opter pour une intervention favorisant la conscientisation progressive des représentations de chacun soit de porter directement au groupe les connaissances des différentes représentations pour favoriser la discussion.

L'analyse du territoire a consisté à en comprendre les logiques de fonctionnement dans sa structure (analyse de cartes), sa physionomie (répartition des composantes paysagères) et sa dynamique (indicateurs visuels de son évolution). Cette approche permet d'éclairer sur la distribution spatiale du fait agricole par rapport aux autres composantes de l'espace ainsi que sur les recompositions socio-spatiales qui ont contribué au cours de l'histoire à modifier les rapports sociaux et qui ont eu des incidences plus ou moins directes sur les paysages. **L'analyse des tournants décisifs qu'a connus le territoire au cours de son développement – notamment à travers l'examen de politiques publiques qui en ont le plus profondément marqué la destinée - permet de mieux comprendre autour de quels enjeux gravitent les paysages et les représentations qui leur sont liées.** Cette approche nous a permis de dresser un diagnostic du territoire et du paysage et de les mettre en correspondance avec les dynamiques des exploitations agricoles, ce qui permet d'en expliquer l'état actuel. L'utilité de ce diagnostic n'a pas pour unique but de servir une démarche d'expert mais doit dans notre cas servir d'éléments de dialogue pour une concertation sur le paysage : « *Un diagnostic*

territorial en vue d'une gestion du paysage se conçoit plus [...] comme un arrêt sur image du film de son évolution et donc comme un outil d'accompagnement d'aide à la décision que comme un constat préalable et figé. Dès lors ceux qui réalisent et mettent en œuvre ces outils ne peuvent se positionner uniquement comme des chargés d'étude mais des accompagnateurs de stratégies et de décision » (Janin 1995).

L'analyse des activités, déjà en grande partie prise en charge par l'analyse du territoire, concerne ici surtout les logiques d'actions agricoles. **Cette analyse montre comment ces logiques façonnent le paysage et quelles sont les marges de manœuvre techniques possibles dans les exploitations pour prendre en compte les attentes de la société en matière de gestion du paysage, de l'environnement. Ceci nous aide à mieux comprendre le discours des acteurs dans le dispositif de concertation.** A partir d'observations sur le terrain de la dynamique de la végétation, d'enquêtes techniques en exploitations (40 enquêtes en tout), il a été possible de dresser une typologie des exploitations agricoles (typologie fondée sur le type de production, le type de cheptel, la taille de l'exploitation et les droits à produire) qui renseigne sur la structure sociale des exploitations présentes dans notre territoire d'étude et de décliner, pour chaque type, des indicateurs de durabilité. Recoupée aux indicateurs visuels mis en exergue dans l'analyse territoriale, cette typologie a été spatialisée de manière à superposer structures sociales et formes paysagères. Cette mise en correspondance entre typologie des exploitations et typologie des versants (typologie faite en fonction des rapports de proportion et des combinaisons entre parties agricoles et forestières d'un versant donné) permet ainsi de visualiser les structures agricoles qui existent dans un espace donné (Lustenberger, 1998). Il ne s'agit pas ici d'établir un lien direct de cause à effet car il y a dans le paysage des formes héritées dont les activités actuelles n'ont parfois rien à voir ; de plus, une même structure sociale peut s'inscrire dans des contextes paysagers différents pour des raisons liées aussi bien à l'histoire du développement qu'à des conditions physiques (géomorphologie, géologie, pédologie) ou climatiques (exposition, régime hydrique, altitude, dynamique de la végétation, humidité relative etc.). **Il s'agit de montrer, de façon adaptée au contexte local, les exploitations qui existent dans un contexte paysager donné. L'objectif est de renseigner sur l'état actuel des rapports entre agriculture et paysages, d'en montrer la dynamique et la durabilité en fonction du contexte physique ; ceci de manière à faire s'interroger les acteurs sur les orientations paysagères qu'ils ont choisies et sur la cohérence de leur choix avec les systèmes productifs existants.** Couplée aux connaissances sur les représentations sociales, cette démarche a donc pour but de faciliter des actions sur les paysages en cohérence avec les activités agricoles et avec les représentations sociales des acteurs locaux tout en tenant compte des représentations extérieures. Ces approches combinées servent ainsi à mettre en adéquation les discours avec les pratiques en renvoyant à une matérialité précise.

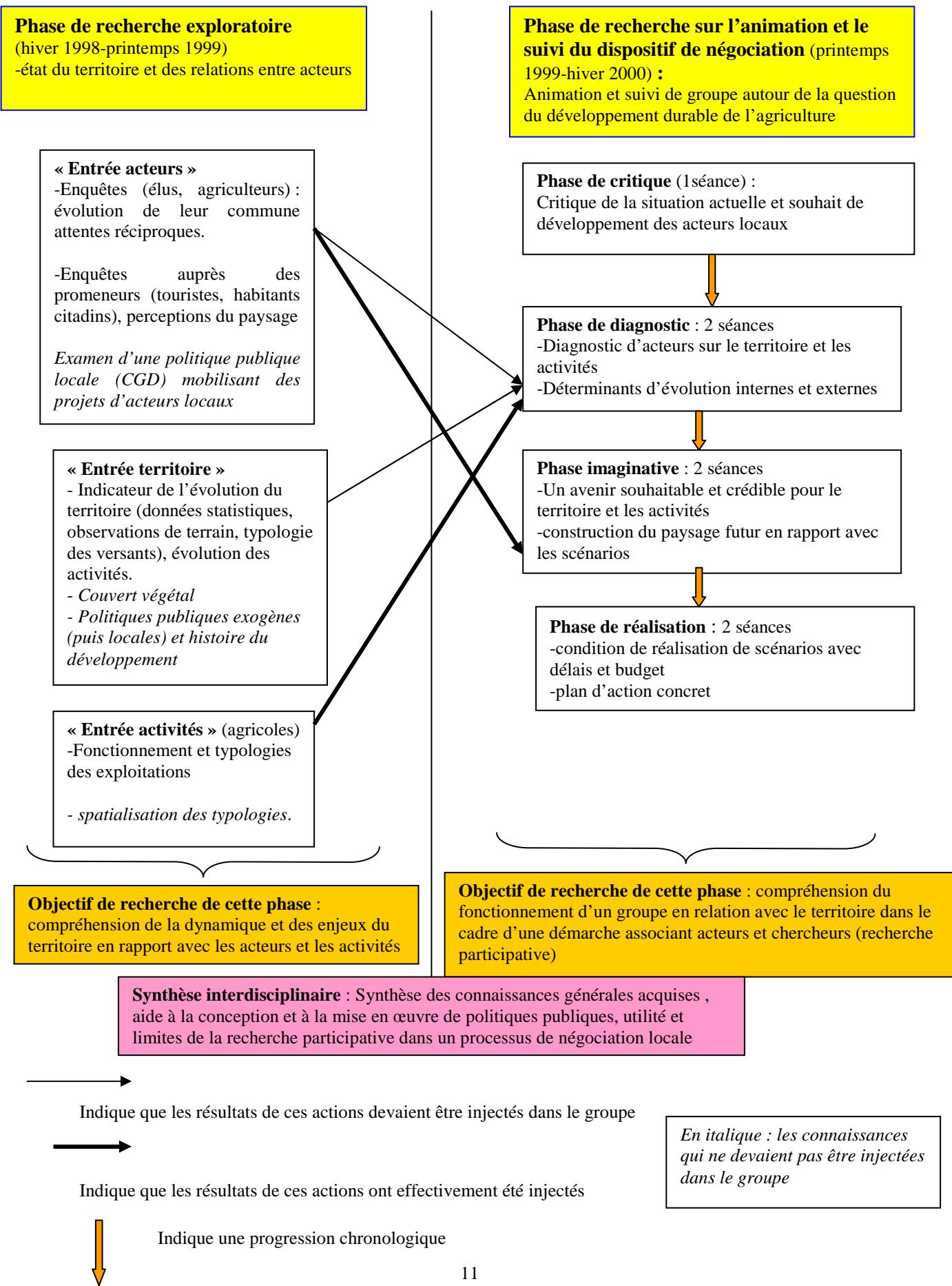
Nous n'avons donc pas privilégié une seule entrée pour le paysage, nous l'avons considéré comme un thème transversal aux différentes méthodes utilisées pour approcher les acteurs, le territoire et les activités. Par la combinaison de chacun de ces thèmes, nous avons cherché à comprendre le paysage dans toute ses dimensions : subjectives, objectives et en tant qu'objet potentiel de négociation.

Le choix fait par l'équipe de recherche de mettre les points de vue des acteurs au centre des réflexions a permis de mettre en correspondance des outils et des connaissances que la plupart des démarches de recherche disciplinaire (aussi bien de recherche action que de recherche théorique) font habituellement fonctionner séparément.

Ainsi, les connaissances des représentations sociales ont permis de mettre en évidence les représentations des paysages des différents acteurs, et de voir si pour certains (élus notamment) ces représentations ont des conséquences sur les politiques publiques communales qu'ils définissent. Les éclairages qu'apportent l'analyse de la dynamique du territoire et l'histoire du développement local, avec notamment l'étude de l'impact des politiques publiques passées (tels que le Plan Neige qui a profondément recomposé le territoire), permettent de montrer la toile de fond sur laquelle sont discutés les problèmes relatifs aux paysages et à l'entretien de l'espace : derrière les aspects formels et les valeurs qui s'y rapportent se discute la question des inégalités entre communes touristiques et communes non touristiques. Les connaissances sur les activités agricoles apportent des éléments de réponse sur la pertinence des actions paysagères envisagées collectivement, leur durabilité et leur réelle portée.

Ces approches combinées ont donc permis de comprendre le cadre dans lequel prendrait forme la tournure des réflexions collectives sur le sujet de l'agriculture durable, d'évaluer la portée de ces réflexions et de donner des éléments « objectifs » de comparaison pour discuter de la pertinence des orientations souhaitées par le groupe d'acteurs. Les deux phases « exploratoire » et d'animation constituent donc des moments différents et complémentaires qui ont été source d'enseignements particulièrement riches.

Figure 1 : Méthodologie du dispositif de recherche action analysé



Il est besoin de donner quelques explications au schéma précédent.

D'une part, il présente les deux étapes du déroulement du projet : une étape préliminaire (ou phase exploratoire) et une étape d'animation du dispositif d'acteurs (ou phase d'animation) qui est elle-même objet de recherche pour l'équipe scientifique.

Ces deux étapes constituent la trame de fond du déroulement de nos recherches en Tarentaise. La phase exploratoire a donc précédé la phase d'animation (même si en fin de processus quelques enquêtes d'appoint ont été jugées nécessaires pour mieux comprendre l'envergure des enjeux qui ont émergé dans notre dispositif d'acteurs).

D'autre part, toutes les connaissances acquises dans la phase exploratoire de recherche n'avaient pas pour objectif d'être formalisées pour être mises en débat dans le groupe. La plupart d'entre elles avaient un but de compréhension globale des enjeux liés au territoire et aux activités pour mettre en perspective, en séances de travail restreintes de l'équipe de recherche, les pistes de développement identifiées par les acteurs.

Les connaissances qui devaient être injectées dans le dispositif concernaient des informations sur l'évolution de l'agriculture essentiellement ; il était jugé nécessaire par l'équipe de recherche de les insérer après une phase d'auto-évaluation diagnostique par les acteurs pour que ceux-ci puissent mesurer les similitudes et différences entre leurs approches du territoire et l'approche effectuée par les chercheurs.

Enfin les décalages entre les connaissances qui devaient être insérées et celles qu'il a effectivement été possible de mettre en débat (flèche grasses/flèche maigres dans le schéma) s'expliquent par la tournure qu'ont prise les discussions lors de la présentation de certaines connaissances (typologie des exploitations notamment). En effet, les débats se sont avérés particulièrement riches et pertinents, ce qui a conduit l'équipe de recherche/animation à restreindre le nombre d'outils de débats qu'elle comptait introduire pour ne pas entraver le dialogue.

Les acteurs, et ceci est un résultat important, ont en définitive besoin de peu de connaissances pour débattre de l'avenir de leur territoire.

III - Méthodes spécifiques à cette recherche

Nous présentons ici quelques démarches qui ont été mises en œuvre de façon très spécifique dans cette recherche : l'interprétation des enquêtes et l'animation de groupe. Les autres méthodes feront l'objet d'un exposé plus concis car elles sont connues et plus classiques.

1) Méthodologie des enquêtes auprès des acteurs

Toutes les enquêtes que nous avons menées sont des enquêtes semi-directives conçues chacune selon les thèmes précis que nous avions besoin de connaître par rapport à notre problématique du paysage comme objet de négociation. Chaque thème comportait une série de questions servant de grille de conduite des entretiens pour l'enquêteur. Dans ces thèmes, les personnes interrogées construisent librement leur réponse. Toutes les enquêtes ont été enregistrées sur autorisation des enquêtés puis retranscrites exhaustivement.

Deux grands types d'enquêtes ont été effectuées :

1-Des enquêtes auprès de promeneurs (touristes, habitant des lieux, citadins de la région) pour voir comment ceux-ci perçoivent les paysages et comment ils les décrivent et/ou les vivent. Ces enquêtes sont centrées sur le paysage. Elles ont pour but de connaître les éléments paysagers qui font sens ou non pour les personnes enquêtées, les valeurs attribuées à ces éléments et a fortiori les perceptions de l'agriculture à travers le paysage.

2-Des enquêtes auprès des acteurs locaux (élus, agriculteurs) pour voir si dans le cadre de l'évolution de leur territoire et des relations agriculture / collectivité le paysage émerge comme l'une de leurs préoccupations. Les thèmes choisis sont larges et concernent aussi bien l'évolution du territoire et des activités que les politiques publiques locales, les attentes vis-à-vis de l'agriculture et le paysage. A la différence des enquêtes auprès des promeneurs, ces enquêtes n'étaient donc pas centrées sur le paysage mais devaient permettre d'analyser si le paysage appartient ou non au système de représentation de l'acteur et, le cas échéant, de préciser le contenu que celui-ci lui donne.

Nous proposons de dérouler les méthodes utilisées selon ces deux points.

A) Les enquêtes auprès des promeneurs : principe, contenu, dépouillement

Principe

Il est légitime de se poser la question des représentations des paysages des touristes, des citadins proches, des promeneurs en règle générale car ils représentent ce que l'on pourrait appeler la « société globale » c'est-à-dire qu'ils véhiculent certains modèles de paysage (qui ont une profondeur historique) et certaines perceptions de l'agriculture qui, souvent, ne correspondent pas aux modèles des acteurs locaux. Leurs représentations sont répandues dans l'ensemble de la société, elles sont plus ou moins extérieures au territoire local, mais elles ont pourtant une importance auprès des acteurs locaux, en particulier dans un territoire comme la Tarentaise qui tire près de 80% de son revenu des activités touristiques.

Les connaissances des représentations de la société globale dans notre méthodologie doivent permettre d'analyser les différences entre représentations locales (acteurs locaux aussi bien acteurs formels – élus municipaux, cantonaux, départementaux – qu'acteurs informels agriculteurs, ruraux non agriculteurs) et représentations globales (acteurs informels extérieurs : touristes, citadins). En aucun cas, ces connaissances n'ont comme objectif de servir d'outil pour les acteurs en vue de rendre d'éventuelles actions paysagères conformes aux représentations globales. Si tel était le cas, le paysage serait réduit à de la mise en scène et ne serait plus opérateur pour penser des actions de développement agricole. Cependant, ces connaissances sur les représentations des paysages peuvent éclairer les acteurs locaux sur les points de convergence à trouver entre les différentes représentations et ainsi aider à définir des priorités d'actions.

Contenu

Les enquêtes semi-directives à destination essentiellement des promeneurs faisaient suite à un programme de travail déjà engagé dans le cadre du GIS Alpes du Nord entre 1996 et 1998 et dont les résultats ont permis de dégager des modèles paysagers (schèmes cognitifs permettant de qualifier un espace et de l'instituer en paysage, Cadiou & Luginbühl 1995) et des modes de lecture différenciés de la friche et de l'urbanisation.

Les enquêtes de terrain se sont déroulées sur des itinéraires de promenade. Ce procédé est très enrichissant même si on se heurte à quelques difficultés pratiques. Les gens ne veulent pas toujours se prêter à une interview, et il arrivait parfois de ne rencontrer personne. De plus, le choix d'interviewer les personnes sur leur lieux de promenade rend hasardeux le contingent des enquêtés s'il est recherché un taux de représentativité des différentes catégories socioprofessionnelles par exemple. Toutefois, nous avons questionné les personnes sur leur CSP et considéré cette information comme ne pouvant expliquer des différences dans la manière de lire les paysages. Nous n'avons, en effet, trouvé aucune relation entre CSP et

représentations des paysages confirmant ainsi des résultats antérieurs (Guiseppelli 1997), sauf quand il s'agit des agriculteurs et de quelques spécialistes du paysage : les cadres supérieurs font certes des descriptions apparemment plus abondantes que les cadres moyens et les ouvriers mais leur représentations des paysages diffèrent peu car **ce qui guide les manières de lire les paysages de montagne et l'agriculture dépend beaucoup de la connaissance de la montagne et des milieux agricoles.** La lecture dépend également beaucoup du lieu de vie des personnes enquêtées : un citadin étant en règle générale moins familier du milieu agricole que les résidants de longue date en milieu rural.

L'avantage d'interroger les gens sur les sentiers de randonnées qu'ils fréquentent est de pouvoir observer en même temps discours et pratiques des personnes enquêtées. Par ailleurs, l'effet de déplacement produit une plus grande facilité pour répondre aux questions : souvent les entretiens prenaient la tournure d'une conversation. Pour le chercheur, il s'agit de choisir des chemins de randonnée qui offrent assez de diversité paysagères pour rendre compte des différents problèmes rencontrés en Tarentaise et plus globalement dans les Alpes du Nord.

Nous nous sommes attachés à analyser les caractéristiques générales des paysages les plus appréciés et les plus cités (idem pour ceux qui le sont moins) afin d'établir une description-type des paysages de montagne. Le questionnaire est composé d'une fiche d'identité aussi complète que possible de chaque personne et une quarantaine de questions regroupées sous 6 thèmes.

Le choix des thèmes a été justifié par une préoccupation de connaître les représentations de la montagne et la manière dont l'agriculture est perçue à travers le paysage.

-Les deux premiers thèmes (perception de l'espace de montagne, évolution du milieu) s'intéressent aux perceptions du paysage : comment les personnes enquêtées décrivent les paysages qu'elles traversent ? A quelles lectures sociales des paysages leur description renvoient-elles ? Ces deux rubriques cherchent également à enregistrer les manières de voir les dynamiques et les menaces qui pèsent sur le paysage, ceci était fondé sur l'hypothèse que la dynamique et les problèmes paysagers identifiés ne sont pas les mêmes pour les uns et pour les autres.

-Le thème suivant (pratiques des « usagers » dans le territoire) s'intéresse aux pratiques des enquêtés ; leurs pratiques du territoire sont-elles corrélées à leurs perceptions ? Dans quelles mesures les pratiques influencent les perceptions ?

-Les deux thèmes suivants (représentations du fonctionnement du territoire, perception des paysages et perception des produits agricoles) s'intéressent principalement aux relations entre l'agriculture et le paysage : est-ce que l'impact de l'agriculture sur le paysage est perçu et, si tel est le cas, comment ces relations sont perçues ? Les activités d'élevage de montagne sont-elles différentes de celles d'autres régions et, si tel est le cas, en quoi ?

-La rubrique 'questions générales' regroupe des questions qui ne sont pas liées à l'observation directe du paysage. Ces questions visent à cerner les références sociales qui peuvent éventuellement influencer les perceptions et les représentations. Cette dernière rubrique contient aussi un certain nombre de questions qui s'intéressent aux habitudes de lecture et télévisuelles des personnes enquêtées.

Ces entretiens se terminaient sur un choix de photographies présentant divers paysages de montagne. Les choix de ces photographies - aux caractéristiques paysagères précises (paysages de hauts sommets, paysages agricoles, paysages présentant une forte urbanisation...) - ont été recoupés avec les descripteurs utilisés par les promeneurs pour qualifier le paysage qu'ils traversaient.

Dépouillement

La méthode de dépouillement a consisté pour chaque enquête à une analyse des descripteurs, phrases et expressions mobilisés pour lire un paysage donné. Selon les éléments paysagers que chaque enquêté cite ou ne cite pas, **les valeurs attribuées à ces éléments et les perceptions des activités agricoles qui leurs sont liées nous pouvons identifier différents types de représentations sociales des paysages.** Ces discours ont ensuite été recoupés avec les pratiques des enquêtés (pratiques de randonnées circuits choisis, raisons de ces choix). On parvient ainsi à dégager des modes de lecture du paysage que nous validons finalement également en référence au choix de photographies en fin d'entretien.. Ces références ont été comparées à des représentations sociales mises en exergue dans la littérature scientifique. Chaque enquête a fait l'objet de lectures et relectures approfondies pour éviter dans un premier temps de ne faire qu'une entrée par thème. Cette entrée seule est réductrice et casse la logique du discours car tous les thèmes ne viennent pas de la même manière et arrivent souvent dans un ordre différent suivant les personnes. Mais une fois la cohérence du discours repérée, **les thèmes sont reportés en colonne sur un tableau et les enquêtes en ligne avec les phrases significatives qui s'y rapportent. On parvient ainsi à faire une lecture à double entrée : une entrée en ligne qui cherche à garder la cohérence de chaque enquête où la fiche d'identité de chaque individu est rattachée et une entrée en colonne qui permet de faire une entrée un peu plus statistique et globale d'un thème considéré à travers les différentes enquêtes.**

B) Les enquêtes auprès des acteurs et habitants : principes, contenu, dépouillement.

Principe :

L'objectif de ces entretiens était de faire s'exprimer les acteurs sur le territoire de leur commune et plus globalement de leur vallée : les grandes logiques de développement qui par le passé en ont le plus profondément marqué la destinée, un diagnostic de la situation actuelle sur les atouts et les problèmes selon eux, les priorités de développement qu'ils désirent voir émerger pour leur commune et leur vallée à court et moyen terme.

Les enquêtes ont concerné les élus locaux : maires, conseillers généraux, élus de la chambre d'agriculture mais également représentants d'association et habitants des lieux. Ces enquêtes se sont déroulées dans les locaux de fonction des différents acteurs ou à leur domicile.

Ces enquêtes ont pour but de connaître la manière dont chaque acteur fait le diagnostic de son territoire : évolution de sa commune, priorités de développement ; attentes vis-à-vis de l'agriculture... est-ce que le paysage entre comme une composante dans cette perspective ? Quels concepts et quel langage utilise-t-il ?

Les enquêtes ont cherché à recueillir des informations d'ordre affectif : celles qui ont trait à la part non objectivable du diagnostic. Cet aspect est aussi important que les informations cognitives (c'est-à-dire objectives et se rapportant à la description des faits) car à travers l'affectif, il est possible de distinguer les centres d'intérêt de chaque personne interrogée et les rapports sociaux qu'elle entretient avec les autres acteurs de sa commune et de la vallée : comment le sujet ressent-il le domaine en question ? Quelles sont ses attitudes ? Quel est son vécu à ce propos ? C'est autour de l'affectif que se cristallisent les non-dits qui peuvent influencer en groupe l'objet de la négociation.

Ces questions sont autant de pistes qui aident à mettre en lumière les convictions profondes de chaque acteur en même temps que sa motivation à travailler dans un groupe.

Interroger les acteurs à la fois sur l'affectif et sur le cognitif permet donc au chercheur de resituer l'acteur dans sa dimension individuelle et sociale et de comprendre par la suite, à la lumière d'un regard plus complet, la dynamique d'un groupe de réflexion et son avancée par rapport à la situation de départ.

Contenu :

Les enquêtes semi-directives auprès des acteurs locaux portaient principalement sur l'évolution des communes en terme d'activités, de population, quelques renseignements sur la politique de l'habitat, les potentialités de développement (informations plutôt d'ordre cognitif), leurs attentes vis-à-vis de l'agriculture, la pertinence d'un groupe local pour une réflexion sur le développement durable, les personnes qu'ils verraient ou non dans ce groupe, leur participation éventuelle (informations plutôt d'ordre affectif).

L'enquête comportait une fiche d'identité complète de l'acteur. Les thèmes abordés étaient vastes: *Tourisme* (dynamique, localisation de l'activité, projet de développement éventuel, point forts/ faibles...), *population* (évolution, pression foncière, nouvelles attentes...), *enjeux et problèmes environnementaux* (problèmes, évolution des paysages, zone à enjeu, politique,...) *agriculture dans la commune* (évolution, atouts et points faibles), *place et rôle de l'agriculture aujourd'hui*, (relation agriculteurs autres acteurs, perception du rôle de l'agriculture, enjeux d'une agriculture durable, priorités de la commune vis-à-vis de l'agriculture...), *Forêt* (propriété, mode de gestion, essences, reboisement...), *Politiques publiques intercommunales en Moyenne Tarentaise* (principales politiques, contrat de pays CGD objectifs enjeux...).

L'effet du questionnaire sur la nature des réponses est minoré par le caractère ouvert que prenait la discussion. L'enquêté était libre de lier les thèmes entre eux à sa manière notamment en ce qui concerne les paysages et les attributs qui lui sont corrélés.

Dépouillement

Le dépouillement des enquêtes « acteurs » s'est révélé plus complexe que les enquêtes auprès des promeneurs car les thèmes ne sont pas ici focalisés sur le paysage. La question était de savoir si oui ou non le paysage émergeait comme une préoccupation des acteurs locaux, si le terme même de paysage était employé et ce qu'il signifiait. Nous n'avons donc pas effectué un dépouillement pour tous les thèmes définis dans les enquêtes (comme dans les enquêtes sur sentiers de randonnées) car ils sont trop nombreux et complexes. **Nous avons conçu une analyse permettant de faire ressortir la question du paysage et de l'agriculture sans en exagérer l'importance.** Afin d'éviter la confusion possible entre les définitions que chercheurs et acteurs donnent du paysage, il s'agissait de détecter à quel moment le paysage apparaît dans le discours, quels enjeux de gestion et de développement il cristallise, quels attributs lui sont corrélés, quelles portions d'espaces sont qualifiées comme ayant un intérêt paysager et comment le paysage est placé par rapport à la hiérarchie des préoccupations des acteurs. Cette approche permet de faire le point sur les différentes perceptions du territoire et du paysage et de comprendre la place de l'agriculture dans le territoire tout en permettant aux chercheurs la distinction entre leur approche du paysage et l'approche des acteurs. Notre grille de lecture s'est organisée de la façon suivante :

-la hiérarchie des préoccupations des acteurs celle-ci était déterminée en fonction des priorités de développement que l'acteur envisage pour l'avenir de sa commune et de la vallée, pour en renforcer les atouts et en gommer les points faibles (trois questions du questionnaire, réparties dans des thèmes différents étaient prévues à cet effet).

-agriculture et collectivité : évolution de l'agriculture sur la commune, attentes vis-à-vis de l'agriculture, comment les acteurs voient sa fonction, son rôle (rôle d'entretien du cadre de vie, des paysages, de patrimoine, de maintien d'un tissu social...) un thème entier du questionnaire était réservé à cet effet.

-Les aspects du paysage concernés par les mesures de développement ou d'entretien et les attributs qui lui sont liés. Ils sont déterminés en fonction des espaces que l'acteur estime comme ayant besoin d'un entretien, d'un aménagement et en prenant soin de bien distinguer ce qui relève pour lui d'une logique proprement paysagère (c'est-à-dire lorsqu'il emploie le mot paysage) de ce qui relève d'une autre logique (même si les traductions dans le paysage sont visibles). Plusieurs questions spécifiquement paysagères et d'autres qui avaient trait à l'aménagement et la politique urbaine ont été utilisées pour traiter ce thème.

-Les problèmes de l'agriculture perçus par les acteurs. Ce thème concerne les problèmes agricoles tel qu'ils sont perçus et vécus (questions relatives aux rapport entre agriculture et les autres activités) et les politiques éventuelles.

-Les politiques publiques locales citées par les acteurs. Ce thème avait pour but d'avoir l'avis de l'enquêté sur les politiques locales existantes : à l'échelle intercommunale (CGD FGER...) d'une part, à l'échelle communale d'autre part.

Cette partie a été complétée par l'étude de brochures locales d'information sur les actions en cours. Nous avons mis en parallèle les discours des acteurs, les politiques locales qu'ils citaient éventuellement (et celles qu'ils ne citaient pas) pour mettre en adéquation discours et pratiques.

Pour codifier l'interprétation des entretiens, nous avons comme pour les enquêtes auprès des promeneurs opté pour une grille qualitative d'interprétation avec, des procédés plus quantitatifs sur quelques points. Nous avons reporté ces thèmes dans un tableau à double entrée avec en ligne chaque enquêtes et en colonne les thèmes sélectionnés avec les discours qui s'y rapportent.

C) Les enquêtes faites auprès des agriculteurs

(à ne pas confondre avec les enquêtes techniques en exploitation voir paragraphe suivant)
Ces enquêtes ressemblent beaucoup aux enquêtes auprès des élus. Ces enquêtes ont été adaptées pour prendre en compte les caractéristiques de chaque exploitant en même temps que les problèmes qu'il rencontre dans la conduite de son exploitation, dans la gestion de l'espace, dans ses relations avec les habitants. Nous avons interrogé les agriculteurs sur : la hiérarchie de leurs préoccupations (individuelles et collectives), leur avis sur les rôles nouveaux attribués à l'agriculture, les relations avec la collectivité les habitants, la conception de leur métier, mais également ce que représentent les termes de gestion de l'espace et de paysage.

Nous avons ensuite interprété ces entretiens de la même manière que les autres enquêtes en reportant sur un tableau à double entrée avec en ligne les agriculteurs interrogés avec leur « fiche d'identité » et en colonne les thèmes et les phrases types qui s'y rapportent.

D) Les enquêtes techniques en exploitations¹

Ces enquêtes techniques ont été élaborées pour comprendre les logiques de fonctionnement des exploitations agricoles. Ces enquêtes ont été effectuées et dépouillées par Laurent Dobremez (CEMAGREF Grenoble), Loïc Perron, Frédéric Delattre et Romaric Puthod (SUACI/Alpes du Nord).

Au nombre de 40, elles avaient pour but de comprendre, de façon aussi exhaustive que possible, le fonctionnement des exploitations agricoles dans leur ensemble. La grille de lecture des enquêtes était déclinée en différents thèmes qui devaient globalement rendre compte :

- des pratiques et de leur évolution (en particulier sur les usages de l'espace)
- des problèmes rencontrés (organisation du travail, foncier...)
- de l'économie de l'exploitation

Les thèmes abordés concernaient la description globale de l'exploitation, son statut et son histoire, les modes d'utilisation du foncier et l'utilisation ou non d'un alpage, les productions animales (cheptel du chef d'exploitation), l'orientation de la production, l'alimentation du cheptel, les types de bâtiments d'élevage et leur localisation, le travail sur l'exploitation (principales tâches sur l'exploitation, organisation du travail, main d'œuvre, travail de saison) les données économiques, l'avenir de l'exploitation perçu par l'exploitant... Et des thèmes plus secondaires (Travail d'astreinte, questions générales sur les rapports avec le voisinage et les collectivités).

Les dépouillements ont donné lieu à des résultats permettant de typer les exploitations selon leur cheptel, leur taille, leur orientation de production, leur utilisation ou non de l'alpage et leur quota. Elles ont été combinées dans l'analyse des paysages à une typologie des versants.

E) La typologie des versants : caractériser les paysages agricoles

Les grandes évolutions du territoire tarin peuvent être mis en perspective au moins pour partie avec l'évolution de l'agriculture (même si, comme nous le verrons, des politiques publiques non agricoles ont aussi profondément restructuré les lieux). Pour saisir cette dynamique et comprendre de quelle manière elle peut en partie être expliquée par les pratiques agricoles, l'étude des paysages a été effectuée à partir d'une typologie des versants élaborée dans le cadre du GIS Alpes du Nord. Cette typologie consiste à identifier les rapports de proportion et de combinaison entre les parties agricoles et les parties forestières d'un versant donné. Les formes d'organisation urbaine associées sont repérées dans un second temps et sont adaptées en fonction des configurations de terrain mais ne participent pas directement de l'illustration typologique de cet outil d'analyse. La typologie des versants a d'abord été pensée de façon à être recoupée avec la typologie des exploitations de manière à comprendre comment les contraintes de gestion liées à certaines formes paysagères (morphologie des espaces agricoles et des lisières), à l'accessibilité et à la proximité du bâti peuvent influer sur les usages agricoles et leur évolution². Cette typologie a été mise en place à partir de travaux sur cartes et sur photos aériennes à différentes dates au cours du XXème siècle. Les dynamiques

¹ Ces enquêtes ont été effectuées selon la méthode utilisée par le GIS dans le cadre d'un programme européen de recherche sur le développement durable dans les Alpes (programme SAGRI-Alp Sustainable agricultural land use in Mountain Alpin Region).

² « Diagnostic rapide des fonctions du territoire et des enjeux environnementaux » compte rendu de l'année 1999. GIS Alpes du Nord.

paysagères ont été repérées sur un échantillon d'une centaine de versants et ont permis d'en typer les trajectoires d'évolution à l'échelle des Alpes du Nord. Cette phase de travail a été appuyée en Tarentaise par de nombreuses observations de terrain qui ont permis de refaire l'histoire du paysage agricole tarin et de retracer les grandes étapes de l'urbanisation. Cette typologie des versants a été recoupé dans le cadre spécifique de ce projet de recherche avec les données historiques et statistiques collectées sur l'histoire du développement de la Tarentaise depuis une cinquantaine d'années.

2) La méthode de la recherche participative et l'animation du groupe

Rappelons que notre démarche repose sur l'hypothèse qu'un dispositif de négociation où se confrontent les stratégies et les manières de voir des différents acteurs permettrait à ces derniers de construire un projet de développement dans leur territoire **Dans ce dispositif, les chercheurs ont une place qui dépasse la simple observation : ils apportent leur appui et leurs connaissances sur différents points (évolution des paysages, du territoire, de l'agriculture ...) pour alimenter les débats et non pour servir de base exclusive de réflexion.**

Une série de questions se posent alors : est-ce que les tendances sur les paysages identifiées dans les enquêtes préliminaires se retrouvent collectivement ? comment se confrontent les différents points de vue dans la construction d'un projet commun et partagé ? Quelles les évolutions des différents points de vue avec l'avancée de la concertation et de la construction de projet ?

A) l'objet de la négociation

Le paysage n'a pas été posé d'emblée comme une entrée et un support de réflexion du groupe. **L'objectif collectif était de s'interroger sur les conditions de réalisation d'un développement durable appliqué à l'agriculture en Moyenne Tarentaise.** La question a donc d'abord été de savoir ce qui fait enjeux pour les acteurs, ce que sont, à l'échelle du territoire et à l'échelle des exploitations, les objectifs à négocier et comment ils se déclinent dans le territoire.

B) Le fonctionnement du groupe

Un groupe d'une vingtaine d'acteurs (élus de communes rurales, touristiques représentants d'association, agriculteurs) a été constitué, ce qui correspond à un nombre correct pour le bon fonctionnement collectif. L'équipe d'animation est composée de deux animateurs : l'un chargé de la présentation des résultats, l'autre chargé de la maîtrise du fonctionnement du groupe (répartition de la parole, gestion du temps) et un observateur qui est chargé de la prise de notes et éventuellement, dans un temps restreint, chargé d'animer certaines parties spécifiques.

Des temps de synthèse sont prévus pour jalonner l'avancée du travail. Malgré ces grandes orientations, chaque réunion demande une adaptation qui est bien sûr liée, à son fonctionnement, à l'avancée des résultats, mais aussi à la motivation du groupe. Chaque réunion fait donc l'objet d'une préparation sur la base des résultats élaborés dans la séance précédente.

La difficulté est qu'il fallait en même temps prendre le temps de construire un scénario d'évolution et les conditions de réalisation de ce scénario et garder les acteurs assez motivés.

L'autre contrainte est que les réunions ne comportaient pas toujours le même nombre de participants en raison de l'aménagement du temps de chacun. Par exemple, lorsqu'un élu local

était absent il arrivait qu'il se fasse représenter par un délégué municipal qui n'avait peut-être pas les mêmes idées, ni les mêmes stratégies que lui. C'est une contrainte méthodologique que nous avons acceptée ; cette difficulté a été palliée, en partie du moins, par les restitutions et avals collectifs des principales orientations choisies.

C) Le choix de la démarche prospective

Pour les réflexions collectives, nous avons fait le choix de la méthode prospective : méthode de projection dans le long terme d'un système complexe faisant intervenir un grand nombre de combinatoires et proposé comme cadre de discussion pour faire évoluer les points de vue.

Cette méthode suppose de *faire un diagnostic* solide du territoire non seulement par les experts mais également par les acteurs locaux. **Il s'agit donc d'une construction de l'état du monde présent, d'un diagnostic commun de la situation en Tarentaise visant à identifier et analyser les déterminants qui influencent la dynamique du territoire et les priorités de développement.**

Dans le cas de la Tarentaise, la problématique globale de gestion territoriale à long terme soulève l'enjeu de l'équilibre et de la complémentarité entre activités agricoles et touristiques. Différentes échelles de gestion sont alors en jeu : pour ne prendre que l'exemple de l'activité agricole, celle-ci dépend de déterminants à l'échelle d'un bassin de production (organisation de filière) à l'échelle des vallées (allocation du foncier, concurrence de main d'œuvre, organisation communale) à l'échelle des exploitations (reproductions économiques, sociales).

L'élaboration d'images projetées de la phase imaginative (ou prospective figure 1) du système reprend les mêmes éléments que ceux utilisés dans le diagnostic mais en imaginant un ou plusieurs états du système correspondant suivant les cas à des extrapolations tendancielles ou à des situations radicalement différentes de ce que l'on peut imaginer intuitivement. Le but est d'établir une image souhaitable et crédible qui aura ainsi le statut d'objectif politique possible en matière de gestion ; un des enjeux méthodologiques de cette phase est de tester la cohérence et la pertinence des images.

Les cheminements de la phase de réalisation sont des récits permettant de relier la situation présente à l'image projetée du système. Il s'agit de repérer les changements et les choix envisagés pour contribuer à atteindre l'image souhaitée. Ainsi, à partir de cette image, le groupe élabore les conditions de réalisation de son avenir souhaité au moyen de la formalisation d'un plan d'action.

Ces 3 phases de diagnostic, de prospective et de cheminement ont chacune fait l'objet de deux réunions. Elles ont été précédées par une séance de prise de contact avec les acteurs et de formulation de grands objectifs.

D) Méthode de construction des scénarios prospectifs

Les sept séances du groupe ont été déclinées, ainsi que le montre la figure 1, en trois grandes phases : une phase de diagnostic une phase de scénarios, une phase de réalisation précédées d'une phase préparatoire.

La construction des scénarios a reposé sur deux piliers :

- 1) La construction du diagnostic par les acteurs (la construction de ce diagnostic a été appuyée par des connaissances scientifiques apportées par les animateurs du groupe).

2) La formalisation d'un scénario global par les experts qui reprenaient les principales pistes d'évolution repérées par les acteurs à la fin de la phase de diagnostic.

A partir du diagnostic croisé des acteurs et des animateurs, des pistes d'évolution à la fin de la phase de diagnostic ont vu le jour. Les animateurs et les experts en prospective³ ont synthétisé, entre la phase de diagnostic et de scénarios, l'ensemble des réflexions pour formaliser deux pistes d'évolution majeures de l'agriculture à la fois différentes et complémentaires et qui reprenaient les idées forces des acteurs :

-Un scénario lait « durable » qui s'intéressait aux divers types d'agriculture en terme de filière.

-Un scénario agriculture « multifonctionnelle » qui s'intéressait à la manière dont l'agriculture pouvait intégrer de nouvelles pratiques dans ses activités.

Deux sous-groupes ont été formés pour réfléchir sur ces deux scénarios dans le cadre d'un scénario plus global présentant des contraintes accrues pour l'agriculture et une situation conjoncturelle moins favorable. Ce scénario global (voir encadré ci-après) combine des évolutions tendancielles probables par rapport à la situation actuelle et des faits « imprévisibles », (le plus souvent politiques) sortis de l'imagination des animateurs, l'objectif étant de parvenir à une image souhaitée de l'agriculture à 20 ans. Cette méthode de construction de scénario repose sur la théorie de jeux d'acteurs (Piveteau – 1994)⁴.

Le caractère opératoire de cette démarche ne réside pas tant dans la fiabilité de l'image construite que dans la mobilisation des acteurs décidés à réfléchir sur les rapports agriculture société. La volonté de rapprochement traduite par ces scénarios permet la construction de partenariat nouveau en direction d'une stratégie de développement fondée sur un réseau multi-acteur.

Scénario prospectif global (extrait...)

« 2020 : L'Union Européenne comporte 24 états membres ; la PAC a éclaté en 2009 sous de multiples pressions. L'Europe finance désormais des actions de développement rural. L'Europe et les régions sont devenues les deux niveaux institutionnels clés pour les politiques de développement (depuis 2012 la Région Alpes a remplacé les anciennes régions Rhône-Alpes et Franche Comté).

Les quotas laitiers ont disparu, le marché s'est libéralisé. La baisse des prix a accéléré la segmentation du marché national entre un lait de base et des produits luttant sur un marché de la qualité de plus en plus concurrentiel : le consommateur, perdu entre de multiples signes de qualité, reste avare de ses EUROS, et demandeur de qualité sanitaire avant tout (la récente crise du « canard fou » marque les esprits et entraîne un renforcement des réglementations sanitaires).

Les liaisons ferroviaires rapides ont permis d'intensifier les échanges économiques avec l'Italie. La croissance démographique dans les Alpes du Nord se poursuit à un rythme accéléré, les pôles urbains de vallée sont engorgés. (...) »

E) Méthode d'introduction aux questions paysagères

Dans le cadre de la phase prospective, c'est-à-dire de projection dans l'avenir du territoire et des activités, nous avons proposé aux acteurs, travaillant alors en sous-groupes, de construire les modes d'occupation de l'espace et les paysages qu'ils désiraient avoir dans 20 ans. La

³ SUACI/GIS Chambéry, AsCA Paris

⁴ Prospective et territoire : apport d'une réflexion sur le jeu. Coll. Etudes du CEMAGREF, série Gestion des Territoires, n°15, 1995.

question était de savoir comment les acteurs en présence qui ont des enjeux paysagers différents mettaient en confrontation leurs idées sur le paysage. En plus d'une analyse de l'émergence de la question du paysage dans le groupe (où il est apparu dès la première séance), nous sommes passés à une phase plus concrète en projetant sur un tableau de papier des diapositives de paysages actuels sur lesquelles les acteurs ont dessiné eux-mêmes les contours des zones à enjeux.

Nous avons posé aux acteurs des deux groupes de travail la question de comment ils voyaient les paysages en 2020 sur deux versants aux caractéristiques différentes compte tenu du fait que la population (dans le scénario), ne cesse d'augmenter, que les vallées sont engorgées et que se développe une urbanisation autour des villages.

La construction des paysages souhaités devait être pensés en cohérence avec les scénarios d'évolution du territoire et des activités qui les ont élaborées. En plus des questions relatives au scénarios eux-mêmes (visuellement, à quoi ressemblerait la vallée ? population : combien ? qui ? où ? les activités économiques et les services, l'organisation socio-politique, les conflits et enjeux environnementaux/agriculture : combien d'exploitations ? où ? quelles activités, taille, quels modes de fonctionnement ? quels modes d'organisation collectifs, quelles relations avec les organismes professionnels, les collectivités, les acteurs des filières) des questions supplémentaires et spécifiques à cette phase de visualisation ont été posées. Elles ne concernaient pas seulement les paysages eux-mêmes mais aussi et surtout les acteurs et organisations d'acteurs à mobiliser pour le gérer, les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir (type d'exploitation, entreprises ?), les formes de contractualisation (rémunérée ou non ?), les modes de financement (source, destination ?), les conditions de partenariat entre acteurs pour y parvenir notamment les relations entre communes touristiques et communes rurales (types de questions posées : sur les paysages que vous souhaitez, quelles sont les zones à enjeux prioritaires, pourquoi ces zones ? qui pour les gérer/ quel type d'exploitations, selon une contractualisation rémunérée en argent ou par un jeu foncier...).

Cette phase a permis aux acteurs de s'approprier le territoire à travers le paysage et de débattre des questions relatives aux inégalités sociales non seulement à l'intérieur de la profession agricole mais également entre les communes. Cette visualisation a été un moyen de rendre concrets les discours sur les nécessités d'un nouveau partenariat pour réduire les inégalités tels qu'ils ont été avancés dans les séances précédentes (notamment dans la phase de diagnostic). Elle a également permis aux acteurs de donner un sens partagé au territoire en définissant des zones reconnues comme collectivement prioritaires.

III - RESULTATS TRANSVERSAUX AUX DIFFERENTES PHASES DE RECHERCHE

Les recherches sur le paysage en tant qu'objet et outil de négociation nous ont vite fait prendre conscience de la complexité extrême de ce sujet. Et cette complexité redouble lorsque le paysage intervient dans un projet d'acteurs qui construisent leur avenir car le « rôle » du paysage, dans de telles actions, dépend beaucoup de la définition que les experts en donnent. Nous nous sommes rendus compte que derrière le paysage comme objet de négociation, c'est toute la pertinence du paysage dans les politiques publiques qui est en jeu. **Faut-il aménager pour faire beau ou pour raisonner le paysage à la croisée des représentations et des usages ?**

L'examen des actuelles politiques publiques visant à favoriser la montée des initiatives locales (contrats de pays, contrats globaux de développement) et où le paysage a émergé comme une préoccupation montre qu'il peut à bien des égards masquer la dimension sociale de l'espace. Notre méthode de recherche participative nous a en revanche montré que, sous certaines conditions, le paysage peut être un outil particulièrement efficace pour porter un projet d'acteurs. Le paysage étant devenu inséparable des autres domaines de la vie sociale, politique et économique, il nous est apparu nécessaire de clarifier le statut et le rôle qu'il est susceptible de jouer dans ces domaines pour contribuer :

- d'une part à la réflexion de l'évolution du paysage dans le cadre de réflexions plus larges sur les rapports société / nature.
- d'autre part à la définition de méthodes opératoires visant à dépasser la simple mise en scène esthétique des lieux.

Cette question de la pertinence du paysage comme objet de négociation repose sur une posture théorique qui considère le paysage comme une construction sociale tant dans sa matérialité que dans ses représentations. **Le paysage est la traduction visible de l'ensemble des faits anthropiques (économiques symboliques, sociétaux) en interaction avec un milieu physique (biotique et abiotique) donné.** La portée d'une telle définition est importante sur le plan opératoire car, à travers elle, l'équipe de recherche a fait le pari qu'il était possible de procéder à une lecture sociale du paysage et non à une simple lecture esthétique.

« Dans ses représentations comme dans ses éléments matériels, le paysage est d'abord le produit de la pratique, de l'action quotidienne, d'une pratique exercée sur le monde physique [...] » « Le paysage a une valeur d'usage. Il guide les pratiques il donne des repères [...] La description du paysage surtout si elle est réussie nous apprend bien plus sur son auteur que sur le paysage même » (BRUNET & al. - 1992)

En effet, à travers cette lecture sociale, le paysage devient un moyen, pour les acteurs, d'instruire leurs actions de développement de manière concrète en se positionnant les uns par rapport les autres. La nature des débats qui découlent de cette approche dépasse très largement les débats conventionnels de ce qui fait qu'un paysage est beau ou ne l'est pas.

La contradiction potentielle entre définir le paysage a priori - comme nous venons de le faire - et laisser les acteurs le définir eux-mêmes est corrigée par le fait que notre posture théorique

fait entrer la catégorie du symbolique. Ainsi les acteurs ont le choix de définir le paysage non pas in abstracto mais à partir des objets qui font sens pour eux.

I – Qu'est-ce que le paysage ?

A) Comprendre les enjeux du paysage aujourd’hui : éléments de cadrage du développement en Tarentaise

a) Un développement issu du pouvoir central

Les politiques qui se sont succédé sur le territoire tarin traduisent un mode de représentation de la montagne en rapport avec des idéologies de développement de différentes époques. **L'actuel passage à des politiques fondées sur des initiatives locales marque-t-il le passage d'une forme de regard de la société globale au regard de la société locale ?**

La Tarentaise est un territoire de contraste traditionnellement gouverné par des logiques de développement exogènes : le Plan Neige, avec la création des stations de ski, a littéralement transformé le paysage surtout depuis la seconde partie des années 60. Parallèlement, la création du Parc national de la Vanoise en 1962 sur ce même territoire peut être interprétée comme une véritable appropriation par l'Etat d'espaces jugés exceptionnels au regard des représentations officielles alors axées sur la protection de « monuments naturels ». Ce territoire a donc connu depuis une quarantaine d'années un développement fondé sur un modèle « prométhéen » d'aménagement en même temps qu'une politique de protection à visée conservatoire qui concernait essentiellement des territoires jugés uniques pour leurs aspects écologiques et paysagers au titre du sublime.

Le développement des stations de sport d'hiver a eu pour effet de déplacer les pôles de croissance économique traditionnellement localisés dans les fonds de vallée (notamment autour de l'agglomération de Moûtiers)- avec la présence des industries - sur les versants nord et sur les stations sud d'altitude dont l'image « neige » continue de fonctionner aujourd'hui. Ainsi, les stations telles que les Ménuires (1966) puis Val Thorens (1971) sur la commune de Saint Martin de Belleville, Méribel sur la commune des Allues, Courchevel sur la commune de Saint Bon ont-elles avant tout favorisé l'image de stations de sport d'hiver aux activités variées tandis que les « stations - villages » telles que Pralognan et Champagny misaient sur leur image d'entrée du Parc national de la Vanoise en développant un tourisme de double saison.

Ces communes, qui ont connu un développement économique sans précédent, côtoient aujourd'hui des communes anciennement industrielles de fond de vallée et des communes rurales d'adret dont le déclin ne s'est inversé pour certaines d'entre elles que durant la décennie 1990-1999.

Les signes de ces inégalités de développement transparaissent dans les paysages actuels et ne manquent pas d'interpeller les élus des communes rurales et la profession agricole dans son ensemble sur leur propre situation sociale. Alors que la plupart des communes touristiques (à l'exception des stations – villages) se caractérisent par une urbanisation de hameaux à l'architecture hétérogène et distribués de manière dispersée du bas en haut des versants au sein d'espaces agricoles entretenus, les communes d'adret, aux hameaux peu développés, voient progresser rapidement un embroussaillage diffus assez est mal vécu et interprété comme une dissolution de la vie sociale locale dont l'agriculture était le fondement.

Sur le plan territorial, ces inégalités de développement ont eu pour conséquence de donner lieu à de nouvelles formes de coordination entre les communes. Ainsi, l'ancienne association des maires de Tarentaise a vu sa force décliner au profit d'autres formes d'associations intercommunales au caractère plus ou moins informel : le « club des 11 » localement appelé ainsi par certains élus locaux rassemble les 11 communes touristiques de Moyenne et de Haute Tarentaise. Parallèlement, il s'est constitué une association - déclarée comme telle celle-ci – des maires des communes d'adret se trouvant le point commun d'être défavorisées de par leur situation géographique (étant sises sur les adrets, la plupart de ces communes ne bénéficient pas des retombées touristiques).

L'histoire du développement et l'évolution socio-économique du territoire tarin expliquent pour une bonne part l'enjeu du paysage comme objet de négociation aujourd'hui et constitue l'un des points sensibles des nouvelles solidarités spatiales que les collectivités se cherchent dans le cadre de la montée actuelle des initiatives locales.

b) La contestation d'un modèle de développement

En réaction à ces politiques de grands travaux d'une part et de mise en défens d'autre part qui donnaient l'impression aux acteurs locaux d'être « *dépossédés de leur territoire* » (selon leurs propres termes que nous avons relevés en enquête lorsqu'ils relatent ces différentes politiques), des initiatives locales ont émergé proposant un autre modèle de développement qui avait l'originalité remarquable pour l'époque d'associer le tourisme et l'agriculture et dont le fonctionnement était assuré par une enveloppe intercommunale de communes constituées en district (le district d'Aigueblanche est constitué des communes d'Aigueblanche, des Avanchers, de la Léchère – commune elle-même issue de la fusion de plusieurs communes rurales et industrielles). Ainsi, la création de la station de Valmorel en 1974, station de ski de basse altitude sur les Avanchers (canton de Moûtiers) a-t-elle été la première grande innovation locale et accompagnait un remembrement des espaces agricoles.

Les communes du bassin d'Aigueblanche avaient décidé, pour la mise en chantier de cette station, de mettre en commun leurs financements. En retour, chaque mètre carré bâti était imposé d'une taxe dont deux tiers étaient reversés aux offices du tourisme et un tiers à l'ensemble des agriculteurs des communes du district dans un but de favoriser l'installation d'exploitations agricoles et l'entretien de l'espace. Ceci constituait une innovation considérable dans la mesure où la plupart des stations de ski, alors en plein essor, et continuant le mouvement impulsé par le Plan Neige étaient dans une logique de développement tournée vers les sommets tandis que les agriculteurs étaient davantage tournés vers une logique de développement en terme de filière avec la réorganisation des exploitations agricoles et leur mise en conformité en rapport avec la mise en AOC Beaufort de la zone.

Ces différentes actions concomitantes ou décalées révèlent plusieurs niveaux de représentations de la montagne alpine :

- Un niveau « global » qui peut être défini comme celui des représentations sociales officielles et qui trouve son origine dans les élites sociales et culturelles qui ont depuis la Renaissance façonné des modèles paysagers.(Y. Luginbühl ; 1989)
- Un niveau local qui ne fait pas obligatoirement référence à des modèles mais qui est lié aux rapports entre les différents groupes sociaux.

C'est l'interaction entre représentations locales et représentations globales qui retiendra particulièrement notre attention.

B) Le paysage matériel à la croisée des représentations sociales

L'inscription du paysage dans des rapports sociaux générés par les politiques de développement ne suffit pas à rendre compte de l'enjeu qu'il représente localement. Il est également besoin de faire référence aux représentations dont il est l'objet pour mettre en lumière certaines actions engagées sur le paysage en Tarentaise aujourd'hui.

a) Les représentations de la montagne pour les touristes

1 - l'idée régionale de la montagne pour les touristes

Les représentations des touristes sont liées à des modèles structurés par des schèmes cognitifs qui servent à qualifier les portions d'espaces perçus et les instituer en tant que paysage. Ces schèmes correspondent à des modèles paysagers (Cadiou, Luginbühl - 1995).

Pour les touristes (toutes catégories sociales confondues), les représentations des paysages alpins sont structurées par un modèle paysager qui passe, selon eux, pour le modèle régional des Alpes Françaises.

Ce modèle est composé d'éléments paysagers simples mais assez exhaustifs : les sommets enneigés, les alpages et prairies, les vaches, les forêts de conifères, le chalet. Viennent souvent compléter ces composantes visuelles des composantes « culturelles » : fabrication artisanale et authenticité des produits ; ainsi que des composantes relatives aux autres sens : olfactif (odeur des conifères, des bouses), auditif (le bruit des torrents de montagne, des cloches des vaches), gustatif (les produits sont meilleurs sur place qu'ailleurs).

« La montagne, c'est les chalets les prairies, les glaciers, les vaches, la fondue, la tartiflette... du moins c'est ce que je m'attends à voir quand je viens dans les Alpes »

« J'ai le souvenir de vacances à la montagne quand j'étais gamine, j'avais l'impression d'être à la montagne, c'étaient des chalets en bois. En plus, il y avait toutes les odeurs comme l'odeur du bois, du feu, du sapin ».

Tous ces éléments sont autant de signes qui reconstituent le tableau vivant d'une l'harmonie ancestrale entre l'homme et son milieu, entre une agriculture gardienne des valeurs « authentiques », saine, artisanale et qui met en valeur une nature qu'elle exploite sans le dégrader. Le mythe paysan a-t-il migré vers les zones de montagne ?

Pas sûr. Car les références au mythe paysan étaient relatives à la notion de campagne travaillée, or l'idée régionale du paysage chez les touristes qui est fondée sur une nature humanisée est en train de glisser vers une vision de la montagne comme espace de nature. De ce fait, diverses formes de nature commencent à y prendre place... y compris la friche.

2 - Une autre idée de la montagne selon les touristes : les hauts sommets

La vision centrée sur les sommets domine les représentations de certains touristes. Pas de présence agricole, c'est uniquement la présence du minéral qui est ici retenue comme représentative du paysage de montagne.

C'est le modèle même de la grande nature : dépourvue d'activité humaine, la présence d'amonts, de glaciers et d'alpages (toujours considérés comme naturels) constitue l'image même de la montagne pour les personnes dont le regard relève de ce modèle. Les critères principaux utilisés pour qualifier un paysage sont :

Les sommets : présence de roches apparentes ; les glaciers : indispensables pour qualifier les lieux selon l'idée de grande nature avec tout ce que cela évoque sur l'idée de "pureté et d'environnement sain" ; les pelouses rases émaillées de fleurs ; l'eau dans ses diverses formes (les lacs : toujours connotés de valeurs positives parce qu'ils sont de formation naturelle, les ruisseaux) ; des conifères (rarement cités).

Ce modèle « haut sommet » se rencontre chez les citadins toutes catégories confondues mais aussi chez un certain nombre de techniciens agricoles. C'est un modèle délocalisé, c'est-à-dire qu'il est lié à une recherche d'éléments paysagers qui renvoient à un modèle général de grande nature figurée par les sommets. Même si ce modèle peut faire emblème régional à travers des sommets réputés comme le Mont Blanc par exemple (qui est presque un modèle en soi en passant pour la figure emblématique des Alpes Françaises), il reste fondamentalement lié à une idée de montagne susceptible d'être mise sur le même plan que d'autres sommets du monde (les Andes, l'Himalaya...). C'est donc davantage l'idée d'une montagne "planétaire" qui est figurée à travers ce modèle plus que la recherche de spécificités régionales.

Le fait le plus remarquable de ce modèle est qu'il peut faire totalement abstraction des formes urbaines. Par exemple, les stations intégrées comme Avoriaz ou les Ménuires ne dérangent pas dans la mesure où les motivations des touristes ont un regard tourné vers les hauts sommets. Le paradoxe entre la recherche de Grande Nature et la tolérance de formes urbaines n'est qu'apparent dans la mesure où les stations touristiques ne sont que des points de chute autour desquels gravitent les touristes dont les pratiques sont liées à la recherche d'une nature sauvage. Ainsi, les équipements tels les remonte-pentes et les télécabines ne sont pas des éléments paysagers gênants parce qu'ils participent à la découverte de la nature, même s'ils ne font pas « paysage ». Les discours se rapportant à ce modèle font généralement très peu cas de la présence humaine et notamment agricole :

"Quand je viens en montagne je vais surtout me promener au dessus de 2000 m c'est là que c'est le plus beau, en plus il y a peu de monde, c'est calme, serein...c'est fabuleux".

"La montagne, c'est la nature pure, loin de la civilisation".

"[dans une station intégrée] Ici ce n'est pas beau, mais c'est autour que c'est intéressant, ici on en part le matin et on n'y revient que le soir, il y a la proximité des glaciers".

De plus en plus, ce modèle remplace le modèle régional dans les diffusions médiatiques, il n'est qu'à regarder le nombre de cartes postales ou les dépliants touristiques représentant les sommets pour s'en rendre compte.

b) Le paysage emblématique pour les agriculteurs

Les agriculteurs ont des représentations liées à leurs pratiques nous le verrons plus loin. Cependant leurs discours font également référence à des paysages avec des caractéristiques bien spécifiques : ces caractéristiques traduisent, à leur idée, la réussite de l'agriculture (réussite économique et réussite dans la gestion de son territoire). L'image la plus citée comme référence, le beau paysage par excellence, est celui du Beaufortain. D'aucuns citent également le pays de Thônes et certains secteurs de la vallée d'Abondance.

Les critères principaux pour qualifier un beau paysage sont : l'absence de friche dans les parcelles ; la part réduite de la forêt (de préférence contenue en haut des versants) ; une délimitation prairie/forêt et haie/prairie bien démarquée ; une forte emprise agricole sur les versants les plus pentus, un bâti qui a su garder un caractère traditionnel. Le développement des résidences nouvelles, loin de signifier la dégradation de la qualité des paysages, symbolise la santé économique de la région.

Essentiellement intéressé par la portion de versant exploitée par l'agriculture, ce modèle se différencie assez nettement des autres en ceci qu'il est lié à une **valeur de travail**, c'est-à-dire qu'un paysage ne peut passer pour beau que s'il est travaillé par l'agriculture.

La friche, symbole par excellence de l'abandon et de la disparition du travail est rigoureusement rejetée. Les discours que l'on relève sur les paysages emblématiques du Beaufortain ou du pays de Thônes sont légion et ils se retrouvent dans les discours de beaucoup d'agriculteurs dans toutes les Alpes du Nord :

- *“Dans le Beaufortain, ils sont encore plus forts que nous, c'est bien plus raide, et il y a des endroits qui sont toujours fauchés, c'est joli. [...] c'est beau à voir ! Je leur tire mon chapeau !”* (un jeune agriculteur -bovin lait, Haute-Savoie).
- *“Ils ont des vieilles méthodes [péjoratif] mais c'est peut-être ce qui fait qu'ils ont réussi à maintenir le paysage qu'ils ont, des petites structures... j'ai été à Roselend, j'ai trouvé ça superbe, il faudra que j'y retourne. C'est naturel, c'est encore des vieilles maisons, il n'y a rien qui a pris le dessus.”* (une jeune agricultrice - bovin lait, Haute-Savoie).

Les caractères paysagers de ces massifs ne valent jamais pour eux-mêmes, ils sont intimement liés à une situation sociale et économique de l'agriculture qui passe pour ce vers quoi l'agriculture et les paysages de montagne doivent tendre aujourd'hui :

“Un beau paysage, c'est un beau relief, de temps en temps des haies comme en haute Savoie ou dans le Beaufortain, ils sont forts, ils ont respecté l'agriculture... chez nous, non ! c'est le tourisme qui passe devant !” (un agriculteur caprin - Tarentaise).

Cette tenue des paysages est mise en relation avec une agriculture dynamique et saine et un esprit de discipline collective. A travers ce paysage sont donc lues non seulement des activités agricoles à la réussite enviable mais également des valeurs morales de travail, de sacrifice, d'abnégation, de solidarité et de discipline. Le modèle emblématique est perçu comme la mise en scène d'une situation sociale agricole qui a réussi :

“J'aime énormément le Beaufortain, le paysage est verdoyant, c'est tout à fait le contexte agro-pastoral qui me séduit. Vous y avez une discipline collective qui a remporté le morceau au niveau de l'appellation. Il y a des leaders de qualité (...) c'est très attachant, il y a un travail très sérieux de fait.” (un chef d'exploitation en préretraite combe de Savoie).

c) Le modèle tyrolien des élus : un jumeau du modèle emblématique mais aux valeurs différentes

Les élus locaux, en règle générale, sont également très sensibles à ces paysages très entretenus, mais la lecture qu'ils en font est différente. En effet, ce n'est pas tellement la valeur de travail qui guide leurs interprétations car, à la différence des agriculteurs qui citent

des régions de réussite agricole, les références des élus locaux peuvent se rapporter indifféremment (c'est particulièrement vrai pour les maires des communes touristiques) soit au Beaufortain soit à d'autres régions de l'arc alpin telles que la Suisse et le Tyrol, connues pour leur paysages très "léchés", alors que ces régions n'ont pas du tout les mêmes logiques de travail que dans les zones Beaufort ou Reblochon. Le fait que les élus locaux fassent référence aux paysages de ces régions révèle une représentation structurée par l'idée d'une nécessité de garder les espaces ouverts et "vivants". Ainsi, à travers ces caractères formels, ce qui est en jeu pour les élus réside moins dans l'image de la réussite agricole que dans l'image de leur capacité en tant qu'hommes politiques à tenir un paysage organisé. La nuance entre les valeurs qui guident les représentations des élus et celles qui guident les représentations des agriculteurs est très ténue, d'autant plus que ces deux modes de lecture se rapportent aux mêmes types de paysages (les paysages du Beaufortain et ceux de la Suisse et du Tyrol sont, en effet, assez voisins dans leur composition), mais nous verrons que les conséquences de ce décalage peuvent être très importantes notamment dans la conduite de projets de développement.

d) Conséquences de ces décalages dans les politiques locales.

Les communes où les actions paysagères à des fins esthétiques sont le plus clairement affichées sont les communes touristiques. Ces actions accompagnent une stratégie de développement d'un tourisme non seulement de double saison (été/ hiver) mais également d'intersaison (automne/ printemps). Dans cette logique, c'est le Tyrol qui intervient le plus souvent comme la référence :

« Dans des zones comme la Bavière, le Tyrol et certaines autres parties des Alpes, ils ont réussi à développer un tourisme à l'année. En France nous n'avons pas cette culture et je suis convaincu que c'est dans cette voie qu'il faut s'engager » (maire de la commune de Saint Bon).

Les grandes stations touristiques telles que Courchevel, dont le discours des représentants est significatif de l'ensemble des stations du territoire tarin, ont des préoccupations liées à la concurrence internationale. Pour faire face à des concurrents comme Vail aux Etats-Unis ou aux autres stations alpines, l'argument paysager, en plus de l'amélioration de la qualité et de la capacité d'accueil et la proposition d'activité variées, ressort aujourd'hui comme un cheval de bataille des stations tarines.

Les actions sur les paysages s'exercent à différents niveaux : entretien de l'espace par financement d'action de débroussaillage, orientation de l'architecture vers le chalet, réhabilitation de certains volumes vacants...

« Les tour operators sont très demandeurs d'étables réaménagées », « La commune fait des aides pour le fleurissement des villages et des maisons comme en Suisse ou au Tyrol, on a aujourd'hui besoin de faire comme eux » (maire de Saint Bon – Tarentaise).

Au nom de la concurrence internationale, les actions communales des stations tendent à transformer la matérialité des paysages locaux vers un modèle unificateur qui cherche à reproduire les paysages du Tyrol et de la Suisse... du moins tels que se les représentent les communes touristiques de Tarentaise.

Certaines communes et certains architectes vont même jusqu'à utiliser, des planches de vieux bois d'anciennes bâtisses agricoles comme matériau de construction des nouveaux chalets pour renforcer le caractère « authentique » et préservé des lieux. D'autres comme la commune de Saint Martin de Belleville (qui a la particularité de se situer dans une vallée caractérisée par une végétation de feuillus), pratiquent l'enrésinement pour faire correspondre les paysages

de la vallée à l'image de montagne qu'en ont les touristes. Ainsi, la station des Ménuires, connue pour être le symbole même de la station « moderne », qui présente une urbanisation en îlots dispersés dont l'architecture diffère selon l'époque de construction, oriente aujourd'hui son urbanisation vers le chalet qu'accompagnent des plantations de conifères. Toutes ces actions qui tendent à faire ressembler les lieux à des modèles unificateurs trouvent un écho plutôt favorable dans les représentations des touristes.

Toujours est-il que les actions paysagères qui cherchent à reproduire certains des signes de la montagne « authentique » n'en demeurent pas moins étrangères au fonctionnement réel des exploitations agricoles. Même si les agriculteurs sont considérés dans le discours comme prenant part aux actions sur le paysage, ils sont avant tout perçus par les communes touristiques comme des gestionnaires de l'espace : « *L'agriculture sert à l'entretien des sentiers, du 'terrain', des biefs, des cours d'eau* » argumente l'un d'eux. La profession agricole n'est pas invitée à la définition des zones à enjeux paysagers mais simplement à suivre, moyennant rémunération, des actions décidées par d'autres. Cette façon de voir l'agriculture comme moyen de gérer l'espace sans être acteur décisionnaire trouve un prolongement dans les actions collectives comme le CGD (voir troisième partie).

Pourtant, les enquêtes auprès de la profession agricole aussi bien du côté des agriculteurs que des techniciens montrent l'existence de représentations. Elles sont parfois des modèles paysagers, parfois non, mais convergent toutes vers une même vision de la place de l'agriculture dans le territoire et, de ce fait, accompagnent de plus en plus des revendications des professionnels agricoles sur leur droit de regard dans la définition de zones à enjeux.

Il est vrai que les agriculteurs face aux nouvelles aspirations de la société urbaine sont en face de problèmes qu'ils n'avaient jamais eu à traiter auparavant. Le problème des nuisances dues aux épandages de lisier et de fumier est accru par la proximité nouvelle de la profession avec des nouveaux ruraux qui cherchent à avoir les avantages de la « campagne » sans les inconvénients. Les agriculteurs sont souvent accusés de laisser les abords de leurs exploitations en mauvais état et de recevoir des subventions pour les maintenir propres.

e) Le modèle « agricole diversifié » ou « modèle nostalgique »

Ce modèle paysager est le plus souvent porté par des catégories d'acteurs impliqués dans des associations de défense de la nature et du cadre de vie. Les enquêtes effectuées auprès des résidents appartenant à ce type d'association en Tarentaise ont fait ressortir une idée de la montagne qui est en décalage total avec les autres modèles en ce sens que les paysages de référence de ces personnes n'existent plus. Ce modèle n'en demeure pas moins une vision extrêmement forte qui imprègne non seulement les discours mais également les actions de préservation et de valorisation du paysage engagées par les membres de cette association - dont le président a participé au réflexion sur le développement durable.

Cette représentation des paysages de montagne est liée à une diversité des modes d'occupation du sol en référence à une image de polyculture élevage idéalisée et bucolique (polyculture élevage, fauche, pâture, vergers, vignes, villages groupés construits avec des matériaux traditionnels...).

Pour idyllique qu'elle soit, cette représentation guide un certain nombre d'actions qui cherchent à mettre en forme les paysages dans ce sens. Concrètement, cela se traduit par des actions de protection des murgers par exemple auxquels les nouveaux résidents sont particulièrement sensibles. Leur protection se heurte à une volonté des élus locaux de les voir disparaître parce qu'il constitue la base des fronts de colonisation ligneuses, les machines à débroussailler ne pouvant passer dessus. En outre, la recherche des élus de communes

touristiques va dans le sens d'un maintien des paysages de prairies ouvertes en référence aux paysages pastoraux suisses et tyroliens comme nous l'avons exposé plus haut (voir modèle emblématique). Dans cette perspective, les murgers, pour les élus, constituent le plus souvent un inconvénient et font l'objet de suppression quand cela est possible.

Au nom du patrimoine et de la sauvegarde de certains aspects traditionnels de l'agriculture sont engagées des actions qui tentent de réhabiliter la vigne par endroits. Ces réaménagement qui, dans les objectifs, devraient donner lieu à des installations agricoles, sont en train de devenir un véritable symbole de réussite pour les protagonistes de ces projets. Aménagée sur un coteau nettement visible depuis la route, la vigne de Cevins notamment devient la figure même du retour possible de la polyculture élevage au nom du patrimoine.

“La redécouverte récente des cépages anciens ouvre la possibilité d'aboutir à une production typique de la vallée et proche de celle obtenue dans le passé”.(Extrait d'un compte rendu du rapport d'activité 1998 de l'association)

Conclusion de la première partie

Le paysage est tiraillé entre diverses acceptations qui n'ont pas la même incidences en terme de mise en œuvre de politiques publiques. La prise en compte des représentations supposées des touristes par les communes touristiques est plus forte que la prise en compte des représentations des agriculteurs. L'enjeu qu'il représente n'est donc pas d'un intérêt égal pour tous le monde. Pour aller un peu plus loin dans les intérêts que le paysage peut représenter pour l'agriculture il est besoin de faire mention des pratiques de celles-ci et comment elles s'inscrivent dans la dynamiques actuelles des paysages de Tarentaise

Les connaissances sur les représentations ne suffisent pas à rendre compte de l'enjeu des relations agriculture et paysage en montagne aujourd'hui. Il est besoin de faire référence aux activités et à leur évolutions qui en expliquent les configurations mais également de comprendre comment les pratiques conditionnent les représentations des agriculteurs.

II impact des activités sur les paysages et sur les représentations

1) évolution des paysages agricoles en Tarentaise⁵

Les paysages tarins ont, depuis la Seconde Guerre Mondiale, connu globalement des évolutions similaires à celles des autres zones de montagne : une régression de l'agriculture qui s'est traduite par un fort enrichissement des versants, dans leurs zones les plus pentues notamment (vallée de Bozel, agglomération de Moûtiers), ainsi que par des versants à dominante forestière sur les ubacs avec des « clairières » agricoles plus ou moins larges autour des hameaux et par des versants présentant des configurations complexes d'enchevêtrement de zones agricoles et de zones forestières sur les adrets. Les versants nord qui ont vécu la plus forte évolution en matière de dynamique forestière connaissent actuellement une stabilisation relative due à un entretien assez fort effectué par les communes touristiques et les agriculteurs. Les versants sud, pourtant plus ouverts, sont aujourd'hui en pleine évolution vers la forêt du fait de la régression permanente de l'agriculture et d'un manque de moyens des communes rurales sises dans ces versants.

Certains paysages agricoles n'ont guère évolué depuis trente ans : c'est notamment le cas du district d'Aigueblanche qui a gardé un tissu agricole assez dense avec un système de financement intercommunal (voir paragraphe suivant) et la vallée des Belleville qui engage des sommes importantes pour l'entretien des paysages et pour l'aide directe à l'agriculture.

Les fond de vallées ont connu globalement, et depuis une dizaine d'années surtout, une extension de l'urbanisation selon une dynamique linéaire le long des routes qu'accompagnent un renforcement des infrastructures routières également consommatrices d'espace (aménagement de la RN 90 avec les JO d'Albertville en 1992 par exemple) tandis que les hameaux des communes touristiques épaissent leur tissu urbain sur les secteurs plats. Ces évolutions dessinent des enjeux de diverses natures aujourd'hui : maintien de l'agriculture sur les secteurs en pente, besoin de réfléchir sur la concurrence accrue entre l'agriculture et l'urbanisation, diversité des enjeux territoriaux de l'agriculture compte tenu des différentes évolutions qu'elle a connues d'une vallée à l'autre...

Pour comprendre plus finement comment les paysages agricoles évoluent aujourd'hui, il convient de s'intéresser de plus près aux typologies des exploitations qui renseignent sur les divers types d'utilisation de l'espace et les structures sociales agricoles qui s'inscrivent dans les paysages tarins actuels.

⁵ Cette partie est issue de travaux réalisés par Loïc Perron et Daniel Roybin concernant la lecture des paysages agricoles à partir d'un croisement entre des types d'exploitations et des types de versants. Ils ont été effectués dans le cadre du programme de recherche du GIS Alpes du Nord « diagnostic rapide des fonctions du territoire et des enjeux environnementaux » et d'un programme de recherche européen sur le développement durable de l'agriculture Sustainable agricultural land use in Mountain alpin Region (SAGRI-Alp).

b) La typologie des exploitations : caractériser les exploitations agricoles⁶

Typologie des exploitations agricoles en Moyenne Tarentaise⁷

N°	% des Exploit. ^o	Type d'exploitation	Cheptel (type, effectif)	% des Bovins	% des Quotas	Age moyen
1	6	Exploitations moyennes avec alpage laitier	Moins de 40 vaches laitières en alpage	6	11	42
2	6	Grandes exploitations avec Alpage laitier	Plus de 40 vaches laitières en alpage	18	12+16	43
3	67	Traditionnel / Entretien de patrimoine à productions diverses	<ul style="list-style-type: none"> - 15 VL ou moins (quota<50 000L) - moins de 20 UGB viande bovine - moins de 50 brebis ou 30 chèvres 	23	10	Lait : 52
4	14	Exploitations moyennes avec Mise à l'estive	15 à 40 VL, plus de 150 000L de quotas	39	33	39
5	3	Grandes exploitations avec Mise à l'estive	Plus de 40 VL, plus de 150 000L de quotas.	15	18	34
6	2	Ovins	Plus de 50 brebis	-	-	
7	3	Caprins	Plus de 30 chèvres	-	-	

La typologie des exploitations a été caractérisée à partir du type d'animaux, de la taille des troupeaux et des droits à produire, et pour les producteurs laitiers, de l'utilisation ou non d'un alpage par l'exploitant pour ses vaches laitières.

En Tarentaise, les types d'exploitations sont au nombre de sept dont les deux principaux en nombre sont les exploitations « traditionnelles » (voir tableau ci-dessus) qui représentent 67% des exploitations agricoles tarines⁸, et les exploitations de taille moyenne spécialisée sans alpage laitier qui représentent 14%. Les autres exploitations affichent chacune en pourcentage des taux inférieurs à 10% du nombre total d'exploitations (grande exploitation laitière spécialisée avec alpage laitier ou groupement pastoral : 6% ; exploitation laitière spécialisée de taille moyenne avec alpage laitier : 5%...).

Les petites exploitations traditionnelles, isolées et fragiles économiquement, représentent pour leur part près d'un quart du cheptel bovin en Tarentaise aujourd'hui. Il ressort également que ces petites exploitations ont un impact très positif sur l'entretien du paysage parce qu'elles mettent en valeur toutes les surfaces disponibles.

La répartition des exploitations dans le territoire est riche d'enseignement. En effet, quatre situations principales se dégagent :

- **Un groupe de communes à tissu agricole peu dense et fragile** (1 à 8 exploitations dont 65% à 80% sont traditionnelles). Ces communes sont surtout celles des fonds de vallées

⁶ Typologie des exploitations réalisée par L.Dobremez (CEMAGREF), Loïc Perron, Frédéric Delattre, Romaric Puthod (SUACI/GIS) dans le cadre du programme SAGRI-Alp, à partir de travaux précédemment effectués par le GIS.

⁷ Source : SAGRI-Alp Regional Report 4, task 5, 2000. Travail effectué par des ingénieurs agricoles et socio-économistes du GIS et du CEMAGREF à partir d'enquêtes techniques en exploitations.

⁸ Tarine : de Tarentaise.

(Bozel, Brides, Salins-les-Thermes, Moûtiers). L'agriculture y est résiduelle et aucune relation spécifique d'offre et de demande n'existe entre agriculture et collectivité. Ces communes sont souvent depuis très longtemps « déconnectées » de l'agriculture et se sont tournées vers des activités industrielles ou thermales. Dans ces communes le recul de l'agriculture est manifeste dans le paysage puisque la plupart des versants qui les concernent connaissent une disparition quasi totale de l'activité agricole qui se traduit par une enrichissement désordonné et rapide (voire une présence quasi exclusive de la forêt).

- Un autre groupe de communes à **tissu agricole encore assez dense mais fragile** avec une moyenne de 10 à 15 exploitations dont 70% sont traditionnelles. Ce groupe concerne surtout des communes rurales qui ont accès à l'alpage : communes du versant adret de la vallée du Doron de Bozel avec Feissons-sur-Salins, Montagny, Planay, Notre-Dame-du-Pré. Dans ces communes, la population connaît actuellement une croissance relativement forte qui se traduit par une pression foncière plus importante aux abords des villages accompagnée d'une demande assez forte de qualité de cadre de vie. Dans ces communes, il existe une agriculture encore assez présente mais qui ne parvient pas à contenir la dynamique parfois très avancée des ligneux.
- La commune des Avanchers est caractérisée par **un tissu agricole dense mais fragile** (82% des exploitations sont traditionnelles, l'âge des chefs d'exploitation est de 52 ans en moyenne). La densité de la présence agricole dans cette commune se traduit par des paysages très ouverts et entretenus qui passent pour être les symboles mêmes de ce que doivent être les paysages en Tarentaise (nous le verrons dans le dispositif). Seulement l'âge relativement avancé des exploitants et la fragilité des exploitations, qui ne sont pas suffisamment viables pour être reprises, posent question quant à l'avenir.
- La commune de Saint-Martin de Belleville a **un tissu agricole dense et pérenne** avec un faible nombre d'exploitations traditionnelles. Cette situation s'explique par un bon maintien de l'agriculture et l'agrandissement des exploitations qu'ont favorisés la présence d'un vaste domaine pastoral, la possibilité de compléments de revenus touristiques, une aide communale très importante.

Les diverses situations de l'agriculture permettent de poser le contexte des enjeux de son évolution quant à son rapport au territoire et interrogent sur son évolution en terme d'activité économiques mais également en terme de pratiques techniques.

c) Evolution paysages et pratiques agricoles

Les grandes lignes d'évolution

L'évolution des paysages en Tarentaise au XXème siècle se caractérise par deux tendances majeures.

En premier lieu, les paysages très ouverts, présentant une présence agricole maximale sur les versants, sont de plus en plus rares. Ces paysages de référence de la profession agricole ne représentent plus que 12% de la surface de la Tarentaise et se présentent en « îlots » en Moyenne Tarentaise (vallée des Belleville, Bassin d'Aigueblanche).

D'autres organisations paysagères sont aujourd'hui devenues majoritaires. Ce sont des versants de transition entre les versants fermés et les versants ouverts, ceux présentant des dynamiques fortes de ligneux. Ces versants soulèvent aujourd'hui de nouveaux enjeux de gestion. 46% sont des versants à dominantes forestières, 33% sont des versants présentant une présence forestière forte avec des « clairières » agricoles se dispersant du bas en haut du versant autour des hameaux existants et connectées les unes aux autres par des « couloirs » de parcours ou de route.

La répartition du tissu agricole selon les types d'exploitation ci-dessus mentionnés sur un échantillon de versants représentatifs de la typologie révèle trois constats :

-L'exploitation traditionnelle domine largement en Tarentaise. Elle s'inscrit dans des configurations paysagères variées (versants équilibrés entre agriculture et forêt ; versants à « clairière » ; versants ouverts ponctués de ligneux...).

-La fragilité du tissu agricole sur les versants à « clairière » (Vallée des Allues, versant nord de la vallée de Bozel) est manifeste. Ces versants se distinguent par un nombre de sièges d'exploitation, un droit à produire plus faible que sur les autres types de versants et par une forte présence d'exploitation traditionnelles (79%) des exploitations. En revanche, les versants ouverts avec présence agricole forte sont caractérisés par des types d'exploitation assez diversifiés.

-Une contradiction est possible entre l'état d'ouverture du versant et son occupation agricole. Ainsi un état largement ouvert peut cacher un tissu agricole fragile. C'est le cas du bassin d'Aigueblanche, où les versants très ouverts et sans ligneux sont structurés dans leur partie agricole par une très large majorité de petites exploitations traditionnelles avec des exploitants âgés.

Illustration par une étude de quelques cas : l'adret la vallée de Bozel (Montagny), le versant nord de la vallée de Bozel et la vallée des Belleville

1) L'adret de la vallée de Bozel

Une enquête réalisée sur les usages agricoles du **versant de Montagny** (versant adret da la vallée de Bozel) présentant des degrés de « fermeture » de plus en plus élevés d'ouest en est) a permis de montrer les différents usages agricoles et leur répartition sur le versant par bloc parcellaire. Ce versant présente des dynamiques assez fortes et désordonnées qui passent aux yeux des acteurs pour les zones à enjeux prioritaires aujourd’hui.

Globalement, il ressort que ce versant connaît un usage extensif dominant. **Les parcs extensifs totalisent 58% des surfaces et seulement un tiers de la surface est fauchée une fois ou plus par an.** Cette pratique est à mettre au regard des fortes contraintes d'usages sur le versant : pentes fortes, aménagements en terrasses, espaces agricoles morcelés avec de nombreuses lisières complexes.

Les usages parcellaires sont d'autant plus extensifs que l'éloignement des parcelles par rapport au siège d'exploitation est fort et que leur accessibilité est faible. Les parcelles agricoles situées près des hameaux sont les plus intensivement exploitées.

Dans **les grands espaces agricoles ouverts** du versant (plus d'un kilomètre de largeur), les blocs parcellaires conservent une forte pression d'usage, même s'ils sont éloignés des sièges d'exploitation (à condition qu'ils soient facilement accessibles). **L'usage majoritaire est orienté vers la pâture de vaches laitières que permet l'équipement en salles de traite mobile limitant le déplacement des animaux.** Mais cette pression agricole n'empêche pas la dynamique des ligneux dans la plupart des blocs parcellaires ; ce sont là les effets du morcellement foncier, les aménagements en terrasses auxquels peuvent parfois s'ajouter, ponctuellement, des rapports sociaux de conflit entre propriétaires et agriculteurs.

Le village est dominé par des secteurs agricoles en pâturages extensifs qui se caractérisent à cet endroit par le développement d'une couverture forestière très hétérogène qui colonise les secteurs les plus en pente (supérieurs à 30%) et les rebords des anciennes terrasses (ce phénomène s'observe aussi dans les clairières du versant nord). Les alpages, qui commencent à partir de 1500 m dans ce secteur, sont utilisés en groupement pastoraux et sont caractérisés par un couvert herbacé très nettement dominant et de plus en plus clairsemé vers les sommets.

Ces résultats montrent l'importance des contraintes de gestion de l'espace et l'instabilité des usages agricoles sur les versants à fortes dynamiques. Sur l'adret, le tissu agricole est constitué d'une majorité d'exploitations traditionnelles en pluriactivité et de quelques structures plus importantes. L'agriculture ne peut contenir l'avancée de l'embroussaillement en raison :

- d'usages trop extensifs sur une majorité de la surface des blocs
- de pratiques d'entretien insuffisantes des périmètres (haies, talus, murgers) en raison du manque de main d'œuvre.

2) Le versant nord de la vallée de Bozel

L'avancée des lisières forestières est aussi très forte **dans les versants à « réseaux de clairière »** et ce malgré une pratique de la fauche effectuée sur 78% de la surface agricole (à proximité des hameaux surtout). Même si la pratique est forte, l'insuffisance de la main d'œuvre et de la disponibilité en temps des exploitants face aux surfaces concernées

expliquent pour une bonne part la dynamique forestière dans ces blocs. D'autre part, ces blocs **se distinguent par l'importance des dégâts de faune sauvage** (en particulier les sangliers) qui croissent à mesure que se ferment les versants.

Les usages extensifs prédominent également dans d'autres situations en particulier dans les petites clairières isolées et/ou éloignées des sièges d'exploitation. Elles sont utilisées en parcs à génisses avec parfois l'exercice d'une fauche résiduelle. L'arrêt de l'activité agricole est envisagée à court terme sur les blocs de notre zone d'étude.

3) La vallée des Belleville

La vallée des Belleville montre des configurations spatiales très différentes de la vallée de Bozel. Saint-Martin-de-Belleville, station de ski située à une altitude de 1400 m au minimum, étage ses deux autres stations beaucoup plus haut en altitude avec les Ménuires (1900m) et Val Thorens (2300m). Cette station n'est pas située sur un versant nord mais sur deux versants d'exposition ouest et est qui s'organisent selon des usages agricoles pratiquement similaires. La commune montre une très large occupation de l'activité agricole sur le territoire notamment sur les plateaux où sont exercés fauche et pâture. La taille des parcelles, relativement plus grande que la moyenne tarine, favorise une exploitation assez uniforme des prairies qui entre aujourd'hui en concurrence avec l'urbanisation. Les pentes dominant ces secteurs relativement plats sont utilisées en pâtures extensives pour les génisses ou en pâtures précédant l'alpage pour les vaches laitières. A l'inverse de la vallée de Bozel, ces pâturages extensifs, qui coïncident souvent avec des pistes de ski, sont très ouverts car ils correspondent à des usages diversifiés du territoire et à une pression agricole plus importante.

Globalement l'histoire de la Tarentaise a vu une simplification des modes de gestion de l'espace par l'agriculture : les sorties en mars/avril sur les pâtures aux abords de sièges d'exploitations précèdent une montée en altitude - avec une gestion plus ou moins extensive des parcelles - jusqu'à l'alpage en juin. Le mouvement inverse s'observe à la fin septembre où le cheptel commence à redescendre et entre à l'étable aux mois d'octobre/novembre⁹.

Ces différents contextes d'évolution permettent plusieurs constats :

-d'une part l'évolution des paysages est certes liée à des pratiques agricoles, mais pas seulement, l'agriculture doit également faire face au problème de l'urbanisation qui la concurrence sur les secteurs plats.

-les dégâts de faune sauvage sont de plus en plus importants à mesure que se ferment les secteurs dans lesquels l'agriculture s'inscrit. Ceci pose de nouveaux enjeux de gestion ; par exemple, certaines parcelles régulièrement détériorées ont fait l'objet d'un arrêt d'une pratique de la fauche par l'agriculture ; cet arrêt de la fauche contribue par rétroaction à une fermeture du versant.

-Enfin l'utilisation extensive des parcelles n'a pas obligatoirement un lien de cause à effet avec la fermeture de celles-ci, il convient de replacer cette gestion dans l'ensemble des parcelles gérées par l'exploitant ; d'autre part, les parcelles extensives, quand elles sont utilisées à d'autres usages que l'agriculture (piste de ski par exemple), peuvent garder un caractère entretenu, c'est le cas dans la vallée des Belleville. Ici se pose donc l'enjeu de la diversification des usages des secteurs agricoles.

⁹ Ceci est évidemment très schématique. Il existe des variantes importantes à ce modèle de fonctionnement. Par exemple, l'une d'elles consiste à mettre le cheptel à l'hiverne en plaine et à le récupérer pour la montée en alpage au printemps (les « étapes » intermédiaires de la montée en alpage sont supprimées).

La répartition spatiale des usages est un facteur important dans les pratiques agricoles, la valeur d'usage des prairies qui en découle structure une bonne partie de l'argumentaire de la profession agricole dans leurs discours individuels relevés en enquêtes et dans les débats collectif locaux. Cet usage participe de l'élaboration d'une identité du métier d'agriculteur.

2) Usages et représentations du paysage chez les agriculteurs

a) Les agriculteurs vus par eux-mêmes

Les représentations des paysages de montagne selon les agriculteurs dépendent étroitement de la conception qu'ils ont de leur propre activité. Se considérant d'abord comme des éleveurs de montagne, ils cherchent à se distinguer par rapport à l'agriculture de « plaine ». Aussi leur discours est-il fortement marqué par la situation spécifique de travailler sur des secteurs en pente. Se considérant bien évidemment avant tout comme des producteurs liés à un cheptel, ils récupèrent aujourd'hui le discours de la société sur les questions d'environnement et demandent une reconnaissance sociale de leur gestion sur la préservation des milieux naturels par rapport à une agriculture de plaine accusée d'être polluante :

« *On n'a pas de prairies artificielles [...] une prairie artificielle c'est une prairie retournée et réensemencée en luzerne. On a des secteurs qui n'ont pas vu 1 kg de fumier depuis 100 ans* » argumente l'un d'eux.

« *ils m'énervent les écolos avec leur discours sur la préservation, qu'ils viennent un peu voir ce qu'on fait en montagne !* »

Les agriculteurs fondent également l'identité de leur métier à travers leur lien au territoire, qu'ils revendiquent comme étant plus soutenus que dans les régions de plaines où les conditions d'exploitation sont beaucoup plus faciles. La spécificité des contraintes de gestion dues à la pente (pénibilité du travail, difficulté de mécanisation), au rythme de pâture et de fauche commandé par la fonte progressive des neiges au printemps participent pleinement de la construction culturelle de l'identité du métier parce ces conditions constituent le fondement de l'adaptation de leurs pratiques au milieu naturel. Ceci n'empêche pas que les secteurs assez faciles de mécanisation, assez uniformes dans leurs composantes paysagères, et relativement peu pentus sont les plus prisés car ils correspondent à des contraintes de travail moins élevées.

La perception des paysages, quand les agriculteurs en parlent, est essentiellement liée à une référence à la montagne en tant qu'espace de travail et centrée sur la partie agricole des versants ; la notion de « masse (ou secteur) agricole »¹⁰ – qui revient souvent dans les discours – est importante car elle fait appel à la nécessité d'une contiguïté entre les parcelles, qui assure de bonnes conditions d'exploitation). Les discours représentatifs de cette façon de voir sont légions :

« *Un beau paysage c'est un beau relief [un relief aux pentes douces], de temps en temps des haies comme en Haute-Savoie, si c'est uniforme ça fait un super secteur, refaire les lisières de forêt pour faire joli comme en Haute Savoie vers Manigod ou le Beaufortain* » ; « *Quand vous avez un coteau tout propre, les gens se disent que c'est propre et ils se disent que c'est vivant, qu'on a envie d'y habiter* » (agriculteurs bovins et caprins)

¹⁰ On comprend à la lumière des usages et des contraintes de gestion mis en exergue par l'étude des relations paysage/pratiques l'importance que revêt la notion de masse pour la profession agricole.

Cette perception du paysage est récurrente dans les Alpes du Nord, elle est portée par les différents agriculteurs de montagne et par un certain nombre de techniciens et d'ingénieurs agricoles locaux. La référence au beau paysage du Beaufortain n'est donc pas seulement une affaire esthétique, elle révèle la traduction visuelle d'un travail de l'agriculture aboutissant à un idéal de mise en valeur de l'espace montagnard.

b) La valeur des parcelles agricoles

Les conditions de valorisation des espaces par les agriculteurs sont liées à des conditions techniques dont les élus ont souvent conscience mais sont curieusement le plus souvent omises dans les actions de développement ou de gestion.

Si les référents des agriculteurs restent des types de paysages résiduels à l'échelle des Alpes (paysages du Beaufortain par exemple), ils sont les premiers à être conscients que ce modèle n'est réalisable qu'à de très strictes conditions qui sont peu reproductibles hors de ces zones emblématiques. Les agriculteurs ont avant tout une perception des paysages en rapport avec leurs activités et toutes les conditions sociales et techniques qui leur sont liées. Ainsi avant de parler « paysage » dont ils se sentent les créateurs, c'est le fonctionnement des exploitations qui est au centre de leurs préoccupations. L'optimisation de ce fonctionnement en montagne consiste à mettre en valeur les prairies le mieux possible. Or, la valeur d'une prairie dépend d'abord de ses possibilités d'utilisation.

« *La valeur d'une prairie, c'est de faire un bon produit, de le vendre et d'en vivre* » ; « *La valeur d'un pâturage, c'est d'abord de savoir qu'il y a un point d'eau et un accès facile* » (agriculteurs bovins)

Ces discours montrent que la valeur d'une prairie dépend avant tout de sa situation dans l'exploitation ou dans l'alpage. Les conditions d'accès, la pente, les possibilités de mécanisation, la présence de points d'eau, l'altitude, l'exposition vont orienter l'agriculteur dans sa manière de mettre en valeur et hiérarchiser ses parcelles dans la conduite de son exploitation : mise en pâture intensive, extensive, exercice de la fauche... Une parcelle agricole est d'autant plus avantageuse que ses possibilités d'utilisation sont multiples et étalées dans l'année (plusieurs fauches et plusieurs pâtures).

En second lieu la valeur, d'une prairie dépend des caractéristiques de l'herbe. La qualité et la quantité de l'herbe déterminent aussi la valeur des prairies. L'appétence (qualité de ce qui est apte à « ouvrir » l'appétit des animaux) et l'allure de l'herbe (taille des tiges, feuilles mortes etc.), l'abondance de plantes fourragères déterminent entre autres le potentiel d'une prairie.

La stratégie de l'agriculteur est de rechercher un compromis adapté à ses besoins en fonction de tous ces critères sans obligatoirement chercher le rendement maximum. Par exemple, il peut privilégier l'appétence de l'herbe par rapport à la quantité pour le pâturage des bovins laitiers ; à cette fin, il effectue un déprimage au printemps et pratique la fauche des refus.

La complexité de la gestion des exploitations agricoles de montagne inclue un lien particulier au territoire qui dépend d'une hiérarchisation des valeurs des parcelles pensée en cohérence avec les stratégies de chaque exploitant. Dans cette perspective, les conditions de stabilité foncière et de location verbale deviennent essentielles. Il n'est pas rare, compte tenu du morcellement foncier extrême des Alpes du Nord, qu'un exploitant contracte des locations verbales avec plusieurs dizaines de propriétaires pour seulement 5 à 6 ha de terrain. La fragilité de cette situation, qui peut changer d'une année à l'autre, est ce qui inquiète le plus les agriculteurs qui ne peuvent inscrire la gestion du territoire dans la durée. Les exemples

d'agriculteurs perdant des parcelles au milieu de leur secteurs de travail ne manquent pas. A cela s'ajoute aujourd'hui des problèmes liés aux dégâts de la faune sauvage - notamment des sangliers - dans les prairies de fauches. Certains exploitants ont renoncé parfois purement et simplement à l'exercice de la fauche sur les parcelles les plus éloignées des sièges d'exploitation et en bordure de forêt.

C'est en ces termes-là que la profession agricole cherche à débattre du paysage sur la scène publique : en rapport à de bonnes conditions travail et de viabilité de l'exploitation, un paysage à l'image d'un travail bien fait.

La manière de percevoir la gestion de l'espace de la part des agriculteurs trouve un écho chez la plupart des maires des communes rurales. Ceux-ci ont une manière différente des communes touristiques de voir la place de l'agriculture dans le territoire. Pensant d'abord en terme de maintien du cadre de vie autour des hameaux et de limitation des risques naturels liés aux incendies et aux avalanches, leur stratégie est d'abord une stratégie d'installation de jeunes agriculteurs. Mais manquant de moyens, ils font appel à des financements aux niveaux départemental et régional.

Entre la recherche d'une mise en scène, le désir de bon fonctionnement des exploitations et la nécessité pour raison sécuritaire de limiter les risques naturels, la question est donc de savoir si entre la manière de percevoir la gestion de l'espace par les agriculteurs et la manière de voir des élus et des représentants d'association, il est possible de trouver une lecture partagée de l'espace à travers le paysage.

On observe dans les procédures de développement actuelles, des actions sur le paysage qui tendent à le rendre conforme à une idée de montagne entretenu sans pour autant que ces actions soient pensées en cohérence avec les systèmes d'exploitations agricoles. Ceci génère une confusion qui renforce voire légitime le caractère « fédérateur » de l'expertise sur le paysage dans les actions de développement. Ainsi, les experts participent-il de manière plus ou moins directe à l'élaboration locale d'une approche du paysage qui, selon le cas, peut soit être étrangère aux représentations des acteurs soit être en conformité avec celles-ci. C'est cette ambivalence du paysage dans les actions de développement et l'interaction de l'expertise que nous proposons d'exposer dans la partie suivante. Nous montrerons comment il peut être soit objet esthétique constituant en quelque sorte sa propre fin soit objet social et à ce titre outil pour déboucher sur des questions sociales plus larges.

III – Le paysage est-il un objet de négociation ?

Les résultats que nous présentons dans cette partie sont transversaux à la phase exploratoire et à l'animation de groupe.

Notre objectif est de montrer que suivant les modalités d'articulation entre expertise et participation des acteurs locaux mais aussi plus finement selon les modes d'organisation des acteurs, les termes de paysage et d'environnement prennent un sens et une importance différents et que les conséquences en matière d'objectifs, de gouvernance d'un projet et de projet lui-même sont loin d'être négligeables.

Sur la base de ces différents résultats, nous discuterons un thème central posé par la montée en puissance des questions de paysage et d'environnement dans la société : Comment réfléchir un équilibre entre les aspirations d'acteurs cherchant à s'organiser dans une logique

de démocratie participative et le poids croissant des savoirs scientifiques et techniques dans le diagnostic et la décision ?

I - Modes d'organisation des acteurs, place de l'expertise scientifico-technique et conséquences sur les conceptions du paysage et types d'actions.

L'objectif de cette partie est de comprendre comment émergent ou non les questions de paysage et d'environnement selon le mode d'organisation des acteurs et la place de l'expertise scientifico-technique. Pour cela, nous nous appuyons sur une analyse comparée de deux méthodes de construction d'un projet de développement utilisées sur le territoire de la Moyenne-Tarentaise en Savoie.

1 – Les deux projets analysés

A) Contexte et méthode de travail

Nous avons procédé à une analyse des conditions d'émergence et de non-émergence des questions de paysage et d'environnement dans deux situations différentes d'acteurs locaux impliqués dans la conception d'un projet de développement. Ces deux projets concernent le même territoire, celui de la Moyenne –Tarentaise, mais les situations diffèrent du point de vue des organisations entre acteurs ainsi que de celui des modes d'intervention des experts. La première démarche est un contrat global de développement (CGD) et la seconde un programme européen de recherche développement sur le thème de l'agriculture durable en montagne.

Au-delà des différences d'objectifs et de fonctionnement que nous préciserons plus loin, ces deux projets ont en commun le fait que la question du paysage y occupe une place importante voire essentielle alors que les questions d'environnement (eau, biodiversité) restent, elles, très peu abordées par les différents acteurs impliqués. Nous essaierons dans cette partie de comprendre les raisons de cette situation récurrente dans les deux démarches. Qu'est-ce que les représentations sociales des paysages et de la nature peuvent nous enseigner à ce sujet ?

B – Organisations entre acteurs et relations experts/ acteurs :

a) Le contrat global de développement, un cadre institutionnel où la place de l'expertise est privilégiée

Le CGD est une procédure émanant de la Région et dont les territoires d'action se définissent dans le cadre du schéma régional d'aménagement. Cette procédure administrative, portée en Tarentaise par 4 SIVOM, fait intervenir des acteurs institutionnels et politiques à échelle variable (Région, Département, techniciens des services départementaux et régionaux, conseillers généraux, élus municipaux...) auxquels sont associés différents organismes associatifs ainsi que divers bureaux d'étude assurant des expertises. De ce fait, le rôle important donné aux experts peut dépasser le seul diagnostic et concerner des propositions d'actions concrètes, voire des alternatives en matière de développement local. L'analyse des comptes rendus des groupes de travail ainsi que l'examen des études d'experts qui leur ont servi de base de réflexion montre en effet l'importance de l'expertise scientifico-technique dans les manières d'aborder les paysages.

La place de l'expertise dans le contrat global a consisté en une proposition des diagnostics sur les activités, le territoire et les paysages, les acteurs ont ensuite été invités à réfléchir sur ces propositions d'experts.

b) Un projet agriculture et développement durable dans un cadre non institutionnel centré sur le diagnostic d'acteurs

Le groupe d'acteurs mis en place dans le cadre du projet « agriculture et développement local durable » ne raisonne pas les actions de développement dans les mêmes termes que dans le CGD. D'une part, l'objectif est de réfléchir aux conditions de développement d'une agriculture durable en relation avec les autres activités, les autres catégories sociales et les conditions biophysiques et d'autre part, la démarche adoptée est une méthode prospective, faisant appel aux capacités d'imagination des participants.

Ce groupe fonctionnant hors cadre institutionnel, est composé d'élus municipaux (maires et conseillers), d'élus cantonaux et départementaux (conseillers généraux et députés), d'agriculteurs (ovins, bovins, caprins) et de représentants d'associations de défense de la nature.

Les réflexions sur agriculture et développement durable ont impliqué de réfléchir sur le long terme, c'est-à-dire sur des projets d'actions qui ne sont pas directement orientées vers la résolution de problèmes immédiats mais vers la construction, par le groupe d'acteurs, d'un avenir des activités en relation avec leur territoire. Contrairement au contrat global où les raisonnements ont été conduits selon une approche sectorielle c'est-à-dire avec des commissions travaillant sur des thèmes différenciés, les travaux de ce groupe ont été menés selon une approche systémique articulant dynamique des activités économiques et sociales et dynamique des territoires.

Le fonctionnement de ce groupe a été assuré par deux personnes formées aux méthodes d'analyse prospective et d'animation de groupes. L'implication de l'équipe d'animation a été déterminante, dans la conception et la structuration des séances de réflexion, dans l'insertion de connaissances scientifiques et techniques à certaines étapes clés et dans la synthèse et la restitution des idées portées par les acteurs. **Les animateurs n'ont donc pas invité les acteurs à réfléchir sur la base de connaissances scientifiques ou techniques présentées en préalable mais ont favorisé approfondissement et construction progressive des réflexions et des idées issues des débats.**

Ces deux formes d'implication de l'expertise scientifique et technique comme support privilégié de débat ou comme un des éléments participants des débats ainsi que ces deux manières compartimentée ou globale d'aborder les questions de développement ont eu une influence sur les sens et les priorités attribués aux différents thèmes - au paysage en particulier - et mettent en évidence deux discours sur le paysage qui cohabitent et qui dépendent à la fois des approches de développement et des stratégies des acteurs.

2) Sens et importance du paysage dans le développement local

Le paysage est une question importante pour les acteurs locaux aussi bien pour les élus que pour les résidents, les agriculteurs ou même les institutions en ce sens qu'il apparaît comme un thème récurrent dans les préoccupations et surtout qu'il entre aujourd'hui dans les projets d'acteurs comme une composante du développement. Cependant, il prend un sens différent avec des conséquences importantes sur le plan opératoire suivant la manière de travailler des

groupes, l'influence de l'approche de l'expert et les modalités d'appropriation de son travail par les acteurs.

A) Paysage et développement touristique

Dans le Contrat Global de Développement, le paysage a très vite émergé dans les préoccupations des acteurs, il semble même qu'il ait été le thème intercommunal qui a le plus vite abouti et où le rôle des techniciens et des experts a été le mieux individualisé dans la définition des objectifs.

a) Paysage et image des lieux

La notion de paysage dans le CGD est très liée à celle de **requalification** touristique selon les termes de différents bulletins municipaux d'information. Ceci peut être présenté comme une tentative de redéfinition et/ou d'élargissement de la vocation des territoires et des activités liés au tourisme dans une perspective d'appel à la clientèle d'été. Ainsi la requalification touristique doit, selon les termes du Contrat d'objectifs de 1997, « *passer par une réflexion sur le paysage intégrant l'ensemble des partenaires : Etat, aménageurs, collectivités locales* ».

Bien que le paysage ait émergé dans la commission chargée de réfléchir sur le cadre de vie, c'est bien par rapport à des préoccupations touristiques et à la mise en scène du territoire qu'il a été présenté. Dans cette perspective, l'importance accordée aux regards et aux goûts supposés de la clientèle touristique devient primordiale. Les collectivités locales, pourtant citées comme partenaires dans la construction des paysages, sont moins invitées à construire et à rendre opératoires leurs propres perceptions qu'à intégrer des regards extérieurs dans l'aménagement et la gestion paysagère : « *En matière de paysage, la vision des touristes est plus réaliste que celle des populations permanentes qui, par habitude ne remarquent pas l'évolution et la dégradation de son paysage quotidien. C'est pourquoi le paysage doit être considéré par un œil étranger, la population locale devant accepter ces critiques* ». (Extrait du compte rendu du 21/1/96 – commission « organisation de l'espace et cadre de vie » du contrat d'objectif du CGD).

Cette approche, qui nie toute conscience paysagère aux résidants locaux en affirmant qu'il n'est de perception unique et valable que celle des touristes, est presque trait pour trait celle d'un rapport effectué par des experts urbanistes sur les paysages et les accès routiers en Tarentaise avec la DDE. Ce rapport, qui a été le principal outil de réflexion de la commission, présente clairement le paysage comme un ressort du développement touristique en ceci qu'il est l'**image** des lieux et qu'il en incarne le caractère authentique et patrimonial. Cette façon de voir a trouvé un écho favorable parmi les maires de communes touristiques et rurales cherchant à développer un tourisme estival ainsi que parmi les techniciens et les conseillers généraux qui étaient membres de la commission. **On peut donc constater ici un exemple évident de rapprochement local d'un regard extérieur sur le paysage parce qu'il va dans le sens des intérêts des acteurs en présence.**

La mise en image des lieux induit des réflexions qui proposent le paysage sous l'angle de la mise en scène selon une approche intercommunale (en remontant les fonds de vallée en particulier).

b) le paysage comme objet de réflexion

L'entrée paysage a donc été privilégiée selon un rapport visuel et contemplatif et indépendamment des activités en particulier agricoles qui le produisent ; ainsi que le dit d'ailleurs l'un des protagonistes du Contrat Global : « [...] si des opérations sur les paysages se mettent en place, c'est pas pour les agriculteurs, il faut pas que la profession agricole rêve là-dessus, la finalité est touristique et pas agricole ».

Concrètement, cela signifie que **les actions envisagées sont pensées en terme d'aménagements paysagers formels et normatifs** c'est-à-dire selon les formes de répartition et d'organisation de la nature et du fait urbain dans l'espace. **Leur objectif est de veiller au maintien d'un certain agencement des masses paysagères (prairies et forêt) surtout de celles visibles depuis les voies de communication (routes et chemins de fer).**

Sur le plan opératoire, les paysages visibles depuis la route et la voie ferrée seront prioritaires dans la hiérarchie des opérations d'aménagement et de gestion et ces opérations seront d'autant plus importantes que ces paysages sont fréquemment rencontrés : « *Sur les paysages qui sont communs et partagés, il faut arriver à un financement global. Les communes d'entrée en Tarentaise sont les paysages de tous mais ça [les paysages en question] appartient à une seule commune* ». (animateur du CGD)

Cette approche qualifiée par les experts de « *linéaire* », favorise au détriment des vallées adjacentes, ce que les commissions appellent « l'entrée vestibule » de la Tarentaise. Elle se combine à des actions dites « *diffuses* » qui visent la mise en valeur de curiosités naturelles, de sites remarquables, de monuments et quelques actions de débroussaillage autour des villages.

Cette façon d'approcher le paysage ne tient cependant pas compte des représentations sociales des acteurs locaux. Des entretiens d'habitants du lieu, de touristes en situation d'observation de paysage mais aussi les débats du groupe raisonnant « agriculture et développement durable » montrent que les élus ruraux, les agriculteurs et les résidants ont bel et bien une conscience paysagère mais qu'elle ne se traduit pas dans les mêmes termes.

B) Le paysage des acteurs locaux non experts

L'évolution des réflexions sur le développement de l'agriculture montre que les motivations des acteurs à l'égard du paysage dépassent le simple cadre de la mise en scène à des fins touristiques mais recouvrent des préoccupations plus complexes qui traduisent un autre rapport sensible au territoire et qui sont liées à des questions autant d'ordre esthétique que social et économique.

a) Paysage et développement territorial

Dans le groupe local concernant « agriculture et développement local » la profession agricole et les représentants d'association sont mieux représentés que dans le CGD. Cette représentativité sociale et le choix des animateurs de laisser s'exprimer librement les acteurs sur la construction de l'espace qu'ils veulent avoir à moyen terme ont orienté les réflexions sur les paysages dans une autre direction que celle de la simple mise en scène. Dès la première séance, le paysage a, tout comme dans le CGD, émergé dans les préoccupations des acteurs mais son statut y est plus complexe.

En premier lieu, le paysage apparaît comme doublement lié à l'activité agricole et au développement touristique estival ; il peut servir de point d'ancrage pour un échange de services entre ces deux activités. Il n'est donc pas d'emblée posé comme un objet à aménager pour la clientèle touristique - même si cette dimension est très importante - mais pour introduire des questions relatives au cadre de vie et à l'amélioration des conditions sociales des agriculteurs notamment par les possibles liens à créer entre l'agriculture et le tourisme : « *le développement de l'agriculture est nécessaire au développement du tourisme d'été et d'intersaison* » (Maire de Saint Bon Tarentaise, commune support de Courchevel) ; « *Il faut développer les relations entre agriculture et collectivités pour l'entretien du territoire* » (un agriculteur)

En second lieu, pour ces acteurs ruraux à sensibilité agricole forte, la question des paysages relève surtout des problèmes liés à l'enrichissement des parcelles agricoles et à la progression des ligneux autour des villages (qui posent également des problèmes de sécurité et de qualité de cadre de vie). Pour une partie d'entre eux – notamment les maires de communes rurales et quelques représentants de la profession agricole -, l'enjeu majeur est d'arriver à faire reconnaître la liaison entre cette situation et une différence structurelle de fond qui caractérise la Tarentaise comme les inégalités de richesses entre communes rurales défavorisées et en voie d'abandon et communes touristiques prospères.

Ces enjeux accompagnent une volonté de revitalisation des bourgs ruraux par l'accueil de nouveaux arrivants dans le centre des villages et par le maintien, dans ceux-ci, de services de proximité à la population : « *Il y a des pôles touristiques importants et des villages qui meurent, il faut développer un tourisme doux qui réduisent ces inégalités* » (un maire de commune rurale). Dans ce débat, le paysage devient un enjeu à traiter de façon intercommunale pour aborder la question de la réduction des inégalités socio-spatiales.

Mais contrairement au CGD où cette intercommunalité est prise en charge de façon linéaire, il s'agit ici de la réfléchir par bassins géographiques : « *La question du paysage et de l'environnement doit être réfléchie au niveau du bassin. [...] Il y avait une taxe au m² à Valmorel qui servait à l'entretien de tout le bassin d'Aigueblanche, c'était une politique qui dépassait le cadre communal* » (un agriculteur).

Ce que les acteurs entendent par « bassins géographiques » - et qui fait curieusement consensus parmi les différents acteurs en terme de délimitation - correspond soit à des unités physiques nettement individualisées comme la vallée des Belleville, soit un ensemble de communes ayant l'habitude de travailler en intercommunalité (district d'Aigueblanche), soit à un bassin d'emploi polarisé par un centre urbain (bassin de Moutiers) soit enfin à un groupement de communes dont les relations sont à construire ou à renforcer (Bozel, Saint Bon, Pralognan) du fait qu'ils appartiennent à la même vallée.

Intimement lié donc à la notion de bassin de vie, le paysage est un moyen pour aborder, puis proposer des nouvelles solidarités entre communes de façon à réduire les inégalités de développement territorial; il est aussi un moyen d'introduire les préoccupations sociales des professionnels agricoles dans un débat social plus large.

b) Paysage et développement agricole

Outre les inégalités territoriales, les agriculteurs invoquent, pour leur compte et au nom de l'entretien et de la gestion des paysages dont ils se sentent les premiers acteurs, la nécessité d'envisager un ensemble de mesures où les communes ont un rôle primordial à jouer. Ainsi sont mises en avant des propositions d'actions telles qu'une meilleure répartition des

exploitations sur le territoire (avec par exemple l'importance suggérée de maintenir au moins un exploitant par hameau), le maintien des petites structures d'exploitation en réaction à leur diminution constante et rapide et enfin des conditions plus souples d'accès au foncier. Cependant, derrière ces revendications, se profilent également des différences au sein de la profession agricole. Celles-ci reflètent des rapports sociaux qui opposent petits et moyens exploitants aux grandes exploitations : les problèmes d'avancée des ligneux sont explicitement reliés à l'augmentation des contraintes de travail dans les grosses exploitations accusées de ne plus entretenir les surfaces difficiles, aussi est-il courant d'entendre des phrases illustratives de ce point de vue : « *ce n'est pas avec des grosses exploitations qu'on entretient un paysage* ».

Plus qu'un objet de réflexion pour la mise en scène du territoire, **le paysage sert donc davantage d'outil pour introduire les conditions de vie des agriculteurs, l'évolution de leurs activités et leurs relations avec les collectivités et le monde rural dans son ensemble**. C'est de la manière d'envisager l'avenir de la profession agricole que dépend, selon elle, l'avenir de la gestion des paysages et, d'une certaine manière, la qualité de l'offre touristique d'été.

Cette vision rurale du paysage, de sa cohérence avec une histoire, des pratiques de gestion de la matérialité de la nature et une culture locale, n'est pas portée par les seuls agriculteurs. Elle trouve une certaine résonance chez les élus municipaux de communes rurales mais aussi certaines communes touristiques (chez celles-là mêmes qui prônent la mise en scène !) ainsi que dans le monde associatif et chez certains habitants du lieu. L'idée de paysage en tant que produit dérivé de l'activité agricole y est encore forte et répandue, aussi n'est-il pas rare d'entendre certains élus et agriculteurs défendre une prise en charge non rémunérée, mais à des fins agricoles, de l'entretien de l'espace : « *l'entretien n'est pas un complément d'activité en terme économique* ». Cette conception ne fait cependant pas l'exclusivité. A l'inverse, une conception du paysage de type « mise en scène » se rencontre aussi chez certains agriculteurs ; notamment ceux dont les préoccupations sont tournées vers les nécessités de leur exploitation et qui considèrent l'entretien et la gestion comme un complément de revenu, indépendants des activités de production.

Cette différence de conception des agriculteurs qui fait face à des attentes relativement homogènes de la part des collectivités – en particulier les communes touristiques - amène à s'interroger sur les organisations d'acteurs à mettre en place pour conduire et mener à bien les objectifs paysagers.

c) Du terme de paysage aux formes d'organisation pour le gérer.

Les conceptions du paysage telles qu'avancées dans les deux démarches de développement induisent des objectifs paysagers différents mais également des organisations entre acteurs différentes pour les mener à bien. Pour comprendre la nature des diverses conceptions du paysage qui ont émergé dans les programmes « agriculture et développement durable » et le CGD, il faut se souvenir que ces deux démarches de réflexion collective sur le développement sont incluses dans des systèmes d'actions complexes dont elles constituent des moments (MERMET, 1998). Les conceptions du paysage dans ces démarches de développement ainsi que les enjeux qui lui sont liés ne sont donc pas séparables de l'ensemble des systèmes d'actions existants et dans lesquels ces réflexions intercommunales s'inscrivent.

Ainsi dans le Contrat Global de Développement, la mise en scène a trouvé un écho favorable auprès des acteurs parce qu'elle correspondait à un processus d'ajustement formel et collectif de cette tendance préexistante dans les communes touristiques pour la mise en scène du territoire. En témoignent, les politiques de financement pour l'entretien de

l'espace et des abords d'exploitation dans les communes touristiques telles que Saint Bon (Courchevel), Saint Martin de Belleville (les Ménières, Val Thorens) ou encore les Avanchers (Valmorel) où les agriculteurs sont tenus de suivre une liste d'obligations pour obtenir une rémunération. Dans ces mêmes stations, ces mesures accompagnent des politiques de fleurissement des villages et l'orientation vers une urbanisation de chalets calqués sur le modèle tyrolien. Les références aux paysages de Suisse et du Tyrol sont clairement revendiquées. Cette tendance à la mise en scène n'est pas absente du groupe « agriculture et développement durable » : **les représentants des communes touristiques qui y participent voient avant tout dans le paysage une image à commercialiser vis-à-vis de la clientèle et voient dans les agriculteurs des gestionnaires de paysage.** Cette perception entre en confrontation avec les perceptions des communes rurales et des agriculteurs.

Dans le groupe « agriculture et développement durable » le paysage a été approché par les participants dans ses relations avec le tourisme et activités agricoles et non comme une composante isolée. Les réflexions sont allées dans le sens d'une primauté (mais pas l'exclusivité) de l'agriculture dans ses rapports au territoire et par voie de conséquence au paysage (également au sens du cadre de vie), celui-ci n'étant jamais déconnecté des exploitations agricoles qui concourent à sa production. Dans le cadre de réflexions sur les nouvelles relations agriculture/ tourisme, le paysage a émergé comme un moyen pour l'agriculture de faire valoir son identité et son travail en trouvant une nouvelle gamme de services par rapport au tourisme d'été.

Si pour les experts dans le CGD, la nécessité d'une gestion intercommunale se justifie par le fait qu'il y a passage sur les routes des touristes à l'entrée de la Tarentaise, en revanche, pour les agriculteurs et les élus raisonnant sur « agriculture durable et développement local » l'intercommunalité se justifie par le besoin affirmé d'une solidarité visant à soulager la différence de revenu des communes. Le développement local est appréhendé comme devant être un tout, un développement à deux vitesses étant jugé comme non durable. Le type de coordination à mettre en place pour conduire ces projets sur les paysages dépend donc beaucoup de la manière de lier paysage et développement.

Ces différentes conceptions du paysage ont des conséquences en matière de priorité d'interventions. Si pour les agriculteurs, l'entretien et la gestion des paysages sont un moyen de trouver une nouvelle gamme de services à contractualiser avec les collectivités, le type de conventionnement qui découle de cette conception peut trouver une expression à travers des prestations de service rendues aux collectivités rémunérées soit en nature - par une politique communale ou intercommunale facilitant l'accès et la pérennité du foncier agricole - soit en argent par la contractualisation pour l'entretien de parcelles pouvant, de préférence, être intégrées au système d'exploitation. Ce n'est donc pas le principe de la contractualisation avec les collectivités qui est remis en cause mais le type de conventionnement proposé par les communes touristiques. Les agriculteurs considèrent que le paysage est plus le leur que celui des communes et qu'en ceci, ils doivent participer à la définition d'objectifs et à l'élaboration du cahier des charges. **En d'autres termes, la profession agricole ne peut pas envisager d'actions paysagères sans prendre part en tant qu'acteur décisionnaire à la conduite de projet.**

Dans le CGD où le paysage est orienté à des fins touristiques, les agriculteurs ne sont pas les seuls à en être invoqués comme les gestionnaires ; d'autres professions, en remplacement d'une agriculture jugée défaillante ou ne pouvant plus remplir cette fonction, sont également citées comme intervenants potentiels tels des paysagistes, des pépiniéristes, des associations de réinsertion sociale, des emplois jeunes... La déconnexion entre les paysages et les diverses pratiques et activités qui le créent a tendance à faire émerger de nouveaux acteurs et de

nouveaux gestionnaires. A l'inverse, une des limites du groupe local réfléchissant à l'agriculture durable est sans doute de considérer que les agriculteurs sont les seuls producteurs de paysage.

En définitive, l'approche systémique qui a cherché à articuler les rapports entre activités, pratiques et paysage a débouché sur des réflexions paysagères complexes mais présuppose un nombre d'intervenants finalement assez réduit : les agriculteurs dont la capacité d'intervention sur le milieu régresse du fait de la diminution du nombre d'exploitations et d'actifs. L'approche du contrat global, avancée à la faveur d'une réflexion plus sectorielle sur ce thème, fait émerger d'autres enjeux de gestion et d'aménagement et la nécessité d'un recours à une diversité d'intervenants sur le paysage. Il est hors de notre propos de juger de la pertinence de l'une ou l'autre de ces approches pour le développement local. Si dans la bibliographie, l'approche par la mise en scène est parfois considérée comme extérieure et artificielle par opposition à une approche plus sociale du paysage (LUGINBÜHL 1991, BERQUES 1991), il n'est pas étonnant qu'elle entre en résonance avec les préoccupations de nombre d'acteurs locaux dans un territoire où l'économie est à 80 % fondée sur le tourisme. D'autre part, cette approche a le double confort de contourner les rapports sociaux en proposant des outils opératoires à court terme pour lutter contre la banalisation des paysages. Cependant, la mise en scène, telle qu'avancée dans le CGD, dépossède les acteurs locaux et les résidants de leurs paysages par le fait qu'elle nie la réalité de leurs sensibilités paysagères. Elle a, en outre, tendance à figer le paysage dans un formalisme esthétique qui, certes, compense les problèmes inhérents à sa gestion par de nouveaux acteurs mais occulte un certain nombre de problèmes structurels liés aux inégalités territoriales.

C) Interaction des représentations et conséquences en terme d'action

a) Superposition des modèles et conséquences en terme de projet paysager.

Les conditions techniques agricoles sont très rarement prises en compte dans les réflexions sur les paysages et sans doute sont-elles trop complexes et diversifiées pour être abordées frontalement. Aussi, les diverses actions paysagères d'aujourd'hui cherchent-elles à reproduire les signes paysagers du modèle emblématique mais sans qu'elles soient cependant réfléchies en cohérence avec les systèmes agricoles.

Dans la recherche d'actions intercommunales telles que le Contrat Global de Développement, il se produit aujourd'hui une superposition entre modèles unificateurs et modèles locaux. Cette superposition est facilitée par le fait que l'entretien des espaces agricoles, chers aux agriculteurs, fait également partie des actions paysagères cherchant à correspondre aux représentations globales, qui elles, intéressent des espaces plus vastes que ceux mis en valeur par l'agriculture. Tout se passe comme si les représentations globales prenaient en charge les représentations locales à partir du point d'accord apparemment consensuel de lutter contre la friche. Le problème réside dans les raisons qui motivent ce type d'action - et qui demanderaient une mise à plat des stratégies et intérêts de chacun. Ces raisons ont souvent tendance à être occultées au profit de simples débats sur la nécessité de maintenir ou de développer certains aspects formels du paysage (entretien d'une zone particulière autour d'un hameau par exemple). On peut voir à travers cet exemple comment, dans les réflexions collectives, la primauté donnée aux aspects formels se superpose et se recompose avec les modèles locaux agricoles en donnant lieu à des actions esthétisantes et indépendantes des systèmes d'exploitation. Ainsi derrière l'apparent consensus sur la nécessité de débroussailler les espaces agricoles entre les divers acteurs, les actuelles tentatives d'actions collectives sur

le paysage butent sur la confusion que ce terme revêt. D'aucuns jouent même ouvertement sur cette confusion pour laisser le champ libre aux actions d'un petit nombre :

« Quand on parlait de gestion de l'espace tout le monde était contre parce qu'on était accusé de favoriser le développement agricole, depuis qu'on parle de paysage personne ne sait ce que c'est mais tout le monde est d'accord, ça laisse quand même pas mal de marge de manœuvre à ceux qui agissent » un élu.

Si le terme de paysage prête à confusion, il n'en est pas moins récupéré par les acteurs agricoles pour faire valoir une reconnaissance sociale à travers l'impact qu'ils ont sur l'espace. La rapprochement de ce terme par les acteurs locaux ne signifie pas obligatoirement une rapprochement locale de représentations globales et esthétisantes mais peut tout simplement signifier pour ces mêmes acteurs un moyen de promouvoir la reconnaissance sociale qu'ils cherchent à développer.

Les questions paysagères – en Tarentaise du moins – tournent essentiellement autour des espaces agricoles. Est-ce lié à une représentation particulière ou bien à une omission volontaire de la part de certains acteurs de ne pas faire entrer la question de l'urbanisation dans le paysage ?

L'urbanisation semble en effet avoir une place à part ; seuls quelques représentants d'association de défense de la nature et du cadre de vie avancent l'urbanisation comme une catégorie d'élément paysager. Dans le contrat global de développement, les approches paysagères ne concernent en effet que les espaces en friche tous les aspects relatifs à l'urbanisation ne sont pas débattus en terme paysagers mais en terme sociaux. Ainsi, la réhabilitation des volumes vacants au centre des bourgs ruraux fait-elle partie d'une politique de l'habitat dont l'objectif est de recréer un tissu social dans les hameaux. Les dysfonctionnements que serait susceptible d'apporter une urbanisation sur les secteurs plats au niveau des exploitations agricoles ne sont en revanche jamais abordés.

Toutefois lorsque est donnée la parole aux acteurs locaux sur la manière dont ils l'envisagent dans les actions de développement, il devient un moyen par lequel peuvent s'exprimer des projets concertés sur les actions de développement.

b) Le paysage dans la construction de nouvelles approches du territoire.

Sous l'influence de ses principaux défenseurs c'est-à-dire des représentants du district d'Aigueblanche, cette forme partenariale d'entente intercommunale a été implicitement proposée comme modèle de développement au sein des récentes démarches territoriales en connaissant un succès mitigé.

L'émergence de politiques cherchant à favoriser de nouvelles solidarités intercommunales selon une démarche de partenariat et de dialogue et l'actuel mouvement de diversification des activités des stations de sport d'hiver vers un tourisme d'été amènent, certes, les acteurs locaux à envisager autrement l'organisation du territoire mais se heurtent, dans la mise en œuvre, aux inégalités et aux rapports sociaux entre les communes que le plan neige a générée.

Cependant, c'est devant la nécessité communément admise de donner une autre image du territoire que l'image « neige » et pour répondre à une demande touristique de plus en plus tournée vers la recherche d'« authenticité » et de patrimoine que les réflexions sur les paysages ont émergé à la faveur d'un contrat global de développement (CGD) porté par les

quatre syndicats intercommunaux à vocation multiples (SIVOM) et engagé depuis 1997 par les quatre cantons de Tarentaise.

Les actions proposées dans le cadre de ce contrat global sont davantage focalisées sur les espaces agricoles, plus territorialisées et moins centrées sur les stations de ski (d'ailleurs les grandes stations sont exclues du projet) avec une volonté affichée d'associer l'agriculture au développement d'un tourisme « doux » (selon les termes des élus ruraux). Rien d'étonnant à ce que, parmi l'ensemble des réflexions sur le développement (qui concernait tous les aspects de la vie sociale, culturelle et économique), les deux types d'actions qui ont fait l'objet d'une mise en œuvre intercommunale soient précisément les thèmes du tourisme et du paysage :

« *En hiver, on dit qu'on va passer des vacances à Courchevel ou la Plagne. En été, on dit qu'on va en montagne* », « *La problématique c'est de maintenir des paysages de qualité pour les paysans et les touristes* », argumente l'un d'eux à propos de la nécessité de réfléchir autrement les relations entre agriculture et tourisme. Dans cette perspective, le paysage apparaît comme le point de convergence et d'échange de service entre les acteurs ; l'agriculture est conviée, de fait, à de nouvelles fonctions dont l'entretien des paysages constitue l'une des voies majeures.

L'affirmation des représentations de la société « globale » ne s'exerce plus à travers des politiques étatiques centralisées mais se développent à la faveur de constructions locales de projet de développement désormais portées par des acteurs, parfois nouvellement résidants, et dont les racines rurales ne font plus partie de leur système de représentation.

De ce point de vue, il est vrai que les recompositions territoriales entamées depuis les années 70 peuvent être interprétées comme une création d'une néo-ruralité qui n'est que l'autre face d'un mode de vie urbain. Et l'apparition du paysage, entendue comme une esthétisation de la campagne, est avancée comme le refuge identitaire d'une société en mutation et constitue l'expression la plus manifeste de ces « *campagnes revisitées par un regard de plus en plus éloigné des racines rurales et qui transforme les ruraux* ». (Eizner, 1996)

II - L'utilisation du paysage comme outil pour instruire les actions de développement

Nous proposons de nous interroger sur la construction du paysage dans les projets de développement locaux : gestion des formes paysagères ou construction sociale du paysage ? Le but de cette partie est de montrer, méthode à l'appui, comment les acteurs du développement parlent de paysage et quel est le statut qu'ils cherchent à lui donner

Nous proposons d'en venir à présent à notre démarche expérimentale qui a consisté à réfléchir collectivement aux modalités d'un développement durable appliqué agriculture. Le dispositif avait pour objectif la construction par un groupe d'acteurs, dans un aller et retour avec les chercheurs, le diagnostic de leur territoire, un scénario souhaitable et crédible de l'avenir du territoire et des activités et les moyens de parvenir à cette situation souhaitée. Notre dispositif d'acteurs s'inscrit donc dans une durée et arrive à un moment de l'histoire du développement où les initiatives locales commencent à émerger et où ces différentes représentations du paysage se côtoient.

A)Le paysage comme visualisation des préoccupations collectives

Nous avançons l'idée de la nécessité de partir de la définition que les acteurs donnent du paysage pour comprendre la manière dont aujourd'hui se construisent les territoires et l'organisation des activités qui s'y inscrivent. Parle-t-on explicitement de paysage ? Si tel est le cas quels sont les éléments de l'espace qui entrent dans cette notion ?

Nous sommes partis de l'hypothèse que la construction collective d'un projet de développement agricole conduirait aux questions des relations entre agriculture et paysage. La méthode n'a donc pas consisté à proposer une entrée paysagère mais à laisser aux acteurs, en situation de débats, la liberté de construire leurs actions de développement où le paysage est susceptible d'émerger. Pour dépasser les canons des modèles paysagers, nous avons proposé le paysage comme outil de visualisation des actions de développement seulement après que les acteurs en ont parlé et ont fait émerger le paysage comme un enjeu. Si le paysage est un support de visualisation des activités, cela signifie-t-il que les acteurs peuvent aboutir à une lecture partagée du paysage ? **Et plus encore est-il un moyen pour les sociétés locales de repenser leur rapport à l'espace et à l'organisation spatiale de la nature ? auquel cas, quelles sont les formes de regard qui poussent aujourd'hui dans ce sens ?**

La méthodologie a consisté à présenter, en parallèle aux réflexions sur le développement, des paysages qui devaient présenter des problèmes qui dépassent les seuls aspects visibles (choix de zones présentant des conflits...)

D'autre part les paysages utilisés pour réfléchir à la manière dont diagnostic et scénario trouvent une expression concrète dans le choix des zones à enjeux et à la manière dont le paysage devient la traduction matérielle d'une situation projetée. A travers ce procédé était exprimée, de la part des animateurs, la recherche d'un type de paysage avec des choix de développement tenant compte des représentations des acteurs locaux et des types d'exploitations (présentées en phase de diagnostic).

a) Construction d'objectif de développement et « cheminement » du paysage

Rappelons que notre démarche s'est déroulée en trois grandes phases :

- une phase de diagnostic où les acteurs réfléchissent sur la situation actuelle de leur territoire et cherchent à définir ensemble des priorités de développement.
- une phase de scénario qui consiste en la projection d'une Tarentaise durable à 20 ans sur le plan du territoire et des activités.
- une phase de réalisation qui consiste à construire les conditions de la réalisations du scénario en repartant de la situation actuelle.

Entre ces phases, le travail des animateurs a été de relever, de préciser et d'affiner les idées que les acteurs ont fait émerger. Chaque séance a fait l'objet d'un retour sur ce qui a été dit la séance précédente, les animateurs ont orienté les réflexions à partir de ces restitutions : peu à peu les réflexions du groupe ont ainsi évolué d'un projet global vers un projet plus spécifiquement lié à l'agriculture durable.

Les réflexions sur le développement durable ont très tôt fait émerger des questions sur les relations à développer entre agriculture et tourisme. Le rapprochement fait par les acteurs entre ces deux activités est donc apparu dès le commencement comme un échange de services réciproques qui ont pour but de favoriser un développement du tourisme plus territorialisé (moins localisé sur les stations) en favorisant une répartition « harmonieuse » de petites exploitations agricoles qui offriraient une gamme de services plus large qu'actuellement tel que l'accueil, les goûters, les gîtes ruraux, l'entretien de l'espace etc. L'objectif plus ou moins clairement formulé était donc de rendre interdépendants tourisme vert (ou « doux » selon les

termes des acteurs) et activité agricole. Cette mesure s'accompagnait de réflexions sur le développement des bourgs ruraux dans le but de réduire les inégalités socio-spatiales entre communes¹¹..

La proposition des experts animateurs du groupe de laisser aux acteurs le soin d'identifier les déterminants d'évolution qui expliquent l'état actuel de leur territoire va renforcer et préciser cette idée d'échange de services entre agriculture et tourisme en faisant émerger des points de convergence à leur motivations respectives.

Le diagnostic de la situation actuelle (an 2000) fait par la profession agricole et un certain nombre d'élus est celui d'une agriculture en régression, connaissant une surcharge de travail et se trouvant dans l'impossibilité de développer davantage la filière Beaufort. Ce constat est renforcé par une crainte de la suppression des quotas laitiers : ces craintes motivent aujourd'hui des choix de développement d'une agriculture dans le cadre de réflexions plus globales associant logique de filière et création de partenariats avec les collectivités.

Les représentants des communes et des associations de défense du cadre de vie, face aux constats des inégalités de richesses entre communes rurales et touristiques, d'un besoin pour le territoire d'orienter ces réflexions dans une direction autre que le simple développement communal confirment collectivement la motivation pour un développement plus territorial et partenarial. Sans être posé par les experts comme central aux acteurs du groupe, **le paysage apparaît spontanément et à plusieurs reprises comme le point d'ancrage pour l'échange de ces services car il est apparu de manière consciente et collective que les aspects territoriaux du tourisme et de l'activité agricole se manifestaient à travers l'entretien de l'espace qui cristallise des enjeux multiples : enjeux fonciers ramenant aux conditions de travail des agriculteurs, à leurs relations avec les propriétaires, à la structure sociale de la profession ; enjeux de cadre de vie ramenant à des considérations relatives au bien-être des habitants et à des aspects sécuritaires (incendies, avalanches...).** Si l'idée de relation entre agriculture et collectivité rejoint les idées qui étaient déjà à l'ordre du jour du CGD, la nature de ces relations est en revanche fort différente en ceci que les agriculteurs prennent part aux réflexions sur la gestion de l'espace.

Dans les enquêtes préalables à la constitution du groupe les indices qui nous permettaient de savoir si les différents acteurs étaient prêts à accepter les représentations de l'autre étaient fondés sur le constat d'une nécessité de lier l'agriculture au développement territorial. Le paysage est apparu comme un thème privilégié de discussion. Il est consciemment interprété comme étant la « figure » de ce qui se passe en un lieu donné et le fait qu'il soit réactif aux transformations qu'il subit le place au centre des articulations entre les activités et le territoire. Il apparaît comme le point de concordance entre des stratégies catégorielles liées d'un côté à un développement agricole et de l'autre à un développement touristique. Il apparaissait donc préalablement comme un enjeu de discussion et de négociation dont les conditions de réalisation et de son entretien étaient à définir à la fois sur le plan des acteurs (relations, structures, organisations) et à la fois sur le plan des actions (zone de travail, dans quel objectif, quelle ampleur).

¹¹ L'idée d'une réduction des inégalités entre commune par le développement d'un tourisme « doux » n'est pas neuve puisqu'elle faisait partie des objectifs du CGD, la nouveauté est ici de lier revitalisation des bourgs ruraux et développement agricole.

b) Comment parle-t-on du paysage dans le groupe (phase de diagnostic) ?

Le rapport au paysage se manifeste explicitement de la part des élus des communes touristiques et se traduit par une demande d'entretien par l'agriculture en vue de la production d'une image vis-à-vis du tourisme¹². Le type de demande concerne essentiellement la gestion de zones jugées visuellement remarquables et la lutte contre les « points noirs ». Les agriculteurs de ces communes, bien que fortement subventionnés, ont souvent, individuellement, manifesté une certaine frustration d'avoir à suivre un ensemble de directives sans qu'eux-mêmes participent de la définition des actions paysagères. C'est précisément en réaction à cette situation que l'ensemble de la profession agricole a cherché à résoudre collectivement ce problème en proposant sa participation à la définition des actions.

Pour les élus des communes non touristiques, le paysage n'est jamais mentionné explicitement. Ceux-ci parlent davantage de lutte contre l'embroussaillement au nom de raisons sécuritaires (incendie, avalanches) et au nom de la qualité du cadre de vie. Le type de demande envers la profession agricole est rarement explicite, il s'agit d'éviter l'étouffement des villages par la progression de la friche et de garder un tissu social vivant. Les prétentions des communes non touristiques sont de ce fait beaucoup moins « paysagées » mais renvoient cependant à des projets d'actions qui consisteraient à favoriser l'implantation de jeunes agriculteurs ou encore à favoriser l'accès au foncier. L'apparente meilleure conscience des communes non touristiques au sujet des problèmes de la profession agricole ne signifie pas qu'il n'y a pas motifs de conflits entre maires des communes rurales et profession agricole. Pour ces communes en effet, la création de lotissements est souvent une source de revenus substantiels. Aussi, n'est-il pas rare de voir des conflits entre agriculteurs et collectivités en ce qui concerne les zones à bâtir sur les secteurs plats ou à faible pente.

Le rapport au paysage de la part des agriculteurs, nous l'avons vu, est motivé par un regard influencé par leur pratiques. Se sentant les premiers gestionnaires, ils revendiquent aujourd'hui cette fonction et demandent à travers les paysages des mesures qui soient à même de leur garantir une certaine pérennité dans leur exploitations agricoles et une cohérence dans leur gestion foncière.

Le rapport au paysage de la part des représentants d'associations de protection de la nature et du cadre de vie est en revanche très fortement inscrit dans une logique de reconstitution d'un monde agricole idéalisés les discours de ces acteurs est en tout état de cause décalés par rapport aux arguments des autres acteurs?

Cette manière de parler des paysages dans le groupe résument en quelques sorte les manières de voir qui ont pu être identifiés dans les enquêtes. Toutes ces positions font ressortir la friche comme problème paysager majeur. Seuls les représentants de défense de la nature et du cadre de vie envisagent l'urbanisation en termes paysagers. La mise à plat des différentes conceptions permet de mettre en relief en exergue des rapports sociaux. On s'aperçoit à travers cette démarche que le friche prend une dimension nouvelle que celle de la simple dégradation du paysage.

c) Le fil directeur des actions de développement, quelles conséquences pour le paysage ?

L'élaboration des scénarios d'évolution s'est effectuée sur deux types de raisonnement pour la profession agricole : un raisonnement en terme de pérennité de la filière ; un raisonnement en

¹² Nous retrouvons ici les mêmes enjeux que ceux identifiés en enquêtes et dans le CGD.

terme de diversification des activités. Ce dernier recoupe d'ailleurs fortement les motivations des maires qui cherchent à développer un partenariat avec l'agriculture. Dans le prolongement de ces deux raisonnements, le groupe a échafaudé des scénarios sur l'évolution du territoire et des activités que nous pouvons synthétiser comme suit :

-un scénario agricole cherchant à combiner trois formes d'actions : renforcement de la filière beaufort existante, développement des filières minoritaires (exploitations caprines, ovines...), création de nouveau types d'exploitations (exploitation multi-fonctionnelle). Ces mesures accompagneraient un développement des complémentarités entre les exploitations et d'une cellule de décision pour la maîtrise du foncier et de l'installation qui s'effectuerait par bassin.

-un scénario territorial visant à recomposer les structures de décision concernant les questions relatives au paysage et à l'environnement. Cette recomposition passe par une organisation en bassins géographiques qui sont apparus comme supports de l'instauration de nouvelles formes de partenariat à la fois entre collectivités et professions agricoles mais également entre communes touristiques et non touristiques.

Les moyens proposés pour parvenir à la réalisation de ces scénarios ont été de plusieurs ordres incluant :

-un niveau organisationnel avec la création d'une banque de travail entre agriculteurs et une structure décisionnelle (composée d'élus d'agriculteurs, d'association) pour toutes les actions relative à la gestion de l'espace et de l'environnement.

-le niveau des exploitations avec trois types d'intervention différents et complémentaires (renforcement de la filière existante, développement des filières minoritaires, création de nouvelles formes d'exploitation).

-un niveau parcellaire avec une maîtrise du foncier pour assurer une cohérence entre les parcelles et un accès plus facile à celles-ci.

La notion de bassin intervient comme une échelle privilégiée de mise en œuvre concrète de ces actions. Cette gestion par bassin, fortement inspirée de la gestion intercommunale du district d'Aigueblanche (appelé également le bassin d'Aigueblanche) et qui est apparue comme un modèle réussi de développement et de gestion intercommunale partie d'une initiative locale, cherche aujourd'hui à se généraliser à travers les nouveaux dialogues locaux.

A travers cette articulation d'échelles, on voit s'enraciner, spontanément dans le groupe, une idée selon laquelle le paysage devient le visage agricole du pays mais également le visage d'un pays dynamique et soucieux de son agriculture, un visage qui n'est plus simplement tourné vers l'image commerciale - encore que cette dimension reste très importante - mais un visage du pays que les acteurs ont construit et se sont appropriés.

Qu'est-ce que ces divers niveaux d'organisation emboîtés auraient comme conséquences sur le paysage s'ils devaient être mis en œuvre ?

B) La construction collective du paysage

Cette construction de projet de développement a trouvé une expression à travers la visualisation des paysages tarins. Nous avons proposé une présentation des paysages sur les deux versants nord et sud se faisant face dans la vallée de Bozel. Les objectifs paysagers à 2020 ont fait réfléchir les acteurs sur l'état du territoire qu'ils voulaient visuellement avoir à cette période. Pour y répondre, les acteurs ont dessiné eux-mêmes les contours des zones à enjeux sur des tableaux de papier sur lesquels étaient projetés en diapositives les deux types de paysages. Il était demandé aux acteurs de construire le paysage qu'ils voulaient avoir pour

2020 en tenant compte des scénarios qu'ils avaient élaborés (population en augmentation, engorgement des vallées développement d'une urbanisation autour des villages, développement d'une agriculture multi-fonctionnelle aux ressources diversifiées etc.) et en partant de la situation paysagère présente.

L'équipe d'animation a proposé une présentation des paysages qui a concerné deux types de versants se faisant face dans la vallée de Bozel : Courchevel et Montagny.

La première photographie présente un village rural groupé à mi-versant. La partie inférieure du versant montre une nette dominance de la forêt de feuillus avec toutefois quelques pâtures nettement visibles en contrebas du village. La partie « médiane » est caractérisée par un enchevêtrement complexe de prairies pâturées et d'îlots d'accrus forestiers plus ou moins avancés et diffus et qui se présentent soit en arbres isolés soit en bosquets plus denses, tandis que la partie supérieure du versant est caractérisée par la présence de conifères et de prairies moins marquées par la présence de ligneux.

La deuxième photographie celle d'une commune touristique et présente un versant caractérisé par une dominance forte des forêts de conifères au sein desquelles s'égrènent du bas en haut du versant un réseau de « clairières » agricoles autour de hameaux groupés s'étageant également du village centre de Saint Bon jusqu'à Courchevel 1850.

a) Eléments du scénario

Dans le but de juguler la régression de l'agriculture, de réduire la surcharge de travail, de développer d'autre formes d'agriculture devant la constat de l'impossibilité de développer davantage la filière Beaufort mais également dans le but d'un développement d'un tourisme d'été et d'association entre agriculture et collectivité, la phase de diagnostic a conduit acteurs et animateurs à avaliser une proposition de scénario double aux directions différentes et complémentaires :

- 1-L'agriculture multi-fonctionnelle cherchant à réfléchir sur la création d'une agriculture aux ressources diversifiées et adaptant des pratiques environnementales.
- 2-Le lait « durable » dont l'objectif est de réfléchir aux conditions de la pérennisation de la filière Beaufort compte tenu des évolutions probables des politiques européennes et nationales.

Les animateurs ont demandé que les acteurs présents forment deux sous-groupes pour travailler sur ces deux thèmes. Chaque sous-groupe a été constitué de manière à avoir un équilibre de proportion entre les agriculteurs et les élus. Chaque acteur a choisi librement son groupe de travail.

Le groupe « agriculture multi-fonctionnelle » a été constitué de quelques agriculteurs de la filière beaufort, d'éleveurs de génisses, de représentants d'association de défense de la nature et de représentants de communes touristiques.

Le groupe « lait durable » a été constitué d'élus de communes rurales (qui parfois sont également agriculteurs), de producteurs laitiers, et du président de la chambre d'agriculture.

Le premier groupe est donc constitué d'acteurs aux origines, aux professions et aux intérêts plus variés que les acteurs du second groupe qui, pétris d'une culture d'éleveurs laitiers, raisonnent davantage l'agriculture en terme de filière. Cette différence « culturelle » trouve une expression à travers les perceptions des paysages.

b) Les problèmes paysagers identifiés sur le versant de Montagny

Sur Montagny, petite commune rurale d'adret faisant face à Courchevel, deux types d'espace ont été identifiés par les deux groupes de travail et sur lesquels il a été jugé besoin d'intervenir :

« *Ce qui faut c'est d'abord dégager tout ce qu'il y a autour des villages. On a l'impression d'étouffer quand on ouvre sa fenêtre et qu'on a un arbre devant soi* » (un représentant d'association).

« *En haut, à droite il y a une diversité de ronces, on ne peut y aller qu'à pied, plus avec le tracteur. Ce qui pousse dans cette zone, c'est surtout des épines* ». (Une agricultrice exploitant une partie de ce versant)

« *Il faut une masse bien verte et nette en dessous la route (...) par contre là, il y a un chemin qui traverse le versant, c'est pas fauchable (...) avant on y allait à pied, aujourd'hui, on peut plus se permettre de faire ça à la main et c'est trop en pente pour les machines qu'on a (...) Il n'en a pas l'air comme ça mais il est vraiment pourri ce coin-là* » (une agricultrice).

Les points de vue ont convergé sur la nécessité d'« ouvrir » les secteurs en voie d'enrichissement. Les agriculteurs ont immédiatement réfléchi à la faisabilité technique réelle ou potentielle de cette ouverture.

Un travail de débroussaillage effectué par la commune serait suivi d'un entretien effectué par l'agriculture, de préférence les petites structures ou plusieurs associées à travers les fermes intercommunales¹³ ou au moyen de services rétribués par la collectivité (à des exploitations multifonctionnelles¹⁴) après définition concertée des modes de gestion à adapter aux différentes zones :

« *Quel type d'exploitation vous verriez pour entretenir ces secteurs* ? (un animateur).

« *Il y a une phase de broyage, ça c'est la commune, ou plutôt l'enveloppe du bassin qui peut le faire et une phase d'entretien, ça c'est plutôt l'agriculture* » (un élu de commune touristique).

« *Mais ça suffit pas, il faut que le débroussaillage soit durable et soigner les chemins d'accès et pour qu'ils soit durables, il faut que ça ait un sens pour nous* » (un agriculteur).

« *Si on débroussailler et que ça repousse cinq ans après, c'est pas la peine* » (une agricultrice).

« *Là, c'est des petites exploitations qu'il faudrait pour ça... une grosse, elle aurait pas le temps d'exploiter ces terrains-là. [...] Il y a trop de travail, en plus, on peut y mettre que des génisses là-dedans* » (une agricultrice).

Dans les débats qui tournent autour de l'ouverture de l'espace, on retrouve bien les perceptions (mises en exergue dans les enquêtes) qui diffèrent fondamentalement les agriculteurs des élus. Les premiers font une lecture du paysage et de son entretien selon les possibilités techniques et la viabilité économique des exploitations (en relation avec la valeur

¹³ L'idée de ferme intercommunale pour aider les petites exploitations agricoles faisait partie des scénarios du groupe comme solution à adopter pour une meilleure prise en compte de celles-ci dans le développement durable. Il s'agissait de fermes mettant à disposition du matériel de fauche, entre autres, pour les exploitations qui n'en ont pas les moyens.

¹⁴ Exploitations combinant des sources de revenus diversifiées (entretien du paysage, de la biodiversité, service rendu à la collectivité, accueil à la ferme...). La nouveauté est que l'agriculture avance cette possibilité de développement alors que jusque là seule la mono-activité était considérée comme pertinente.

d'usage des parcelles évoquée plus haut) ; les seconds pensent davantage en terme d'ouverture paysagère visible depuis le versant d'en face. La visualisation des paysages sur photographie a donc permis de faire prendre corps à ce positionnement réciproque que les différents acteurs cherchent à faire reconnaître par les autres.

En résumé, les zones à enjeux concernent :

- les abords *des villages* avec une précision sur quelques hameaux notamment aux abords des routes et des chemins avec une extension du travail de défrichement dans un secteur en contrebas de la route traversant le village. Ces zones présentent un enchevêtrement complexe de prairies et de bosquets d'arbres et leur objectif est d'en faire une masse agricole compacte et cohérente. On retrouve ici à travers la notion de masse agricole qui avait déjà été identifiée dans les enquêtes auprès des agriculteurs.
- les secteurs en voie d'enrichissement et présentant une confusion entre espaces agricoles et forestiers (parc à génisses très pentu présentant un degré d'enrichissement avancé).

Cette séquence a été traitée de manière à rendre visible une partie des scénarios. Ainsi, la définition des zones à enjeux et la négociation sur le statut de ceux qui les gèrent sont très concrètes. Ceci a fixé dans l'espace matériel la présence des hommes, notamment des agriculteurs et de leurs conditions de travail.

D'autres enjeux, non spécifiquement agricoles, sont apparus à la faveur de cette séquence, ils concernaient les problèmes d'urbanisation :

« Ce qu'il faudrait au moins, c'est réaménager les centres villages pour un habitat permanent et pas temporaire » (un élu de commune touristique).

« [...] Mais la plupart des gens, ils veulent pas être dans le centre, ils veulent un bout de terrain. Ils veulent être dans le village, mais dehors en même temps » (un maire de commune rurale).

« Mais comme tout le monde veut son bout de jardin, on pourrait réhabiliter les volumes vacants, faire moins de maisons et aménager des jardins devant celles qui existent, il est possible de faire des maisons avec jardins devant dans les bourgs » (un représentant d'association de la nature).

Les débats sur l'urbanisation montrent une tension sous-jacente entre les maires des communes rurales qui tirent pour beaucoup leurs ressources des parcelles à bâtir et les représentants d'associations qui cherchent, au nom de la qualité esthétique et du modèle nostalgique (que nous avons exposé plus haut), à en limiter la progression. Cette idée trouve une convergence avec les maires soucieux de garder une cohérence sociale dans leur commune en accueillant des habitants permanents.

Sur cette photographie les deux groupes ont observé les mêmes problèmes en identifiant les mêmes zones à enjeux. Certains participants des deux groupes avaient manifestement une bonne connaissance du village. Ces personnes ont localisé sur le parc à génisses des prairies de fauche qu'il était souhaitable de maintenir et de remettre en fauche.

Par exemple, fa fauche est ici possible parce que la parcelle en question n'est pas très pentue et est desservie par un chemin qui monte le long du versant (invisible sur la photographie mais mentionnée par un élu local Montagny). Ce secteur montre à quel point les agriculteurs

se reconnaissent dans leur territoire et connaissent bien les terrains qu'ils gèrent au point que cela dépasse les aspects visibles à l'échelle du paysage. Il aurait été, en effet, impossible de différencier visuellement, les secteurs qui mériteraient d'être réhabilités en fauche et ceux qui ne nécessiteraient qu'un entretien par la pâture extensive de génisses. (Avec une approche seulement formelle du paysage, ce type de discussion aurait difficilement été possible). Là encore, les différents secteurs proposés pour l'intervention sont bien pensés en cohérence avec les spécificités réelles des terrains et avec les possibilités existantes des exploitations agricoles.

c) Les problèmes paysagers identifiés sur le versant de Courchevel.

Le fait remarquable a été de constater *qu'à l'inverse de Montagny où l'identification des problèmes paysagers étaient plutôt consensuelle*, la photo du paysage de Courchevel a suscité beaucoup plus de différences.

Nous avons été très surpris de constater que les agriculteurs et les élus du groupe « **agriculture multifonctionnelle** » avaient identifié quelques grandes auréoles d'ouverture autour des villages et que celles-ci constituaient une espèce d'aération considérée comme très profitable aux aspects paysagers :

« *Ah ! Voilà un paysage ouvert !* » ; (un agriculteur éleveur de génisses) ; « *Vous trouvez ce paysage ouvert ? En quoi le trouvez-vous ouvert ?* » (un animateur) ; « *Il y a moins de gêne autour des villages* »

« *C'est bien délimité, il y a des grandes zones autour des villages* » (un agriculteur éleveur de génisses) ; « *Les routes sont larges, simples et faciles d'accès* ». (un élu de commune touristique) ; « *Les bosquets, il peut y en avoir, les lisières sont nettes* » (plusieurs agriculteurs) ;

« *Vous ne pensez pas que les bosquets soient une gêne pour les exploitations ?* » (un animateur) ; « *Mais non ! il faut bien quelques arbres...* » (un éleveur de génisses)

Aussi étonnant que cela puisse paraître au regard de certaines études de l'évolution des paysages alpins qui font ressortir ce versant comme fortement menacé de fermeture (il a connu en effet un recul très fort de l'agriculture), ce versant est apparu ouvert et vivant aux acteurs du groupe « **agriculture multifonctionnelle** » puisque étant d'une commune riche.

Le plus remarquable est que ces « auréoles » ne sont pas totalement ouvertes, loin s'en faut. En effet, il se développe, sur les murgers à proximité des hameaux, des bosquets de feuillus parfois assez denses. Ces bosquets, que les élus de Courchevel cherchent à éliminer, n'ont cependant pas fait l'objet d'une discussion particulière chez les acteurs du sous-groupe « **agriculture multifonctionnelle** ». En revanche, ils ont bien insisté sur la nécessité de maintenir la netteté des lisières de ces grandes auréoles qui caractérisent le mieux, selon eux, le paysage et sa structure. Il n'y a pas vraiment de zones à enjeux pour les participants de ce groupe si ce n'est le maintien de ces auréoles qu'ils ont soulignées.

Il peut sembler étonnant que les acteurs de ce sous-groupe voient dans le versant de Courchevel un paysage plus ouvert que dans le versant de Montagny, qui a pourtant des espaces agricoles assez importants. Cette différenciation entre les deux versants tient sans

doute au fait que, sur Montagny, les espaces agricoles se démarquent mal des espaces forestiers et donnent l'impression d'une confusion où les acteurs ont du mal à se « lire ». D'autre part, le manque de voies d'accès importantes donne aux élus l'impression d'un cloisonnement par opposition à Courchevel qui est desservie par des routes larges et bien entretenues.

Une autre explication peut entrer en ligne de compte (elle n'a pas été explicitement formulée dans le groupe mais nous l'avons mise en exergue dans les enquêtes) : c'est la valeur d'usage des parcelles agricoles. Le fait que Courchevel présente des espaces agricoles ouverts à proximité des habitations est interprété par les agriculteurs comme le signe de bonnes conditions de travail.

Les moyens proposés pour limiter la progression de la friche dans ces zones consisteraient à faire appel à la main d'œuvre des autres vallées (ce qui est déjà le cas actuellement) et en développant les hameaux du bas de versant. L'urbanisation est parfois avancée comme un possible moyen d'entretenir le paysage surtout sur les zones du bas qui posent problème.

« En 2020, l'idéal ce serait des pluri-actifs qui travaillent dans le tourisme et qui entretiennent pendant la saison morte » (un agriculteur producteur de Beaufort)

« Ce qu'il faudrait, c'est l'installation de nouveaux agriculteurs liés à des stations d'hiver avec des contrats d'entretien pluriannuels et une fixation du niveau de rémunération des activités de service(...) et qui feraient en même temps un hébergement agro-touristique » (élu de Saint-Martin de Belleville).

Le groupe « lait durable » sur la photographie de Courchevel n'a pas mis en avant les mêmes aspects du paysages. Restant dans la logique qui consiste à assurer le maximum de présence agricole possible, les réflexions se sont tournées sur des actions à envisager pour endiguer la dynamique - considérée comme menaçante - des ligneux sur les murgers :

« [en désignant les bosquets à l'intérieur des zones choisies] *Il faut raser et débroussailler tout ça, on a l'impression que c'est mêlé...confus* » (Adjoint au Maire de Bonneval).

« *Il faudrait plus d'entretien au niveau des prés* » (Président de la chambre d'agriculture).

« *Surtout autour des villages* » (Maire de Montagny).

« *Ces secteurs sont pas en pente très forte, ça n'a rien à voir avec Montagny, c'est dommage de pas avoir une belle ouverture de prairies autour des villages* » (un agriculteur -producteur de Beaufort).

Si les problèmes sont considérés comme moins importants que ceux que connaît la commune de Montagny, les caractères physiques des lieux et les aménagements anciens en terrasses - qui permettaient jadis la mise en culture - sont aujourd'hui décriés par une profession agricole dont les préoccupations sont tournées vers la mise en valeur optimale des espaces pastoraux. Les solutions envisagées ne concernent pas seulement le débroussaillage mais également l'élimination des murgers, qui sont considérés comme un frein à la mécanisation donc à une certaine idée du progrès. Cette position constitue l'une des différences entre le groupe « lait durable » et le groupe précédent qui ne voyait pas la nécessité d'ouvrir ces secteurs de manière systématique.

d) Les différences entre les deux sous-groupes agriculture « multifonctionnelle » et « lait durable »

Si le deuxième groupe a effectivement identifié à peu près les mêmes espaces ouverts, **deux différences majeures apparaissent entre les deux sous-groupes** :

- *Première différence, le choix des espaces.*

Au contraire du premier groupe, *la piste de ski pour le groupe « lait durable » n'entre pas dans la catégorie des espaces ouverts et n'a même pas été mentionnée comme telle*.

Il semble, pour ce groupe, constitué essentiellement d'agriculteurs et d'élus de communes rurales, que les espaces considérés comme ouverts soient ceux qui sont pris en charge par l'agriculture. Les pistes de ski, réservées à d'autres usages que l'utilisation agricole (et peut-être aussi à cause de leur forme qui ne ressemble pas à celle d'une prairie), ne sont pas intégrées dans les façons de voir de ces acteurs et du coup n'accèdent pas à une « légitimité esthétique ». En revanche, le premier groupe, constitué d'acteurs aux origines et aux intérêts variés, commence à intégrer la piste de ski comme un espace ouvert au même titre qu'un espace agricole. Pour cette catégorie d'acteurs, ce ne sont plus seulement les espaces agricoles qui ont une légitimité esthétique, c'est l'ouverture et non la mise en valeur agricole qui fait la qualité d'un paysage.

Les acteurs qui ont choisi de réfléchir à l'agriculture multi-fonctionnelle sont moins liés à la culture de producteurs laitiers que ceux qui ont choisi de réfléchir sur le lait durable mais s'intéressent davantage à l'articulation entre agriculture et autres activités.

Cette articulation entre activités se ressent aussi à travers la façon de percevoir les paysages puisque une piste de ski, non prise en charge par l'agriculture, est considérée par les uns comme un espace ouvert où d'autres acteurs interviennent, *ce qui laisse supposer l'idée d'une articulation entre acteurs pour intervenir sur l'espace*, tandis que pour les autres les pistes ne sont pas intégrées en tant qu'espaces paysagers ouverts, la quasi exclusivité de l'entretien du paysage revenant de droit à ceux qui, pour le 2^{ème} groupe, sont considérés comme les acteurs principaux : les agriculteurs.

- *Deuxième différence, la proportion de ces espaces.*

Si les portions d'espaces choisis - à part la piste de ski - sont à peu près les mêmes, les façons selon lesquelles elles ont été soulignées sont, elles, très différentes. Alors que le premier groupe voyait autour du hameau à mi-versant un espace très ouvert et en a même dessiné les contours incluant dans ce secteur ouvert le hameau lui-même (pourtant « séparé » du secteur agricole par des feuillus), le deuxième groupe a perçu ce même espace de façon beaucoup plus restreinte n'estimant réellement ouverte que la partie agricole attenant au hameau (sans pourtant inclure celui-ci).

Cette manière de voir la proportion des espaces est liée au contenu de ces secteurs : à l'intérieur de ces secteurs, on constate objectivement une colonisation avancée de ligneux en bosquets plus ou moins dense au milieu des parcelles. A l'unanimité, le premier groupe n'en a pas tenu compte dans l'identification de ces secteurs ouverts, estimant « *qu'il faut bien quelques arbres* » alors que le second groupe a estimé nécessaire voire impératif le débroussaillage de ces secteurs. Le premier groupe, curieusement, n'a pas appelé *friche* ces bosquets d'arbres autour des villages alors que le second groupe a employé ce terme pour désigner les ligneux. Ce groupe-ci a d'ailleurs insisté pour raser tous les ligneux sur les secteurs qu'ils ont entourés afin d'avoir l'espace le plus ouvert possible.

A travers ce travail, nous pouvons voir que le modèle emblématique très entretenu n'est pas une exclusivité impérative en terme d'action, en particulier lorsque est évoquée la faisabilité technique de cet entretien. Mais le modèle emblématique reste en toile de fond des discours, en témoigne l'unanimité admiration des acteurs devant la photographie d'un paysage très ouvert des Avanchers.

Toutefois, le fait que les acteurs voient dans le versant de Courchevel un paysage ouvert fait sauter les notions même « d'ouverture » et de « fermeture » du paysage dans les analyses d'expert. La typologie des versants qui décrit ce type de versant comme fortement menacé de fermeture est pondérée par la situation un peu particulière qui le caractérise à savoir qu'il est d'une commune touristique riche. Une fois de plus est confirmé le décalage entre les manières d'approcher les paysages selon les experts et les manières de l'approcher selon les acteurs. L'analyse de la dynamique des paysages doit impérativement tenir compte du regard que les acteurs portent dessus.

C) Des modèles paysagers contraints par les nécessités de l'action

a) Des représentations qui sont moins liées à des modèles qu'à des pratiques

Deux tendances émergent sur les paysages :

-L'une fondée sur le modèle emblématique et qui ne voit de beaux paysages que lorsqu'il est entretenu, cela reste en quelque sorte le modèle de montagne travaillée par l'activité agricole.
-L'autre, qui n'est pas réellement un modèle, moins sensible à la présence de feuillus dans les parcelles agricoles mais sensible cependant à un aspect général *aéré et à la facilité d'accès par les routes*. Une tendance pour laquelle la présence de bosquets n'est plus considérée comme inesthétique du moment que les zones agricoles au sein desquelles ils sont et les zones forestières sont bien tranchées.

Il semble que le critère principal pour juger un paysage soit double :

- celui de la nette différentiation entre zone agricole et zone forestière. C'est ce manque de netteté entre le « sauvage » et l'agricole qui pose le plus de problème commun et qui semble former pour les acteurs les vraies zones à enjeux. Preuve en est que pour Montagny qui, caractérisée par ce manque de netteté entre forêt et prairie, est la commune où les mêmes problèmes ont été identifiés par les deux groupes et pratiquement aux mêmes endroits.
- les bosquets d'arbres n'ont pas le même statut que les buissons. Ceux-ci sont en effet toujours inesthétiques contrairement aux avis sur les bosquets qui sont plus partagés certains demandent leur enlèvement systématique, d'autres considèrent qu'ils ne sont pas gênants s'ils ne constituent pas un obstacle à de bonnes conditions de conduites d'exploitations.

Les représentations locales du paysage, contre toute attente, s'accommodeent très bien de types de versants caractérisés par des réseaux de clairières et marquent ainsi une différence certaine par rapport au modèle emblématique de certains agriculteurs et d'un certain nombre d'élus.

Les manières de voir des locaux répondent en fait peu à des modèles préétablis mais à des modes de perceptions fondés sur le vécu où la qualité de la vie locale est figurée à travers des signes paysagers comme l'aspect général aéré autour des villages et les facilités d'accès routiers. Ce sont d'autres signes paysagers que ceux du modèle emblématique qui fut d'abord le modèle de paysage vécu des agriculteurs et qui a ensuite été repris par un certain nombre d'élus et de techniciens du développement pour n'être plus raisonnable qu'en terme de distribution et de répartitions visuelles des masses paysagères (par référence à des paysages très « léchés » tels que les paysages suisses et tyroliens).

La délimitation collective des zones à enjeux permet de visualiser les intérêts convergents (ou parfois divergents). Elle permet à ceux-ci de formaliser leur conceptions des relations entre états du paysage et pratique qui le produisent. Ces relations relèvent pour certains de la seule activité agricole et pour d'autre d'un ensemble plus large d'acteurs.

b) L'apport de la visualisation dans le paysage dans les actions de développement

En résumé les paysages de référence pour les acteurs locaux sont avant tout les paysages ouverts en ce qu'ils symbolisent une prospérité agricole et un dynamisme local, c'est le type de paysage qui se rapproche le plus du paysage emblématique du Beaufortain. Toutefois, ce paysage très ouvert pour les élus n'a pas la même signification que pour les agriculteurs : il est image pour les premiers et davantage reflet d'une activité pour les seconds. Le problème de ces paysages à l'apparence trompeuse est que, en Tarentaise, ils sont constitués par une très large majorité d'exploitations agricoles de très petite taille et dont les exploitants arriveront en retraite d'ici 5 à 10 ans. L'apparente prospérité que symbolise le paysage ouvert est mise à mal par la réalité des structures sociales qui s'y inscrivent.

Les paysages faisant un consensus défavorable sont ceux présentant un enchevêtrement de prairies et d'accrus forestiers où les parties agricoles et forestières ne se distinguent plus. Ce consensus vient de ce que ces zones donnent aux acteurs une impression de désordre et de vocation incertaine :

« *là c'est vraiment sale on ne sait plus où regarder* » (un élu). « *Il faut que tout ça soit complètement rasé* » « *On ne se voit plus là-dedans, puis on a l'impression d'être seuls* » (un agriculteur).

Tels sont les discours concernant les questions relatives aux paysages en voie de fermeture comme sur la plupart des versants sud.

Il y a enfin les paysages « intermédiaires » et dont les jugements de valeurs attribués sont différents selon les acteurs : pour certains, les zones de bosquets sont juste à éclaircir et pour d'autres, elles sont à raser, l'important pour la première catégorie est qu'il n'y ait pas de friche et un accès facile pour la seconde ils veulent aller plus loin, toujours en référence au modèle emblématique.

Pour la plupart des acteurs, le paysage reste une construction agricole mais une partie des agriculteurs commencent à intégrer l'idée d'autres intervenants sur le paysage ainsi qu'en témoigne le repérage des zones à enjeux. Les discours sur ces zones varient d'un groupe à l'autre : pour le groupe « agriculture multi-fonctionnelle » composé de jeunes agriculteurs et d'élus de communes touristiques et de représentants d'association, les pistes de ski apparaissent comme des espaces ouverts ayant un intérêt esthétique car assurant la pérennité du cadre de vie.

Les exploitants agricoles et les élus des communes rurales qui réfléchissaient davantage en terme de filière sur le thème « lait durable » ne voyaient en revanche d'espaces ouverts que ceux ayant une fonction agricole les pistes de ski n'étant pas intégrées dans leur système de représentations. Ces deux groupes « lait durable » et « agriculture multi-fonctionnelle » ne sont pas anodins ; la composition spontanée par les agriculteurs et les élus qui se sont déclarés volontaire pour l'un ou l'autre sous-groupe révèle des rapports sociaux à l'œuvre dans le territoire tarin. Ces rapports sociaux opposent surtout les maires des communes rurales et les maires des communes touristiques, une fraction des agriculteurs se rallie aux premiers tandis qu'une autre se rallie aux seconds. Les agriculteurs du groupe lait durable sont presque tous des producteurs de Beaufort et raisonnent en logique de filière et s'identifient à cette filière. Les agriculteurs du groupe agriculture multi-fonctionnelle sont aussi éleveurs caprins, ou éleveurs de vaches allaitantes ou de génisses raisonnent moins en terme de filière.

Les enjeux reliés aux zones délimitées par les acteurs répondent à un besoin de la profession agricole et trouvent une réponse à travers un plan d'actions pour y répondre. Les acteurs ne réfléchissent pas à la parcelle mais également à l'échelle du système d'exploitation.

La séance de photographie a permis de visualiser, dans les paysages réels mais aussi imaginaires (puisque projetés), la forme et la répartition que prendrait l'implantation de nouvelles exploitations dans les zones « difficiles » et d'évaluer leur faisabilité à la fois en termes financiers et en termes de conditions d'exploitation. Elle a permis de préciser la nature des relations à construire et des structures à développer pour rendre possible ces scénarios.

L'un des aspects les plus importants a été de voir comment, dans le paysage, s'opéreraient les relations entre agriculture et urbanisation en combinant à la fois une approche patrimoniale (ne pas dénaturer le types d'urbanisation des bourgs ruraux en respectant les types de construction groupées), une approche sociale (mieux vaut revitaliser les bourg centres en récupérant les volumes vacants) et une approche agricole (laisser le plus possible les espaces agricoles autour des villages pour faciliter l'exploitation).

La formalisation des enjeux de développement a trouvé une expression concrète qui a débouché sur un plan d'actions dans lequel les agriculteurs n'ont plus à raisonner seulement à l'échelle de l'exploitation ; les actions concernent en effet :

- les relations à tisser, entre elles d'une part, et les autres acteurs d'autre part, avec la création d'une cellule décisionnelle (composée d'élus, d'agriculteurs et de représentants d'associations de défense la nature) pour toutes les questions relatives à la gestion de l'espace et de l'environnement. L'échelle ici concerne l'ensemble de la vallée.
- au niveau des relations entre exploitations. La création d'une banque de travail a comme objectif de répondre aux besoins de main d'œuvre en fonction des variations saisonnières travail.
- au niveau de l'exploitation. Il s'agit de raisonner une multifonctionnalité, en particulier des pratiques dans les parcelles afin qu'elles puissent assurer agricole environnementaux et paysagers.

A travers la recherche de zones à enjeux se profilent donc :

- Une recherche de résolution de problèmes liés à l'enrichissement par une gestion intercommunale par bassin géographique.
- Une recherche de mise en cohérence du paysage à travers les fonctionnements des exploitations. Nous retrouvons ici les idées mises en avant par les agriculteurs dont les espaces agricoles sont hiérarchisés en fonction de leur accessibilité, de leur éloignement par rapport au siège d'exploitation, de leur possibilité d'utilisation diversifiées au cours d'une

année, de leur appétibilité fourragère et de la main d'œuvre pour les entretenir. La définition des zones à enjeux au sein de lieux de dialogue adaptés cherche à tenir compte de cette complexité.

A la fin du processus, développement agricole et projet de territoire se rejoignent à travers le paysage. Le paysage devient un point de convergence privilégié en articulant finalité agricole et de cadre de vie et finalité touristique avec la création de structures nouvelles pour y répondre.

D) La conscience collective du paysage : d'une conscience fragmentaire à une conscience partagée

Le paysage est outil de négociation en ceci qu'il débouche sur la négociation des conditions sociales des agriculteurs et des relations à forger entre agriculture et collectivité. Le paysage est aussi objet de négociation en ceci que les mesures visant à son aménagement correspondent à une esthétique liée à la mise en scène d'une situation sociale désirée. Nous voulons montrer que derrière les différences fondamentales entre les représentations sociales des paysages de montagne, **le paysage est objet et outil de négociation à partir du moment où il renvoie aux systèmes d'actions dans lequel les acteurs se reconnaissent.**

a) La reconnaissance du paysage comme construit social

Le statut de la friche, dans notre approche, ne sert pas une problématique paysagère fondée sur la mise en scène mais sert à introduire les problèmes de fond de l'agriculture ainsi que les problèmes structurels liés aux inégalités de développement entre communes que connaît le territoire tain d'autre part.

Pour répondre à ce double problème, les actions paysagères sont pensées en cohérence avec un tissu social, un corps d'activité, un espace et des représentations en évolution constante.

La définition des zones à enjeux s'est effectuée sur une toile de fond mettant en jeu des aspects de l'organisation d'une vie collective à construire. Le paysage n'a pas été considéré comme un plus qui est venu se superposer à des réflexions qui lui auraient été étrangères. Il a été utilisé dans une double dimension : à la fois pour donner un sens visible aux scénarios et à la fois comme aide à la réflexion sur les moyens de concrétiser ce scénario à travers les conditions du travail agricole essentiellement.

Ce que cette visualisation du paysage a supposé en terme d'objectif de gestion, d'intervention sur la matérialité (c'est-à-dire les formes agricoles - prairies essentiellement - et urbaines - dans les bourgs ruraux surtout) renvoie à la place de l'agriculture dans le territoire et à sa capacité à gérer de nouvelles formes de partenariat : au sein de la profession agricole d'une part et entre agriculteurs et collectivités d'autre part. Derrière ces changements, c'est bien la tentative de construction d'une nouvelle place de l'agriculture dans la société qui est en jeu. Cela implique de la part de l'agriculture une capacité à s'organiser à la fois dans ses pratiques et dans son système de coordination au sein de la profession.

Par rapport à une situation de départ où le paysage était tiraillé entre diverses tensions (qui tendaient pour les communes touristiques à en faire une image, pour les agriculteurs un produit de l'activité agricole, pour les nouveaux ruraux un écrin identitaire selon une image idéalisée de la campagne), le paysage est peu à peu apparu aux acteurs comme le produit de leur construction commune.

La relation entre paysage et coordination d'acteurs était en réalité déjà faite dans l'esprit des acteurs mais avant cette phase, c'était une relation implicite et naturelle et qui était instruite de manière individuelle et éclatée, elle est devenue un objet d'actes conscients et volontaires et devant être collectivement définis. La gestion du paysage est envisagée par bassin géographique ; cela signifie qu'à travers lui se sont exprimés des formes de rapports sociaux et de nouvelles solidarités territoriales auxquelles les actuelles délimitations administratives et les formes de gestion qui en découlent sont étrangères. Le paysage devient, par ce biais, un moyen de mettre en forme une certaine idée du territoire comme lieu de vie et d'activités ; en ce sens, le paysage peut être structurant d'un projet de territoire touchant aux questions sociales voire peut-être, dans certains cas extrêmes (ce n'est pas notre cas), créateur de territoire.

b) Paysage et territoire : les termes d'une réciprocité nouvelle ?

Le regard des acteurs sur leur paysage s'adapte très bien des recompositions socio-spatiales à l'œuvre dans les territoires puisqu'il contribue à accélérer les processus de recomposition. La plupart des approches paysagères montrent en effet une dimension intercommunale qui a tendance à donner un sens au territoire différent de celui habituel de la commune ou du canton.

Le plan d'action qui a découlé des scénarios est un moyen pour les agriculteurs comme pour les élus de trouver un terrain d'entente pour leurs préoccupations respectives : pour les uns, maintien et développement de l'activité agricole avec des préoccupations relatives à la pérennité de leur exploitation (problèmes de surface, de foncier et de main d'œuvre) ; pour les autres, des préoccupations relatives au développement des communes en accueillant à la fois une population permanente et touristique, en aménageant le cadre de vie pour les habitants (image des lieux pour la clientèle extérieure mais une image liée à des activités et une politique volontaire de maintien des activités). Le paysage est apparu comme une image vivante du pays

La notion de bassin avancée comme sous-unité d'un pays avait pour objectif d'impliquer les exploitations de petite taille, à la dynamique du développement, est relayée par le Groupement Intercommunal de développement Agricole (GIDA) au niveau de ces mêmes bassins avec des représentants de diverses professions pour une gestion plus fine des problèmes locaux. C'est également au niveau des bassins que les acteurs cherchent à mettre en place la bonne répartition des exploitations dans le territoire. Il semble admis explicitement que l'agriculture à travers les structures de relais agricole entre aujourd'hui comme une composante non seulement associée mais également structurante de l'identité d'un pays à travers son rôle paysager.

La réconciliation, du moins désirée, entre développement agricole et projet de territoire à travers le paysage marque un tournant dans le rôle de l'agriculture de demain dans le rôle qu'elle joue effectivement dans les formes paysagères par son activité de production. La réappropriation des paysages par les agriculteurs dans un objectif concerté avec les autres acteurs du territoire montre une évolution dans la conception du métier d'agriculteur en ce sens qu'ils ne sont plus seulement des acteurs de fait mais des acteurs conscients de leurs emprise et dont les objectifs sont en étroite relation avec les systèmes des représentations des acteurs.

Le paysage participe de la recomposition territoriale ; il est structurant dans un projet de territoire et en ce sens il est à la fois témoin des transformations sociales en cours et enjeu social. Le paysage est un enjeu social à plusieurs titres :

- Il est à la fois objet de lecture par les acteurs qui ont une incidence sur lui et il est un moyen pour eux d'être à la confluence des regards sociaux qui lui donnent sens.
- Le paysage est également un principe de recomposition des territoires qui cimente les initiatives locales qui interviennent sur sa gestion et incite la création de nouveaux partenariats

c) Une négociation sur le fond autant que sur les formes.

La négociation porte sur des aspects organisationnels avant de porter sur des aspects formels.

Si certains agriculteurs revendentiquent le paysage, d'autres représentants de l'agriculture montrent en revanche plus d'hostilité au paysage, notamment dans les communes du Parc de la Vanoise où les questions de paysages et d'environnement ont souvent été vécues comme en opposition aux intérêts des agriculteurs. Les rapports sociaux entre agriculteurs et élus y sont parfois très tendus. Les élus des communes du Parc de la Vanoise ont souvent défendu la politique de protection du Parc dans la zone centrale tout en urbanisant hors du parc. Ce qui a provoqué des tensions très vives entre les deux parties. Cette situation est différente des agriculteurs du bassin d'Aigueblanche habitués à la gestion intercommunale de l'enveloppe budgétaire assignée au développement agricole et à l'entretien de l'espace.

Compte tenu de cette situation, la négociation des formes paysagères passe d'abord par une négociation sur les partenariats justifiant un ajustement réciproque des activités et des stratégies de chacun. Il s'est véritablement agi d'une négociation pour la profession agricole, car son objectif était de sortir de cette situation d'incompréhension au sujet de ses propres rapports et des rapports que les autres acteurs entretiennent avec le paysage ; se faire reconnaître pour l'action qu'elle a sur les paysages était l'une des priorités de l'agriculture. Les formes paysagères de ses "modèles paysagers" et de ses représentations au sens large sont ainsi reliées à des stratégies qui visent à montrer le caractère indispensable de la présence de l'agriculture dans le territoire et la légitimité de ses prétentions pour la négociation au cas par cas des types de parcelles à entretenir. Ceci avait émergé de façon plus ou moins claire au départ du processus avec la nécessité affichée par les agriculteurs et les élus d'une définition négociée des zones à enjeux en rapport avec la logique d'exploitation et la pertinence économique. Cette perspective a trouvé une confirmation dans la phase de scénarios. Dans cette phase, la proposition de cibler sur des aspects de développement agricole a mis au second plan les stratégies de développement touristique pour évoluer vers un développement plus global d'un partenariat entre l'agriculture et les collectivités à travers la notion de bassin de vie et d'agriculture multifonctionnelle.

La notion de paysage n'est pas séparable de la conception du métier d'agriculteur et des pratiques agricole. Représenter le paysage dans ce contexte de reconnaissance sociale qu'ils recherchent en même temps que dans un échange de services permet d'envisager une gestion du territoire non seulement en cohérence avec les pratiques et les réseaux sociaux mais aussi en cohérence avec les représentations des acteurs où sont également intégrées des demandes de réponse à la société globale.

Les actions sur le paysage demandent des changements de pratiques dans les relations sociales mais aussi dans les relations au territoire de la part des acteurs concernés. Ces actions pensées en cohérence avec une démarche globale de développement ne sont pas envisagées seules et participent à la redéfinition des activités agricoles dans leurs rapports avec la société. La gestion des relations agriculture paysage est conçue dans des systèmes plus compliqués que les parcelles et les pratiques.

Conclusion

La compréhension des façons de voir le paysage comme un atout à construire en commun par rapport aux questions d'environnement, qui sont considérées comme relevant peu d'une logique de développement, est à chercher dans le sens et l'importance que ces deux thèmes revêtent pour les acteurs du territoire et pour les experts de ces questions.

Paysage et jeu d'acteurs

Dans le CGD, la façon de concevoir le paysage est sans doute fortement liée aux contributions de l'expert. Ceci n'explique cependant pas tout. L'approche du paysage par la mise en scène paraît sans doute aussi liée au fonctionnement sectoriel des commissions de travail, privilégiant ainsi l'émergence de thèmes isolés et déconnectés. Mais au-delà du mode de fonctionnement de ce projet, la réappropriation par les acteurs d'une approche de ce type est largement favorisée par un mouvement déjà initié dans certaines communes de Tarentaise où la gestion du paysage est mise en relation avec des attentes attribuées à la clientèle touristique. **Dans le projet « agriculture et développement durable », la non-implication des experts dans les propositions d'orientation de développement et de gestion s'est révélée tout à fait déterminante.** Le choix de la part des animateurs de laisser aux acteurs la possibilité de construire collectivement, selon une approche systémique, leur propre diagnostic, d'élaborer des scénarios d'évolution du territoire et des activités et un plan d'actions a débouché sur un raisonnement de développement touchant à des problèmes de fond où **le paysage apparaît tantôt comme un support de discussion voire de visualisation concrète de ces problèmes, tantôt comme un objet à aménager à des fins esthétiques.** Alternent ainsi en permanence une vision *utilitaire* du paysage selon la définition de G SAUTTER (1991) et une vision esthétique et *symbolique* où les acteurs se lisent et recherchent une reconnaissance sociale.

Si le « paysage – image » et le « paysage - construction sociale » s'opposent dans la littérature scientifique – la première approche favorisant la mise en scène, le seconde les représentations des acteurs locaux -, les deux tendances ne sont pas si facilement opposables sur le terrain car elles existent au sein de tous les groupes sociaux voire parfois chez une même personne. Cette pluralité des perceptions fait que le paysage ne revêt pas la même signification suivant les manières de l'aborder dans les groupes de travail.

Toutefois, si le paysage échappe difficilement à la mise en scène, il demeure tant dans sa matérialité que dans les représentations une construction sociale au sens où l'entendent les géographes humains c'est-à-dire qu'il est un produit de l'ensemble des systèmes humains (économiques, sociaux et symboliques) en interaction avec un milieu physique donné. L'aménager pour son image, c'est prendre risque d'échapper à l'ensemble ou une partie de ces systèmes et de lui faire perdre son caractère opératoire sur le plan des réflexions sur le développement territorial voire de négociation entre acteurs (puisque déconnecté des activités et des valeurs sociales qui concourent à sa production). Dans les opérations locales, c'est le flou existant entre ces deux tendances qui doit donner aux sciences sociales une place de plus en plus importante.

L'environnement : une question en suspens

L'environnement a un statut différent du paysage. Les politiques environnementales sont perçues par les élus comme des contraintes dont ils n'ont pas la maîtrise ; ceci est à mettre en relation avec l'histoire de la Moyenne Tarentaise qui a toujours eu des politiques publiques venant de l'extérieur aussi bien pour le domaine de l'environnement que pour celui du développement (Parc de la Vanoise, Plan Neige...). Les questions d'environnement, même

portées par des acteurs locaux comme les nouveaux ruraux et les représentants d'association de défense de la nature, ne trouvent de ce fait pas ou peu d'écho auprès d'autres acteurs comme les élus ou les agriculteurs.

Les questions d'environnement et de paysage ne peuvent se passer de l'expertise scientifique, certes, mais leur émergence dans le mouvement social et dans les projets de développement locaux rend indispensable la présence des sciences sociales et ce à un double titre : celui de comprendre les représentations de la nature portées par les différents acteurs et celui de comprendre la place des sciences de la nature dans le jeu des acteurs.

Le rôle de l'expert et la place des sciences sociales

L'analyse des deux projets renvoie à deux questions complémentaires : Comment fonctionner pour que l'expertise scientifico-technique ne se substitue pas aux projets d'acteurs ? Peut-on se passer de l'expert pour les questions de paysages et d'environnement ?

Les experts (chercheurs, techniciens, bureaux d'étude) qui sont des acteurs à part entière détiennent une légitimité sociale en ce qu'ils ont accès à des informations extérieures et ont une connaissance autre souvent aidée de moyens de mesures des processus biophysiques qui concourent à la formation des milieux. C'est sur cette base qu'ils abordent les questions paysagères et environnementales. **L'ambiguité est que paysage et environnement sont avant tout des constructions sociales dont le sens et l'importance relèvent de représentations sociales. La part non objectivable que ces construits sociaux contiennent rendent floues les limites entre ce qui relève de l'information et ce qui relève de son interprétation.**

La posture du chercheur : une nouvelle forme d'action publique ?

Si le chercheur pose que le paysage est un moyen de lire les transformations socio-économiques dans un territoire, il peut réutiliser cette lecture dans les actions de développement. Le paysage peut alors en effet être lu et décodé de façon que les acteurs s'y voient. Si le paysage est utilisé par le chercheur comme une mise en scène esthétique son application dans le champ du développement en sera de même mais les conséquences sur son utilisation n'auront pas la même portée opératoire. Car dans le premier cas le paysage est utilisé comme objet et outil de négociation c'est-à-dire que par ses formes il permet de déboucher sur des actions de développement plus vastes ; dans le deuxième cas, il n'est qu'objet de négociation c'est-à-dire qu'il ne renvoie qu'à lui-même et non aux acteurs qui le gèrent.

Ceci pose la question du chercheur qui devient acteur et de son implication dans les actions de développement local. La diversité des approches entreprises par les experts donne au paysage son ambiguïté. L'implication du chercheur en recherche-développement est donc à prendre en compte : le choix ou non d'utiliser le paysage comme outil structurant d'un projet de territoire, c'est quelque part prendre le parti d'être une sorte d'acteur porteur d'une stratégie, d'un projet de développement et pas seulement de recherche. Auquel cas le chercheur n'a plus à analyser les seules dynamiques d'un territoire donné mais peut être amené à lire comment sa propre approche influe sur les recompositions à l'œuvre.

Si le chercheur utilise le paysage comme objet de négociation entre acteurs, il favorise l'expression de la question du paysage dans le développement territorial et joue un double rôle difficile à gérer :

- Celui d'observateur extérieur et objectif des processus économiques, sociaux et écologique qui ont une traduction dans le territoire et ont une traduction paysagère ou non. Dans le cadre de ces évolutions, il observe également comment s'opèrent les évolutions des valeurs attribuées au paysage.
- Celui d'acteur dans un groupe local cherchant à construire des actions de développement sur le territoire, en mettant pour cela, en confrontation différentes lectures de l'espace dans un but de construction commune et partagée.

La prise en compte des représentations sociales dans la négociation

Il était important de prendre en compte les intérêts des communes touristiques dans les projets mais celles-ci, bien que conscientes du rôle que joue l'agriculture dans le paysage, n'ont généralement pas conscience des véritables conditions de travail des agriculteurs. Dans l'autre sens, il était important que les agriculteurs aient conscience de la stratégie des communes touristiques pour comprendre le fond du débat sur le paysage (car l'argument touristique est le seul qui soit réellement en mesure de faire pencher la balance sur le plan politique pour des financements d'actions intercommunales).

La prise de conscience du paysage comme lié à un réseau social montre que le paysage est une construction sociale en ce sens que les réflexions sur le paysage ont débouché sur la recherche d'une esthétique formelle qui soit reflet d'une situation sociale collectivement désirée avec le besoin de la création de structures et de lieux de débat adéquats pour y répondre.

La création de ce genre de lieux montre une évolution notable dans le dialogue local. Les relations entre paysage et développement agricole vont continuer de se resserrer aujourd'hui dans le cadre des projets de territoire, le mouvement actuel de l'édification des pays sans doute va-t-il renforcer encore cette tendance.

Reste à savoir ce que deviendront dans l'action les relations entre développement agricole et paysage, vont-elle être supplantées par des actions de type « paysagement » qui ont l'avantage d'aboutir à un plan d'action rapide en évitant le débat sur les rapports sociaux ? De plus, l'avenir du paysage dans les projets de territoire comme dans les projets de développement agricole vont dépendre de plus en plus de la manière dont les experts en paysage l'aborderont et de la façon dont les relations entre experts et acteurs seront conçues.

Méthodologie pour aborder le paysage collectivement

Les politiques publiques qui interviennent dans l'évolution des paysages et des représentations sont de plusieurs niveaux et engendrent des effets différents :

- ⇒ Les politiques « paysagères » des communes touristiques de mise en forme de paysage pour leur clientèle tel que les ersatz du modèle régional à travers une urbanisation de chalet et l'enrésinement montrent une volonté de rendre conforme leur paysage à un modèle unificateur
- ⇒ Toutefois, la recherche de modèle unificateur n'est pas la seule force qui gouverne les prises de décision locales car, dans le cadre du CGD, malgré le paysagement qui a tendance à privilégier une vision hédoniste du paysage, des actions patrimoniales sur la promotion de savoir faire locaux telle que la sauvegarde des techniques locales de construction pour l'aménagement des bourgs ruraux sont également programmées. On voit se profiler un double mouvement : unification dans les stations touristiques vers un modèle paysager en même temps qu'une recherche de mise en valeur de spécificités

locales pour les communes rurales qui cherchent à manifester leur caractère « authentique ».

⇒ Ce sont les politiques publiques ayant pour effet de modifier les rapports de force locaux qui constituent la toile de fond du paysage comme objet de négociation et non les politiques explicitement paysagères.

Le passage à vers des politiques horizontales non sectorielles en faveur du développement local se heurte aux inégalités que les politiques verticales ont créées ; les rapports sociaux entre communes rurales et touristiques en sont exacerbées notamment à travers la question des paysages qui met en évidence ces conflits. Il n'est pas étonnant dans cette perspective de faire appel à des approches de paysagement qui donnent l'illusion que le paysage est aux acteurs tout en évitant la discussion sur les rapport sociaux. Compte tenu de cette situation particulière mais aussi dans les situations où les territoires sont marqués par de forts conflits, il est difficile de dire aujourd'hui ce que sera l'avenir des paysages dans ces types de territoire : les acteurs opteront-il pour des approches favorisant le consensus mou ou bien se mettront-ils en place dans des approches qui mettent en lumière les conflits sociaux ? L'affaire est à suivre...

Toujours est-il que les perspectives d'application de politiques sur le paysage doivent tenir compte du fait qu'il ne faut pas simplement que les acteurs aient conscience des différences de perceptions, il faut qu'il aient aussi une connaissance réciproque de ces différences sinon une partie de la dimension sociale des paysages est occultée.

Appart de notre approche

Quelle est la valeur de notre approche des paysages par rapport aux systèmes d'actions existants ? Elle nous a permis de discuter un certain nombre de concepts et de principes concernant à la fois les perceptions des formes paysagères et la place de l'expertise paysagère. La démarche permet de réfléchir non seulement aux formes paysagères mais surtout aux conditions de ceux qui les gèrent. Elle permet la négociation non seulement d'actions d'entretien mais aussi une négociation qui tienne compte des acteurs et de leurs pratiques. Elle permet de trouver un intérêt convergent en mettant en exergue des stratégies différentes.

Notre approche sociale du paysage met à jour des rapports sociaux que le paysagement évite mais qu'il rencontre en réalité dans le passage à l'action (ex : désintérêt des communes rurales qui pensent que ces actions vont conforter les communes touristiques sans développer les autres).

Pour une évaluation du paysage à l'échelle locale

Pour une évaluation du paysage comme projet de négociation, nous avons associé quatre types d'approche :

1-Une évaluation des perceptions dans le cadre d'enquêtes puis une évaluation de la dynamique de ces perceptions dans le cadre d'un groupe d'acteurs ;

2-Une évaluation des politiques qui se sont succédé dans le territoire et qui ont profondément contribué à modifier non seulement les paysages mais surtout les rapports de richesses et de forces entre communes et entre catégories sociales.

3-Une évaluation de la place de l'expertise scientifico-technique dans la négociation. Cette évaluation induit une réflexion concernant le positionnement des experts et des chercheurs face aux acteurs.

4-Les représentations des acteurs externes sont pertinentes à prendre en compte pour la négociation des zones à enjeux non pas pour aménager en fonction de leur point de vue mais d'une part pour éclairer le chercheur sur les représentations sociales globales et locales qui ont force localement d'autre part pour aider les acteurs à relativiser leur point de vue et à hiérarchiser les priorités sur leur territoire.

Le paysage objet et outil...

Le paysage est un outil de négociation en ce sens qu'il permet de remonter aux déterminants de son évolution et aux conditions de sa production. En ceci, il est un outil qui aide à la négociation pour un projet de développement. Et c'est parce qu'il est outil de négociation dans le cadre d'un projet plus large de développement qu'il a aussi un statut d'objet de négociation en ceci que les réflexions concernant les conditions sociales de sa production permettent en retour aux acteurs de s'exprimer non seulement sur leurs activités mais aussi sur la manière dont celles-ci sont susceptibles de produire un paysage qui ait un sens partagé. Derrière le paysage et ses formes se sont négociées non seulement des actions visant à mettre en forme le paysage selon des caractères normatifs locaux mais également des actions visant à la création de nouvelles structures organisationnelles pour y parvenir. Nous avons travaillé dans un contexte où le paysage était perçus par les acteurs comme un enjeu de développement touristique et comme un enjeu identitaire et culturel pour les agriculteurs. Cette situation a sans nul doute aussi fortement contribué à faire un paysage un objet de négociation.

IV - SYNTHESE DES ACQUIS EN TERME DE TRANSFERT (METHODE SCIENTIFIQUE ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES)

A) L'opposition paysage construction sociale/paysage construction esthétique

Ce ne sont pas les politiques spécifiquement paysagères qui constituent la toile de fond stratégique du paysage comme objet de négociation mais les politiques et les changements qui ont eu comme impact de modifier les rapports locaux de pouvoir. **En effet, sur notre terrain, l'enjeu du paysage pour les acteurs des communes rurales et les agriculteurs a été de faire reconnaître les problèmes paysagers actuels en rapport à une situation d'inégalité entre communes que les politiques publiques passées ont générée** : ainsi en Tarentaise, le plan neige, qui a marqué le début du développement du tourisme d'hiver par l'aménagement planifié de stations de ski, a intéressé une échelle strictement communale et a creusé des inégalités importantes – et donc de nouveaux rapports sociaux - au sein d'un même territoire entre communes rurales et industrielles d'une part et communes touristiques d'autre part. L'actuel passage à des politiques locales incluant des projets d'acteurs locaux et de nouveaux dialogues dans des démarches intercommunales font ressortir ces inégalités car derrière la négociation sur le paysage se négocient en réalité les conditions sociales de sa production et ce, aussi bien pour les agriculteurs (qui recherchent des stratégies foncières pour l'implantation) que pour les communes rurales (qui recherchent par l'argument paysager des financements intercommunaux).

Ceci pose le problème de l'utilisation du paysage dans la phase actuelle de construction des pays ; deux configurations sont possibles :

- 1) le paysage est aménagé pour son effet de vitrine et indépendamment des activités qui le produisent ; dans ce cas, il est récupéré au nom d'une esthétique qui ne met pas à jour les problèmes de fond et risque de devenir étranger aux acteurs mêmes. L'approche esthétique constitue certes un tournant dans les perceptions que les acteurs locaux ont de leur territoire mais elle n'en est pas moins une réappropriation locale de représentations extérieures qui instituent le paysage en simple objet de contemplation et de plaisir. Cette utilisation hédoniste du paysage représente une commodité sociale non négligeable puisqu'elle donne l'illusion, souvent même à ceux qui revendiquent cette approche, d'une nouvelle maîtrise des acteurs sur leur territoire ; si cela est vrai dans une certaine mesure, cette approche met à mal l'exercice démocratique et participatif de la construction du territoire tant affiché par le discours politique. Ceci pose question quant au devenir du paysage et de son caractère opératoire dans les opérations de développement en particulier dans les territoires périurbains aux « paysages ordinaires » ainsi que dans les territoires marqués par de fortes inégalités sociales.
- 2) Le paysage est utilisé par les acteurs (éventuellement avec l'appui d'experts) comme un moyen de mettre en relief la dimension sociale du territoire et les conditions sociales de ceux qui sont directement ou indirectement concernés par le paysage. Dans cette perspective, le paysage est mis en relation avec les conditions techniques, sociales, économiques et environnementales de sa production. Cette approche est beaucoup plus complexe que la précédente et demande de surcroît une connaissance des représentations

sociales du paysage (car celles-ci indiquent de quelle manière les représentations orientent les stratégies concernant le paysage dans les actions de développement). Toutefois, cette approche a le mérite de rendre le paysage fonctionnel et cohérent avec l'ensemble des questions de développement qui concernent un territoire. Aussi, dans cette perspective le paysage est un outil possible de visualisation concrète de ces questions.

Qu'apporte le paysage dans l'action locale ? débouche-t-il sur un plan d'action donnant lieu à la prise en compte du social ou débouche-t-il sur des modes de gestion esthétique pouvant masquer les véritables problèmes sociaux ? Chacun étant porteur d'une esthétique propre, entre les regards qui cherchent à recomposer les lieux selon l'idée esthétique qu'ils en ont, ceux qui récupèrent le terme pour le greffer à leur argumentaire et asseoir des préoccupations déjà anciennes et ceux qui veulent aménager le paysage pour répondre aux goûts supposés de la clientèle touristique, le paysage est tiraillé entre les diverses significations que chacun cherche à lui donner. Le sens du paysage est différent et parvenir à une lecture consensuelle de ses formes passe par un débats sur les conditions sociales de ceux qui gèrent ces formes. La mise en exergue de représentations sociales du paysage peut aider à cette discussion.

Mais si le paysage est réduit à sa dimension formelle, ceci peut devenir trompeur. Le paysage donne en effet aux acteurs l'illusion d'un consensus à travers la superposition implicite des modèles paysagers dans les discours qui s'y rapportent. D'autre part, les arguments politiques cherchant à instituer le paysage en objet esthétique au regard de la clientèle touristique sont ceux qui ont le plus de poids dans les décisions politiques locales et rendent particulièrement grande la tentation de la mise en scène. Toutefois, si sont posées les conditions de sa gestion et les formes d'activités et de partenariat à développer pour y parvenir alors le paysage est inscrit logiquement dans le processus de transformation des territoires et peut être réapproprié par les acteurs.

B) Le paysage, créateur de relations sociales nouvelles

Le paysage est un bon moyen pour traiter la manière dont les groupes sociaux agissent en se recomposant dans le territoire. Le paysage peut être générateur de cellules de décision nouvelles, il n'est plus simplement un moyen comme un autre de lire l'action des sociétés qui le touche mais il participe à la recomposition sociale des territoires dans lesquels il s'inscrit. A ce titre il ne peut être aménagé sans une consultation locale et sans une compréhension des motivations profondes des acteurs locaux à son égard (également ceux qui n'ont pas d'impacts directs sur lui).

Des pistes de recherche concernant les organisations socio-territoriales qui se cristallisent aujourd'hui autour de son aménagement mériteraient d'être engagée. Cette perspective de recherche ne peut cependant être envisagée sans qu'elle soit immédiatement mise en cohérence avec une analyse du rôle des experts dans les constructions nouvelles des paysages locaux.

En effet, une piste de recherche que nous n'avions pas prévue, concerne la manière de travailler des experts et les relations experts acteurs dans la formulation et la formalisation des objectifs relatifs aux paysages. Ce qui devait au départ être une investigation de politique publiques locales pour voir comment le paysage était pris en charge localement s'est élargi vers une réflexion sur les modalités de cette prise en charge en cohérence avec le rôle croissant attribués aux experts dans les procédures locales. Connaître les représentations et les faire connaître ne suffit pas, il faut également que le chercheur s'interroge sur son propre

rapport au paysage, sur les conséquences de son approche dans les procédures locales. L'émergence de l'expertise et l'approche des experts du paysage introduit une vision différente du paysage mais également de nouvelles relations sociales.

C) Paysage et négociation : une réussite sous condition

La réussite du paysage comme **objet** de négociation tient en partie au fait que les Alpes sont depuis plus de deux siècles objets de représentations diverses ; aussi les divers niveaux de discours qui se rapportent aux Alpes traduisent-ils des stratégies dont la lecture pour le chercheur a été facilitée par la confluence d'intérêts que les paysages alpins représentent. L'institution du paysage comme objet de négociation s'explique par son importance sociale et par la ressource économique qu'il est susceptible de devenir dans une région qui est objet de représentations diverses et fortes et qui tire son revenu de l'activité touristique. Le paysage est objet de négociation parce qu'il est objet d'enjeux de développement avec des conséquences économiques directes sur les activités.

Mais la réussite du paysage comme **outil** de négociation tient d'abord à la manière dont les experts le présentent et à quels enjeux ils les relient dans les opérations locales de développement. Envisager le paysage comme une construction sociale est une condition de base indispensable pour le relier dans l'action aux diverses dimensions sociales économiques et environnementales dont il est l'interface. Son instrumentation en tant qu'outil pour déboucher sur des réflexions plus vastes touchant aux rapports société/nature est rendu difficile par les représentations dont il est l'objet dans les Alpes et qui peuvent avoir tendance à l'envisager uniquement d'un point de vue esthétique.

Toutefois si l'instrumentation du paysage en tant qu'outil est rendue difficile à cause des représentations formelles qui ont tendance à faire de la mise en scène, force est de constater que c'est aussi, paradoxalement, en partie grâce à ces représentations qu'il a été un outil de dialogue efficace parce qu'elles traduisent malgré tout un intérêt social mobilisateur.

L'enjeu pour la recherche comme pour l'action est de trouver le point d'intersection qui consiste à mettre en articulation les représentations avec les usages réels.

D'autre part, la négociation sur le paysage a été rendue possible par le fait que les acteurs du dispositif étaient décidés à échanger des idées pour construire un projet. La mobilisation initiale fort sur le projet a très certainement été un facteur de réussite de l'instrumentation du paysage comme objet et outil de négociation. Toutefois la question reste posée dans les territoires où cette mobilisation n'existe pas ou bien dans ceux où les conflits sont manifestes entre les acteurs (territoires périurbains par exemple). La reproductibilité de la démarche est donc à pondérer, elle ne dépend pas de configurations liées au milieu physique : une lecture sociale du paysage est aussi applicable en zone de plaine ; elle dépend davantage des conditions sociales locales qui font que des acteurs variés peuvent accepter ou non de se mobiliser sur un projet collectif. Si cette condition est présente alors la démarche est reproductible en dehors de notre zone d'étude.

En terme opératoire, les perspectives de transfert concernent l'utilisation du paysage au travers de la lecture des acteurs pour instruire les questions sociales en rapport avec une problématique sociale, esthétique, environnementale et économique et non en rapport avec une problématique simplement esthétique. Si le paysage n'est qu'esthétique, quelle en est la pertinence dans les zones périurbaines en particulier dans les zones défavorisées des banlieues urbaines ? L'instrumentation sociale du paysage, telle qu'elle a été élaborée dans notre

approche, est peut-être reproductible dans ces zones. L'applicabilité d'une approche sociale du paysage dans les zones dites « difficiles » apporterait-elle un dialogue social nouveau ? Contribuerait-elle à construire au moins symboliquement les lieux pour ceux qui y vivent ? Le paysage y constituerait-il un instrument de régulation sociale ? Dans quelle mesure si tel est le cas ?

Cette piste de recherche et d'action mérite d'être engagée mais ne peut valoir que si elle tient compte du fait que la réduction du paysage à ses aspects esthétiques formels correspond également à une réduction de son applicabilité géographique en produisant une autre forme de discrimination territoriale qui consiste à éliminer d'emblée les zones qui n'accèdent pas aux canons esthétiques officiels. Le paysage pour être opératoire dans les actions de développement ou dans l'action sociale doit d'abord être dépouillé des dimensions esthétiques que le mouvement social tend à lui prêter.

D) Autres pistes de recherche

Paysage et politiques publiques...

L'apport de la présente recherche par rapport aux enjeux soulevés par le programme PPP a été de comprendre le rôle des acteurs sociaux, de leurs réseaux et de leurs représentations socioculturelles du paysage dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques locales (c'est le cas à travers le CGD). Ainsi, les chemins qui conduisent de la lecture du visible à l'action ont été remis dans une perspective critique de comparaison entre deux modes d'approche qui ont montré les différences d'intérêt liées au paysage. Le cheminement entre la lecture du paysage dépend de la définition et de la posture théorique qu'on en donne au départ.

La présente recherche peut également aider à comprendre comment les diverses formations aux paysages peuvent avoir des conséquences en matière d'action. La comparaison entre l'approche esthétique formelle et l'approche sociale le montre bien.

Enfin, la présente recherche veut être une contribution à l'interrogation sur la pertinence des politiques paysagères actuelles. Qu'apportent-elles de plus ou d'autre, par rapport à des politiques non spécifiquement paysagères mais qui ont eu des conséquences importantes sur les structures matérielles du paysage ainsi que sur les représentations sociales (comme par exemple les conséquences du Plan Neige tant sur la matérialité que sur les représentations des élus qui recherchent un paysage à la tyrolienne symbolisant pour eux l'attentes des touristes) ? Les politiques qui ont le plus profondément marqué les paysages et les mentalités ne sont pas, loin de là, des politiques paysagères mais sont généralement des politiques de développement qui ont eu une influence importante sur le territoire et les activités. Les politiques plus spécifiquement paysagères ou concernant l'environnement comme la création du parc de la Vanoise en 1962 (dans notre zone de recherche) n'ont eu qu'un effet mineur à la fois sur la dynamique des paysages mais également sur les relations sociales entre acteurs si ce n'est sous la forme de conflits (parfois très virulents) opposant les gestionnaires du parc aux agriculteurs (notamment en Haute Maurienne).

Quelle est donc la pertinence des politiques spécifiquement paysagères ? Doivent-elles être conçues comme ce fut le cas jusqu'à la loi paysage et de 1993 comme des politiques de protection à visée conservatoire ou doivent-elles être conçues de manière à prendre en compte

les dynamiques des représentations sociales des paysages et les activités qui concourent à leur production ?

A l'heure de la mise en œuvre de nouvelles politiques de développement local, de la procédure de Pays, ou en Rhône-Alpes des nouveaux Contrats de Développement territoriaux, une contribution importante de notre travail, concerne, l'aide à la définition de territoires cohérents et efficaces pour l'action publique et l'aide à l'action publique à l'échelle locale. Notre approche confirme la pertinence du local, du concept de pays comme une échelle privilégiée de construction de projets entre acteurs. Nous en avons aussi analysé certaines limites, en particulier la difficulté dans une perspective de développement durable de faire débattre des acteurs locaux, bien que très motivés, sur certains problèmes globaux, comme l'évolution de la biodiversité, ... Plus encore, notre contribution fournit un ensemble de connaissances et d'outils opératoires dans le recours au paysage, objet et outil de négociation, pour aider les acteurs dans la construction d'un projet d'agriculture dans une perspective de développement local durable.

Evaluer le paysage...

Une évaluation d'un paysage dépend d'abord de la manière dont on le définit. Si on définit le paysage comme un simple produit de l'Art¹⁵, alors l'évaluation ne portera que sur des espaces accédant à des canons précis en laissant de côté les espaces 'ordinaires'. Si on définit le paysage comme une construction sociale et comme une forme de regard portée sur un fragment de la réalité géographique (c'est la position héritière de la pensée vidaliennne que nous adoptons), alors cette évaluation doit porter d'abord sur ces formes de regard d'une part et sur les dynamiques matérielles d'autre part. Nous ne parlons pas ici d'évaluation économique qui, dans notre cas, ne vient qu'a posteriori d'une évaluation sociale et spatiale. La notion d'évaluation fait appel à la notion de valeur. Une évaluation économique du paysage suppose de s'interroger sur le type de paysage qu'on évalue donc suppose d'évaluer des formes. Or, l'examen des représentations sociales nous enseigne que ces formes n'ont pas la même valeur selon les groupes sociaux. Pour une évaluation du paysage, du moins à l'échelle locale, il convient donc d'abord de procéder à une évaluation sociale qui consiste à comprendre les différentes perceptions du paysage et la manière dont ces paysages, concrètement, sont structurés par des pratiques ; il convient donc d'engager plusieurs entrées :

-Une évaluation des dynamiques du paysage qui tiennent compte des facteurs d'évolution qui les ont commandées ; les politiques publiques (pas simplement celles qui ont été affichées comme explicitement paysagères) sont une source d'enseignement précieux pour comprendre de quelles manières, elles ont transformé les paysages et impulsé les dynamiques d'un territoire donné (et tous les rapports sociaux qui en découlent). En effet, une analyse paysagère scientifique a beaucoup plus de chances d'être opératoire pour l'action s'il est également tenu compte des rapports sociaux que ces politiques ont générés ; Pour reprendre l'exemple du Plan Neige (qui n'est pas une politique « paysagère ») ses effets ont été multiples :

- il a transformé les paysages en créant de nouvelles stations de sport d'hiver,
- il a produit un développement économique considérable de la région concernée,
- mais il a creusé des inégalités entre les communes qui resurgissent aujourd'hui dans les politiques « horizontales » (Contrat global, loi sur les pays). Les débats sur les paysages se font aujourd'hui sur la toile de fond de ces rapports.

¹⁵ Roger A. : « Histoire d'une passion théorique : ou comment on devient un Raboliot du Paysage », In Cinq propositions pour une théorie du paysage, Champs Vallon, Seyssel, 1994.

-Une évaluation des perceptions des paysages dans le cadre d'enquêtes. Les représentations des acteurs externes sont pertinentes à prendre en compte car elle éclairent sur la manière dont elles peuvent être prises en charge par des politiques locales pour y répondre. Cette évaluation des perceptions ramenées aux catégories sociales qui les portent (représentations sociales) peuvent aider à construire des stratégies pour guider les actions sur les paysages dans les opérations locales de développement. Cette connaissance des représentations sociales aide également à comprendre comment elles peuvent influer sur les stratégies collectives qui émergent dans les actions de développement.

-Une évaluation de la place de l'expertise dans l'action locale. Cette évaluation induit une réflexion concernant le positionnement des experts et des chercheurs face aux acteurs sur leur manières de traiter les paysages et sur les conséquences de leur posture. Les conséquences de leur intervention peuvent être très importantes en terme paysager et en terme financier.

E) Prolongement théorique

Dans un territoire local, nous avons analysé les effets de politiques publiques, ne concernant pas spécifiquement le paysage, sur la matérialité et la construction sociale des paysages. C'est une contribution à la définition de la place et du rôle du paysage dans les politiques de développement et d'aménagement local. Un prolongement théorique de cette analyse pourrait concerner une analyse poussée des conditions dans lesquelles, le paysage peut contribuer à instruire des questions de développement et ainsi aider à la conception de projets. Sur notre terrain, le paysage (abordé comme une construction sociale, dans ses aspects matériels comme dans ses représentations) a été outil de négociation, mais il était aussi à la fois objet de négociation, du fait des enjeux de développement que les acteurs lui attribuaient et accepté par ces mêmes acteurs comme un élément majeur dans la construction d'un projet collectif. Nous avons montré que le paysage pouvait être un outil de négociation dans un contexte où il était à la fois objet de représentation et enjeu de développement un prolongement théorique consisterait à s'interroger sur la validité du paysage comme outil de négociation dans un contexte où il n'est pas objet de représentations fort et enjeu de développement.

Une autre question concerne les relations entre politiques paysagères et politiques d'aménagement. Un peu schématiquement, les politiques paysagères doivent-elles être pensées comme des « corrections » d'actions d'aménagement pensées indépendamment d'elles (ex : plantations d'arbre autour d'une usine, le long d'une autoroute) ou en cohérence avec ces actions ? Dans quelle mesure cela est-il applicable ? La promotion de la « culture paysagère » selon les termes de l'appel d'offres PPP correspond-elle à un nouveau savoir-penser-l'espace¹⁶ à travers le paysage ou bien ne correspond-elle qu'à un apprentissage d'une simple mise en forme des lieux ?

Un autre prolongement consisterait à approfondir les recherches sur les modes d'intervention des experts dans le jeu des rapports sociaux qui se cristallisent autour du paysage et comment les experts se situent par rapport à la diversité des représentations sociales du paysage. L'approche « intellectuelle » du paysage dans l'action est de plus en plus importante. Apporte-t-elle quelque chose de nouveau ? Comment se situe-t-elle dans le jeu des rapports sociaux qui commandent les stratégies de développement ?

¹⁶ Lacoste Y. : A quoi sert le paysage ? Qu'est-ce qu'un beau paysage ? in *Hérodote*, 7, 1977.

V - VALORISATION DES TRAVAUX

La valorisation des travaux est multiple.

-Les résultats sur les relations experts/ acteurs et paysage ont fait l'objet d'une communication au *colloque international « Nouvelles Urbanités, Nouvelles Ruralité en Europe »* qui s'est tenu au Palais de l'Europe à Strasbourg du 10 au 12 mai 2000. Ces résultats devraient faire prochainement l'objet d'une publication sous la forme d'un article intitulé : Environnement, paysage et développement dans les Alpes du Nord françaises : organisations entre acteurs et rôles des experts. Emmanuel Guisepelli, (SUACI MONTAGNE/ GIS Alpes du Nord, 11 rue Métropole 73000 Chambéry), Philippe Fleury (SUACI MONTAGNE/ GIS Alpes du Nord) Yves Luginbühl (LADYSS/ CNRS).

-Un second article sur les relations entre représentations d'acteurs et plan d'action est en cours de rédaction en septembre 2000. Emmanuel Guisepelli, (SUACI MONTAGNE/ GIS Alpes du Nord, 11 rue Métropole 73000 Chambéry), Philippe Fleury (SUACI MONTAGNE/ GIS Alpes du Nord).

-Présentation au séminaire de lancement du programme Politique, Publique et Paysage, analyse, évaluation, comparaisons », Albi 28-30 mars 2000.

-Prise en compte des résultats dans un document technique (à destination des techniciens du développement agricole et animateurs territoriaux) : *Perceptions des paysages et de l'agriculture dans les alpes du Nord* SUACI Montagne, GIS Alpes du Nord, mai 2001, 101p.

-divers :

-Formation auprès de techniciens agricoles sur les résultats de la recherche et les incidences opératoires (24 octobre 2001)

-Information auprès d'un large public (enseignants, techniciens agricoles, du développement) dans des ateliers de transfert et de valorisation des résultats du GIS (Sevrier 9 octobre 2001 – Haute-Savoie)

VI - BIBLIOGRAPHIE

BERQUES A : Du paysage en outre – pays in « *Au delà du paysage moderne* », Le Débat, 65, 1991.

BRUNET R., FERRAS R., THERY H. : *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*. La documentation française, Paris, 1992, 520 pages.

CADIOU N., LUGINBÜHL Y.: Modèles paysagers et représentations des paysages en Normandie Maine. In *Paysage au Pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*. Coll. Ethnologie de la France cahier 9, Edition de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p 19-34, 1995.

CLOAREC J. : Des paysages, In *Etudes Rurales*, 267 – 290, 1995-96.

CLOAREC J. : Le paysage entre nature et culture ? Colloque 12 et 13 déc. 1994 : « *Patrimoine culturel, patrimoine naturel* ». La documentation française – Paris. Ecole nationale du patrimoine – Paris, p 81- 89, 1995.

Contrat Global de Développement Tarentaise – Vanoise : Contrat d'objectif, déc. 97 + synthèse, dossier final, fév. 99.

DARRE J-P. : *L'invention des pratiques dans l'agriculture Vulgarisation et production locale de connaissances*. Editions, KHARTALA, Paris, 1996, 194p.

DONADIEU P. : Pour une conservation inventive des paysages In, In « *la théorie du paysage en France 1974-1994* », 400-423, Champs Vallon, 1995.

GHILIONE R., MATALON B. : *Les enquêtes sociologiques théories et pratique*. Coll. U, Armand Colin Editeurs, paris 1991, 297p.

GUISEPPELLI E. : *Représentation sociales des paysages, aspiration des usagers pour un outil de négociation entre les acteurs* ». Mémoire de DEA « Sciences Sociales et Sociétés Rurales » Paris I/ Paris X, GIS Alpes du Nord, 87p, 1997

JANIN C. : Peut-on faire l'économie du paysage pour gérer le territoire ? In dossier le la RGA : « L'agriculture dans le paysage. Une autre manière de faire du développement local, n°15, 1995, 11-30.

JODELET : Représentations sociales : un domaine en expansion. In « *Les représentations sociales* » sous la dir. de D JODELET, 47-48, coll. Sociologie d'aujourd'hui, PUF, Paris, 5^{ème} édition, 1997.

JOLLIVET M. et PAVE A : L'environnement : un champ de recherche en formation. *Nature-Sciences- Sociétés*. 1 (1), 6-20, 1993.

LACOSTE Y. : A quoi sert le paysage ? Qu'est-ce qu'un beau paysage ? in *Hérodote*, 7, 1977.

LUGINBÜHL Y. : Le paysage rural. *La couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole mais que reste-t-il de l'agricole* ? In Etudes Rurales, 121-124, 1991.

LUGINBÜHL Y : Quelques avatars de la recherche sur le paysage. In Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages. Mission du patrimoine ethnologique. Coll. Ethnologie de la France. Cahier 9. Eds. Maison des sciences de l'homme, Paris. 219-224, 1995.

LUSTENBERGER F. : *Utilisation d'une typologie des versants comme outil de diagnostic global des états environnementaux. Application aux Alpes du Nord et lectures des dynamiques passées et actuelles* Mémoire de fin d'étude, ENITA Clermont Ferrand, option « Aménagement & Territoire », 1998, 42p+annexes.

MERMET L : Place et conduite de la négociation dans les processus de décision complexes : l'exemple d'un conflit d'environnement In « *La négociation. Situation et problématiques. Commerce. Social. International. Environnement.* », 207p Par FAURE G.O., MERMET L., TOUZARD H., DUPONT C, coll. CPG, 139-172, Paris, Nathan, 1998.

MERMET L., PIVETEAU V. : Pratique et méthodes prospectives : quelle place dans les recherches sur l'environnement. Journées PIREVS – les temps de l'environnement, 327-335 Toulouse, 5/ 6/ 7 novembre 1997.

POUX X., PIVETEAU V., URIEN R., MERMET L. : Prospective des technologie agricoles et gestion du milieu : contribution et limite pour le débat sur la gestion de l'environnement. colloque international de Fontevraud, 14p, septembre 1996.

Rapport d'étude : « *Accès en Tarentaise et Enjeux paysagers* », Schéma de cohérence de la Tarentaise par VERRIER C. (ASADAC), FABRE M., DDE / SAU 1 Savoie, 89p, 1997.

ROGER A : Histoire d'une passion théorique, ou : comment on devient un Raboliot du Paysage, In « *la théorie du paysage en France 1974-1994* », 438-451, Champs Vallon, 1995.

SAUTTER G. : Paysagisme. In A travers champs. Agronome et géographes, Ed ORSTOM, 287-293, 1991